
TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



LA NOUVELLE CLARICE,

TOME SECOND.

LA NOUVELLE CLARICE,

HISTOIRE VÉRITABLE.

Par Madame LE PRINCE DE BEAUMONT.

TOME SECOND.

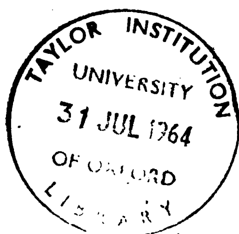


A LYON,

Chez PIERRE BRUYSET-PONTHUS, à l'entrée de la rue Saint-Dominique, près le Cloître des RR. PP. Jacobins.

M. DCC. LXVII.

Avec Approbation & Privilege.



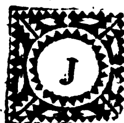


LA NOUVELLE *CLARICE*, HISTOIRE VÉRITABLE.



LETTRE DE CLARICE *A MADAME DERBY.*

MA TRÉS-CHERE MERE,



JE m'abandonne abſolument à votre prudence, & à celle de Milord, ſur ce qu'il convient de faire, par rapport à mon bien, & je vous envoie un blanc ſigné que vous remplirez comme vous le jugerez à propos. Je n'ai pas aſſez d'orgueil pour préférer

mes lumieres à celles de ma vertueuse mere ; elle connoît toute l'étendue de mes devoirs, en qualité de fille, elle qui a si bien rempli celle d'épouse dans des circonstances beaucoup plus pénibles que celles où je me trouve aujourd'hui. Elle m'a appris que les fautes de nos supérieurs ne peuvent autoriser les représailles, & je ne risque point de m'égarer en la prenant pour guide.

Je joins à ce papier l'acte de mon mariage, & le consentement du Baron qui m'autorise à disposer à mon gré de tous mes biens. Les Avocats que nous avons consultés nous ayant assuré que ces deux actes étoient nécessaires pour valider l'abandon que je veux faire, je crois que ce seul trait suffiroit pour vous faire connoître la faveur que le Ciel m'a faite en m'accordant un époux d'un caractere aussi noble & aussi désintéressé. Quel autre en sa place auroit pu se déterminer à faire un aussi grand sacrifice, & à se charger d'une femme aussi pauvre que je le suis devenue ?

Le Baron continue :

Tous ceux qui auroient eu des

yeux & un cœur, Madame. Eſt-il une fortune, quelque brillante qu'on la puiſſe imaginer, ſur laquelle on daignât jeter les yeux après avoir eu le bonheur de connoître votre adorable fille? N'eſt-elle pas un tréſor au deſſus de tous les tréſors? Ce n'eſt pas en époux paſſionné que je lui rends ce témoignage; il y a trois ſemaines qu'elle embellit ma chaumiere, & déjà elle m'a fait des rivaux de tous ceux qui ont eu le bonheur de la voir. Il n'y a diſtinction ni d'âge, ni de rang, ni de ſexe, tous l'admirent, l'aiment, la reſpectent. Elle enchante les yeux, à la premiere vue, elle plaît à l'eſprit & au cœur, ſi on a l'avantage de converſer avec elle quelques inſtants. Avec une telle épouſe ma félicité paroît parfaite; elle ne l'eſt pourtant pas, Madame, il me reſte encore un deſir à ſatisfaire, & c'eſt celui de vous voir, de vous chérir, de vous ſervir & de vous reſpecter. Il faut que mon cœur ſoit inſatiable, puiſqu'il oſe ſouhaiter quelque choſe au centre de tous les biens. Je poſſede une mere digne de vous être comparée, c'eſt l'expreſſion de ma Clarice, & vous ſavez qu'elle eſt un bon juge.

Il m'en manque une autre, & je pourrai me vanter de receler, ſous mon humble toit, trois merveilles. Quelle augmentation de félicité, ſi je pouvois un jour témoigner autrement, que par lettre, le reſpect & la vive reconnoiſſance que m'ont inſpiré les grandes qualités du reſpectable couple à qui nous devons tout ! Un attachement & des ſervices, tels que ceux dont nous ſommes redevables à Milord V**. & à Madame ſon épouſe, ſont des dettes qui laiſſent ceux qui les ont contractées, dans une incapacité de payer, qui auroit quelque choſe d'humiliant & de pénible, ſi on n'étoit conſolé par la générоſité de ſes bienfaicteurs. Faſſe le Ciel, qu'ils ne ſe trouvent jamais dans la ſituation de ſonder notre cœur à cet égard, aſſurément ils n'en verroient point le fond, & pour ne parler que de moi ſeul, (car mon épouſe n'a pas beſoin de caution auprès de ceux qui la connoiſſent,) j'emploierois volontiers la derniere goutte de mon ſang pour prouver à nos illuſtres amis, qu'ils n'ont point obligé un ingrat. Ma mere prétend que je n'en dis point aſſez pour elle, & veut parler elle-même.

LETTRE de Madame la Baronne d'Astie, à Madame Derby.

NON, Madame, on n'a point pu vous rendre tous les sentiments de mon cœur pour votre vertueuse & aimable fille ; le Ciel en me la donnant a comblé tous mes vœux. Je ne cherche ni à vous faire un compliment, Madame, ni à faire les honneurs de mon fils ; mais en vérité, il ne méritoit point votre trésor. Ce n'est pas que je n'aie eu long-temps sujet de m'applaudir des dispositions au bien que le Ciel avoit mises dans son ame, mais cette vertu, que j'avois tâché de cultiver en lui, a souffert une terrible éclipse, & celle de son épouse est sans nuage. Ce pénitent retient ma main, & meurt de frayeur, à ce qu'il dit, que je ne lui rende une justice trop exacte. Avant que de vous faire une confession générale de ses égarements, il veut, dit-il, avoir le temps de les effacer par son repentir. Il veut que, témoin vous-même de sa conversion, vous soyez disposée à l'indulgence pour ses fautes passées. Il craint de vous alarmer sur le sort de

Clarice ..... Il dit que s'il me laisse continuer je vous apprendrai tout en protestant que je ne veux rien dire. Je ne veux pas lui ôter le mérite de ses aveux en les prévenant.

Je ne me lasse point de faire répéter à ma fille chérie, toutes les circonstances des états terribles où elle s'est trouvée, & je vois avec admiration qu'elle a toujours agi comme une personne consommée dans la sagesse & la vertu, malgré sa jeunesse. Comment peut-on haïr une personne si parfaite ! Je touche un point délicat, Madame, & j'y suis forcée. Ma chere Clarice s'est vue dans la nécessité de me déclarer l'origine de ses malheurs, & a cru avoir besoin de me faire approuver l'héroïque sacrifice auquel elle s'est déterminée. De ses sentiments & des vôtres, on peut tirer une conduite parfaite. J'approuve qu'elle achete, s'il est possible, le retour de la tendresse paternelle, par le sacrifice actuel de ses grands biens, ce ne seroit pas les payer trop cher. J'approuve qu'elle ne confonde point les droits de ses enfants, avec les siens. Leur conserver le droit à son héritage, est un devoir sacré pour elle. Sacrifier

l'aiſance qui lui ſeroit perſonnelle, ſe dépouiller de l'uſufruit, c'eſt un acte de vertu, dont je ſerois fâchée qu'elle ſe privât. Les motifs de ſon dépouillement l'ennobliſſent même aux yeux des hommes ; que dire du mérite qu'il lui procurera devant Dieu ? L'agréable ſpectacle pour le Ciel, que Clarice devenue fermiere, elle qui pouvoit obſcurcir les familles les plus opulentes ! Cet état a des douceurs, Madame, mais il faut les avoir éprouvées pour les imaginer. Si le Ciel donne à nos enfants la bénédiction des Patriarches, une nombreuſe famille ; ils pleureront ſur leur poſtérité qu'un grand héritage arrachera ſans doute à la vie tranquille & innocente, dont ils auront joui eux-mêmes. Ma chere Clarice me fait ſouvent cette objection ; les richeſſes lui paroiſſent un fardeau inutile, depuis qu'elle voit par ſes yeux combien il lui en faut peu, pour ſatisfaire aux vrais beſoins de la nature. Ceux de la charité ſont un peu plus étendus ; cependant elle s'apperçoit qu'avec ce qu'elle a, elle peut fournir à tout, & regarde la médiocrité à laquelle elle eſt réduite, comme un bien qui manquera à ſes enfants. Laiſſez-à la

Providence le soin de les dépouiller ; suis-je obligée de lui dire souvent après vous : elle saura bien trouver sans vous, le moyen de les rendre pauvres, si cet état leur est avantageux. Demandons sans cesse cette grace pour eux ; Dieu n'a pas coutume de refuser de pareilles faveurs qui lui sont demandées si rarement. Le Ciel m'avoit avantagée de parents aussi riches en vertu que dénués des biens de la fortune ; le petit bien que j'ai actuellement faisoit tout leur patrimoine. Un mariage que je n'avois pas lieu d'espérer, m'enleva à notre heureuse indigence. Je trouvai à la suite des richesses & des grandeurs, les chagrins, les soucis, les amertumes qui en sont presque inséparables: mon pere m'exhortoit sans cesse à conserver mon bien, & me disoit, pourtant en riant, qu'il espéroit de me voir pauvre. Le Ciel a différé de remplir ses desirs à cet égard ; & je jouissois de toute ma fortune lorsqu'il m'enleva ce bon pere. Sa perte fut suivie de celle de mon époux. A la suite de ces deux malheurs, un nombre d'accidents, auxquels on donne le même nom, se succéderent avec une rapidité qui

me laiſſoit à peine le temps de reſpirer. Chargée de la tutelle de mon fils, je regardai comme un des devoirs de mon état, de défendre ſes droits, je les défendis ſans chaleur, ſans trouble; je les vis envahir, ſans haine pour leurs raviſſeurs. Mais c'eſt trop vous parler de moi, Madame, il faut revenir à notre chere fille. La juſtice m'oblige de vous dire ce que je lui répete ſouvent, c'eſt qu'indépendamment de ſes bonnes qualités, elle ſeroit une fortune pour mon fils, quand elle ſeroit réduite à ce qu'elle a aujourd'hui, le bien du Baron n'allant pas à la quatrieme partie du ſien. Nous ſommes vraiment riches pour ce pays où l'on trouve les vrais biens avec abondance, parce qu'il n'y a que peu de bouches pour les denrées, & que l'argent y eſt extrêmement rare. Si je voulois vous faire un compliment, je vous dirois, Madame, que notre hameau n'eſt pas digne d'une perſonne accoutumée à vivre dans la grandeur, mais je ne ſais point parler avec une langue, & une langue. Je vous dis au contraire : venez, Madame, embellir un lieu habité par des hommes ſimples, droits, ennemis de tout artifice,

Venez dans le séjour de l'innocence & de la paix ; c'est ici votre vrai terroir. Vous y trouverez une personne qui mettra sa gloire à vous prouver par ses actions, les sentiments tendres & respectueux avec lesquels elle a l'honneur d'être, &c.....

Suite de la Lettre de Clarice, à Madame sa mere, & à Lady Hariote.

Avouez que je dois beaucoup à Dieu pour l'heureuse prévention qu'il a fait naître en ma faveur dans le cœur des personnes auxquelles j'ai un si grand intérêt de plaire. Je n'abuserai point de cette grace, & ne m'en servirai que pour acquérir les vertus qu'on me suppose. Hariote veut un détail exact du passé, du présent ; ayez la bonté de vous en prendre à elle, si je ne vous fais grace d'aucune des minuties dont le récit sera sans doute fort ennuyeux. S'il vous amusoit par hasard, je le regarderois comme preuve du vif intérêt que la tendresse maternelle & l'amitié vous font prendre au sort d'une pauvre petite fermiere qui n'a de bon que ses sentiments pour vous.

Je vous écrivis ma derniere lettre en débarquant, pour ainsi dire. Mon époux se hâta de prévenir Madame sa mere sur notre arrivée dans le Royaume, & eut la bonté d'exagérer le peu que je vaux. Cette vertueuse femme étoit prévenue ; Monsieur Beker lui avoit annoncé notre mariage & notre fuite, sans pouvoir lui apprendre ce que nous étions devenus : ce qui lui causoit d'étranges appréhensions. Notre lettre l'ayant tranquillisée, elle nous pria de ne point précipiter notre départ, & d'arranger tellement nos affaires à Bordeaux, que nous ne fussions pas forcés d'y faire un autre voyage. Nous consultâmes donc d'habiles Avocats, sur la maniere dont les actes que je viens de vous envoyer devoient être conçus. Savez-vous bien que dans tous le cours de cette affaire j'ai eu besoin de me faire souvent violence pour ne pas m'écrier : ô siecle ! ô mœurs ! Madame ma belle-mere avoit eu la bonté de nous envoyer un pouvoir de conclure & notre mariage, & nos conditions matrimoniales, parce que mon époux n'est point majeur. Lorsqu'on annonça vingt-deux mille livres de dot, & douze mille livres

pour ce qui me reſte de joyaux ; les Avocats auxquels nos habits n'en avoient pas beaucoup impoſé, devinrent très-révérencieux : mais lorſqu'il fut queſtion de la ceſſion de plus de trois millions que je voulois faire à mon pere, je vis l'inſtant où ils alloient tomber à genoux devant cette ſomme ; car en vérité leurs reſpects ne regardoient point le devoir que je rempliſſois. Après que leur premier étonnement fut paſſé, ils firent des repréſentations. Je ne ſaurois prendre ſur moi de vous répéter tous leurs propos, ils reviennent tous à ces maximes : L'argent fait la ſouveraine félicité, il donne de l'honneur, des talents, des vertus, des amis. On doit tout ſacrifier pour en avoir beaucoup ; donc nous faiſons une ſottiſe de renoncer au nôtre. Les miſérables gens ! je mourois d'envie de leur dire : dîne-t-on deux fois quand on a beaucoup d'or, cela nous donne-t-il la faculté d'être nourris, vêtus, logés au double ? C'eſt, s'il vous en ſouvient, le langage d'Arlequin, dans une des Comédies de Marivaux ; mais l'on a beau ſe moquer de la cupidité, elle ſera toujours : *Regina del mondo*. Nos Avocats

n'ayant pu nous déterminer à fléchir sous le joug de cette impérieuse souveraine, destructrice de toutes les vertus, dresserent nos actes ; mais ce fut avec des lamentations qui avoient quelque chose de si comique que je n'eusse pu m'empêcher d'en rire, si la pitié que m'inspiroient les préjugés dangereux dont ils étoient remplis, n'eût prévalu. Cette affaire conclue, le Baron courut chez Monseigneur notre Archevêque. Il nous reçut comme des gens dont on lui avoit fait un portrait avantageux ; c'est une obligation que nous avons au bon Monsieur Beker qui a obtenu, comme il nous l'avoit promis, une forte recommandation du Vicaire Apostolique à Londres. Notre Prélat étoit persuadé qu'il ne manque rien à notre premier mariage pour en faire un Sacrement ; cependant, comme il n'est point conforme aux loix du Royaume, il n'a voulu laisser aucun lieu à la chicane & aux mauvais propos. Il a fait publier un ban à Bordeaux, & dans la Paroisse de Madame la Baronne, parce que le domicile d'un mineur est chez sa tutrice, & nous ayant donné dispense des deux autres, il nous a remariés de sa main ;

dans ſa Chapelle, & nous a fait l'honneur de nous retenir à dîner. J'étois un peu embarraſſée de nos billets de banque; un Négociant de Bordeaux s'en eſt chargé avec plaiſir. Il ne me reſte de tous mes bijoux que votre portrait enrichi de diamants, ma montre, le flacon de ma chere Hariote: on les a eſtimés douze mille livres, ils valent le double. Je n'ai jamais voulu qu'on mît ſur le contrat une bague de deux cents pieces, que j'ai donnée à mon mari. Voilà le détail de tous mes tréſors.

Ils ſont bien augmentés depuis une heure, ma chere mere. Je viens de recevoir une lettre du bon Ryding, dans laquelle j'en ai trouvé une de change de mille pieces. (a) Il avoit cet argent entre les mains lorſqu'on a adjugé à mon pere l'héritage de ſa ſœur, & n'a point voulu s'en deſſaiſir. Oh, ne dites plus que votre Clarice eſt pauvre! en vérité elle eſt immenſement riche pour ce pays. Il me demande

(a) Il n'avoit que mille livres, parce qu'il avoit remis à Clarice les quatre mille qu'il lui avoit annoncées.

une quittance antidatée; je l'ai faite sans trop savoir si je le devois n'est-ce point une tromperie, & y a-t-il aucun cas où il soit permis de tromper? En tout cas, je serai en état de restituer; cet argent ne sera point employé que je ne sache s'il est à moi bien loyalement. Je vais continuer mon récit.

Malgré l'obligeante lettre que Madame d'Astie m'avoit écrite, je ne laissois pas d'avoir quelque confusion de paroître devant elle: mes malheurs me donnoient un peu l'air d'une aventuriere, qualité qui nuit toujours à une femme, parce qu'il est bien rare qu'elle n'ait rien à se reprocher en pareil cas. Le témoignage de ma conscience me rassuroit bien contre mon propre mépris, il n'étoit pas suffisant pour me faire éviter le mépris des autres, & malgré le beau nom de philosophe, dont il plaît à Hariote de me décorer quelquefois, je sentois que je n'étois rien moins qu'insensible à l'opinion publique. Je l'aurois pourtant bravée, je crois, pourvu que la mere de mon époux eût été persuadée de mon innocence, dans les démarches qu'une absolue nécessité m'avoit forcée de faire. Je fus rassurée au premier

moment où j'eus l'honneur de la voir. Imaginez-vous.... Non, ne vous imaginez rien; tout ce que vous pourriez vous repréſenter ſeroit au deſſous de la vérité. De la beauté, de la nobleſſe, des vertus & des graces; voilà ce qui compoſe la phyſionomie de ma reſpectable belle-mere. Rien de froid dans l'abord, malgré une grande retenue. De la gaieté ſans diſſipation, de la gravité ſans empois; car mon Hariote dit ſouvent que les femmes graves ſont empeſées juſqu'à la roideur. Mon époux & moi avions prévenu d'un jour, celui où nous lui avions annoncé notre arrivée, ainſi elle parut agréablement ſurpriſe de nous voir à ſes pieds. Elle nous arroſa de ſes larmes, en nous embraſſant & en nous béniſſant, & dès-lors je me ſentis auſſi libre avec elle que je l'euſſe été avec vous, ma très-chere mere. Elle avoit en main les armes de la femme forte, c'étoit pour moi, dit-elle, qu'elle travailloit. J'avois voyagé en héroïne de roman, plus de diamants que de chemiſes. Ce mot de diamants me rappelloit le deſſein où j'étois de lui offrir ma montre; je l'attachai à ſon tablier, en lui diſant qu'après le

plaisir de la lui offrir, je ne pouvois en avoir un plus grand que celui de la lui voir accepter. J'en veux recevoir de plus précieux de ma chere fille, me dit-elle, c'est son cœur, c'est son amitié, sa confiance. En vérité, Madame, lui répondis-je, je n'ai plus rien à donner de ce côté-là : tout est fait, & je n'en dois avoir aucun mérite, car toutes ces choses me sont échappées sans mon aveu, à l'instant où j'ai eu le bonheur de me voir à vos pieds & entre vos bras. Sa réponse fut un tendre embrassement, & je vous avoue que cette demi-heure ressembloit si fort à celle où j'eus le bonheur de vous voir pour la premiere fois, que leur souvenir confondu me fit croire qu'il étoit faux de dire qu'il n'y avoit point de vrai bonheur sur la terre. Nous passâmes ces premieres heures dans une aimable confusion qui m'occupa toute entiere, & ce ne fut que le lendemain où je pus examiner ma nouvelle demeure.

Vraiment le Baron en parloit avec trop de modestie, quand il la nommoit une chaumiere. On entre d'abord dans une cour médiocre, garnie de plusieurs rangs de noyers qui font

quatre allées. Le milieu de la cour est une piece verte, de quinze pieds en quarré; elle est vis-à-vis d'un petit escalier à deux rampes, qui conduit dans une salle boisée, qui n'a pour tout ornement que des chaises de paille, & deux tables de noyer avec des rideaux de toile blanche aux fenêtres. Il y a un si grand air de propreté dans cet appartement, qu'il semble qu'on y respire un air plus pur qu'en aucun endroit où je me sois trouvée de ma vie : les rayons du soleil l'éclairent à son lever, mais leur vivacité est émoussée par une vigne qui tapisse les fenêtres en dehors, & qui n'intercepte que la partie du jour qui pourroit éblouir la vue. A côté de cette salle on trouve une petite cuisine garnie précisément du nécessaire, & de l'autre côté un cabinet qui renferme une bibliotheque choisie. Trois pieces au premier étage font le reste du logement : pas un morceau de tapisserie, mais des murailles d'une blancheur éclatante, enrichies de cartouches peints à la fresque, & entourés de guirlandes de fleurs, avec un petit paysage au milieu. C'est l'ouvrage de Madame la Baronne. Sur le derriere

de la maiſon, un petit pavillon plus bas, où l'on trouve une chambre de maître, deux réduits pour les domeſtiques, & une laiterie pavée, où l'on peut diſtinguer tous ſes traits, tant elle eſt propre & luiſante. Des lits d'indienne, des draps qui ont une odeur ſuave. Oh! cette maiſon me paroît un petit palais. Mais que dire du jardin, & d'un petit boſquet par lequel il eſt terminé? La netteté, la propreté ſemblent indiquer l'ordre qui regne dans l'ame de la maîtreſſe. Il produit abondamment tout ce qui peut fournir aux beſoins de la vie. Je m'étonnai de n'y point voir de fleurs; mon époux & ma belle-mere ſe regarderent en ſouriant, & la Baronne me montrant un grand quarré qui étoit au milieu du jardin, & qui par petits quarreaux étoit garni de toutes ſortes de légumes. Ce morceau de terre, me dit-elle, nous fourniſſoit, il y a quelques années, les plus belles fleurs; mon fils les cultivoit de ſa main avec d'autant plus de plaiſir, que je les aime beaucoup. Une réflexion a fait un potager de ce beau parterre. Combien de pauvres pourroient être ſoulagés aux dépens du plaiſir frivole que

nous prenons, dis-je à mon fils? Il est plusieurs familles dans ce village qui ne possedent pas un pouce de terre, & qui sont, par-là, privés de mille petites douceurs. Abandonnons leur ce petit morceau, notre revenu n'en sera pas diminué, & nous aurons, en le cultivant, la douce consolation de travailler pour Jesus-Christ. Il ne produira pas un seul légume qui ne soit une fleur de bonne odeur à celui qui veut bien regarder comme rendus à lui-même, tous les services qu'on rend aux pauvres. Ces paroles furent l'arrêt de ces pauvres fleurs, mon fils dans un instant en débarrassa la terre. Une autre parole peut leur rendre leur existence, ma chere fille, ce potager redeviendra parterre, au printemps prochain, si vous le souhaitez. J'étois demeurée immobile d'admiration. Que la charité est ingénieuse, me disois-je en moi-même! Je me suis crue charitable jusqu'à ce jour, moi qui n'ai jamais donné aux pauvres qu'un superflu qui ne m'a jamais causé la plus petite privation. Comme cette réflexion m'avoit empêchée de répondre, ma respectable belle-mere craignit de m'avoir effrayée en me don-

nant l'idée d'une vertu qui se retranche tout. Ma chere amie, me dit-elle, on peut se permettre à votre âge, des plaisirs qu'on peut se refuser au mien. Celui que vous prendrez à voir des fleurs, sera très-innocent, & il y auroit une vraie cruauté à refuser cette petite satisfaction à une personne que la médiocrité de notre fortune va réduire à des privations bien plus dures. Reposez-vous sur le Baron, du soin de vous fournir un parterre, aussi-tôt que la saison le permettra. M'en préserve le Ciel, repris-je avec vivacité ; je croirois commettre un sacrilege, si j'arrachois aux pauvres ce léger soulagement. Qui suis-je pour préférer mes plaisirs à leurs besoins? Pardon, Madame, dis-je à ma belle-mere, mon silence étoit l'effet de ma confusion. Je le vois ; je ne suis encore qu'à l'alphabet de la vie chrétienne ; mais si je suis incapable de trouver dans ma charité ces ingénieuses ressources pour les pauvres, je saurai du moins profiter de vos bons exemples, & je m'efforcerai de les imiter. Ma belle-mere ne me répondit qu'en m'embrassant avec tendresse. Voilà, dit-elle, en prenant la main de son

fils qu'elle mit dans la mienne, voilà la fille que je demandois au Ciel, & que j'eusse préférée à la plus riche héritiere.

Vous remarquez, ma chere mere, que je n'étois arrivée que de la veille, qu'on n'avoit pas dit un mot de ma petite fortune, que mon époux qui connoissoit le désintéressement de sa mere, ne lui en avoit point parlé dans ses lettres, & que Monsieur Beker qui me croyoit beaucoup plus riche, avoit voulu lui ménager le plaisir de la surprise. Elle avoit conclu du silence de son fils que je n'avois absolument rien, ou du moins peu de chose. La vue de ma montre, il est vrai, sembloit lui annoncer, qu'au moins je sortois d'une famille riche; on la lui avoit annoncée comme tenant un rang, & elle avoit compris, par la lettre de Monsieur Beker, que des motifs de Religion avoit causé ma fuite de chez mes parents, d'où elle se flattoit que je n'avois rien emporté; car une fille de mon âge étoit censée n'avoir rien en propre, si on en excepte ses petits bijoux. Ce qu'elle venoit de dire donna occasion à mon époux d'entrer en matiere sur ce qui s'étoit

passé en Angleterre. Ma chere Clarice seroit une fortune pour un Prince, lui dit mon époux, quand elle ne lui apporteroit en dot que ses admirables qualités ; mais, Madame, elle est encore une riche héritiere, eu égard à la situation de notre fortune, & si une vertu héroïque ne la forçoit pas à se dépouiller, elle pourroit passer pour un des plus grands partis du Royaume. Alors il raconta à ma belle-mere toutes les circonstances de ma vie & de ma fuite, & ne fut interrompu que par les caresses qu'elle me fit presque à chaque instant. Le Ciel m'est témoin, ma chere enfant, me dit-elle, du mépris que je fais des richesses ; je donnerois volontiers toutes celles qui sont dans le monde, pour un seul acte de vertu ; cependant je me réjouis de ce que vous avez sauvé du naufrage ; il vous en eût trop coûté pour vous assujettir à la vie dure qu'une longue habitude nous à rendu facile, & je serai charmée de vous voir un peu plus au large. Cette habitude que vous avez contractée, lui dis-je, ne pourrai-je pas la contracter aussi? Dans dix ans, elle me sera aussi familiere qu'à vous ; vous me feriez

une grande injuſtice, ſi vous me croyiez capable d'accepter des ſoulagements que vous ne partageriez pas. Tu obéiras, petite fille, me dit ma ſeconde mere, en me donnant un petit coup de ſa main ſur laquelle je me jetai, & que je baiſai vingt fois. Par exemple, me dit-elle, nous aurions dû en bonne regle tuer le veau gras, car ton époux a quelque reſſemblance avec l'enfant prodigue : cependant il faudra te contenter de la moitié d'un agneau ; midi ſonne, il eſt temps de le manger, & de faire la petite fête que tu aurois eue au premier repas, ſans l'agréable tricherie que vous m'avez faite en arrivant hier au ſoir : allons j'apperçois nos convives. En même temps la porte vitrée qui donnoit ſur le jardin, s'ouvrit, & deux Eccléſiaſtiques s'étant avancés vers nous, me ſaluerent avec une politeſſe que je n'attendois pas dans des Prêtres de village. Le repas fut auſſi gai que ſobre, & la joie de me voir en ſi bonne compagnie me permit à peine de remarquer qu'on nous ſervoit en aſſiettes de terre, & que nos cuillers étoient d'étain. Lorſque nos deux convives ſe furent retirés ; ma belle-mere me

me demanda ce que j'en pensois. Je lui répondis tout naturellement qu'ils me paroissoient des personnes d'esprit, qui avoient un grand usage du monde, & de la politesse. Vous ne les soupçonneriez pas, me dit-elle, d'être des saints, cependant il est peu d'hommes qui méritent mieux ce titre qu'eux. Effectivement, Madame, lui répondis-je, je m'étois fait une autre idée de la sainteté. Il me sembloit qu'un homme qui y aspiroit, devoit avoir un visage pâle & décharné, une mine grave & austere : je n'ai rien vu dans ces Messieurs qui n'annonçât des gens de bien, d'honnêtes gens ; mais aussi je n'y ai rien vu qui désignât une perfection extraordinaire ; en un mot, ils ne sont point entrés dans ma tête comme des personnes qui aspirassent à la canonisation. Aussi ne souhaitent-ils pas d'être jamais canonisés, me dit-elle, quoiqu'ils fassent tout ce qu'il faut pour l'être. Notre conversation fut interrompue par la visite que nous reçûmes de toutes les femmes & filles de la Paroisse, qui rendoient de bon cœur cet hommage aux vertus de ma belle-mere, quoiqu'il y eût parmi elles plusieurs fermieres beaucoup plus

riches qu'elle ; elle les careſſa, me les préſenta les unes après les autres, en me priant de les embraſſer, & trouva toujours quelque choſe d'avantageux à me dire de chacune d'elles à meſure qu'elles s'avançoient. Je fis une remarque qui me frappa ; c'eſt qu'il n'y eût pas une ſeule de ces femmes qui s'émancipât, malgré la maniere franche & gracieuſe de la Baronne ; je n'ai jamais vu de mines ſi reſpectueuſes. J'en marquai mon étonnement à ma belle-mere, lorſqu'elles furent ſorties. On obtient tout de ces bonnes gens, me dit-elle, lorſqu'on n'en exige rien. Je me ſuis toujours comportée avec elles comme vous l'avez vu aujourd'hui, ni familiarité, ni hauteur. J'ai cherché à leur être utile ; elles ſavent que je les aime, il n'en faut pas davantage pour les tenir à leur place : les pauvres n'en ſortent jamais qu'au moment où les nobles quittent la leur. La Baronne avoit excité ma curioſité, par rapport à notre Curé & ſon Vicaire ; car c'étoit avec eux que nous avions dîné : elle me remit elle-même ſur leur chapitre, & je ſuis ſûre que vous feriez charmée d'apprendre leur édifiante

histoire ; mais il faut des bornes à tout & cette lettre est déjà si longue que je suis forcée de finir, ne fût-ce qu'à raison de la poste qui ne m'attendroit pas, & qui ne voudroit pas, je crois, se charger de mes lettres à l'avenir, si elle devinoit de quoi elles seront remplies ; car, en vérité, je n'aurai plus que de petits événements de ferme à vous raconter, & cela n'est pas digne d'une grande Dame comme vous. C'est à vous que je parle, Milady Hariote, moi qui ne suis plus qu'une pauvre petite paysanne.





REPONSE DE LADY HARIOTE A CLARICE.

EH ! la pauvre petite payſanne eſt une grande impertinente, avec ſa grande Dame, & ſa Milady ! Si je ne ſavois pas bien que ma Clarice badine, je ne lui pardonnerois jamais la fin de ſa lettre ; je lui apprends que ces badineries me déplaiſent ſouverainement, il n'eſt point de condition qui aviliſſe une femme comme elle, il n'en eſt point qu'elle n'ennobliſſe. Je penſe, en vérité, que je ſuis folle d'avoir pris au ſérieux une plaiſanterie ; je n'ai point été maîtreſſe de ma plume, j'étois bleſſée de ce ton. Prenez garde, je vous prie, de ne vous manquer jamais de reſpect, car je ne vous le pardonnerois pas. Pendant que je ſuis en train de quereller, il faut que je vous donne votre compte, Monſieur le Baron. Vous n'entendez pas mal les intérêts de

votre amour propre ; mais vous négligez ceux de notre curiosité. Vous serez, dites-vous, votre confession générale à votre mere, dans quelques années d'ici, & nous donc? Pensez-vous que nous n'ayions pas autant d'envie qu'elle, de constater que vous avez été un peu vaurien? Point de délai ; il nous faut votre histoire bien détaillée, pour joindre à celle de votre épouse. Qui sait si cela ne me donnera pas la tentation de devenir auteur? Cela ne me sera pas difficile ; il n'y aura qu'à chercher les dates, ou les suppléer ; car Clarice & moi avons l'habitude de n'en marquer aucune. Ce manquement réparé, voilà un livre tout fait, un livre nouveau, un livre qui ne contiendra que du vrai, & qui ne sera pas vraisemblable. Cela n'empêchera pas qu'il ne soit bien vendu : on veut lire à Paris, n'importe quoi, c'est un air, une manie. Quel plaisir pour moi d'entendre les raisonnements qui se feront sur l'auteur, & sur l'ouvrage! car je veux garder l'*incognito* ; & l'auteur sera Madame de trois étoiles. Je serai précisément dans le cas d'Apelles derriere son tableau. Un impertinent

petit maître me dira : quel pitoyable ouvrage ! il n'y a aucun sel, & il n'eût tenu qu'à l'auteur d'y en mettre, il n'y avoit qu'à feindre le Baron un peu moins respectueux, ou si l'on vouloit conserver le caractere de cet Amadis, Montalve étoit tout propre à figurer auprès du Lovelace de la premiere Clarice; quelques attentats de sa part auroient un peu égayé la matiere, & nous eussent fourni quelques pages des lamentations de l'héroïne. Mais le Ciel avoit fait pour elle, des hommes qui ne ressemblent à rien à ceux de nos jours. Il n'y a pas jusqu'aux gens de mer, qui, sous les yeux de cette infante, n'acquierent une modestie qu'on auroit peine à trouver dans des moines. Je répondrois bien à cette premiere question. Si on multiplioit les Clarices, les hommes de sens se multiplieroient d'eux-mêmes. C'est presque toujours la faute des femmes, quand les hommes sortent en leur présence des bornes du respect; mais cette réponse qui feroit fort bonne, feroit peu d'honneur au sexe, il faut donc la supprimer. J'avertirois ensuite, qu'un auteur qui respecte les mœurs, s'il fait un roman,

n'y doit jamais faire entrer ces détails dangereux, dont la Clarice & la Pamela de Monsieur Ritsharsond sont lardés. Il connoissoit mal le cœur humain, s'il s'est persuadé que ces récits inspireroient l'horreur du vice, & je sais qu'ils ont produit un effet contraire en plusieurs personnes. Il n'y a guere que les jeunes gens qui lisent les romans, l'auteur doit donc les avoir toujours en vue, & n'y pas laisser entrer un seul mot propre à exciter des idées sales; l'honnête homme, auteur de ces deux ouvrages a voulu donner l'horreur du vice, & ne s'est pas apperçu qu'il avoit donné des leçons de ce même vice qu'il vouloit combattre.

Mais, voyez un peu où m'a emportée le desir de voir votre confession générale, Monsieur le Baron : voilà une sotte page de dissertation qui se trouve là, *à propos de botte*, & que vous auriez évitée si vous vous étiez prêté de bonne grace à nous révéler votre vie passée.

C'est à vous que je parle, Clarice; car il faut bien employer vos expressions. Je fais serment de ne manger de bon cœur, pain sur nappe, que

vous n'ayiez engagé votre époux à cette confession ; & pour l'y encourager, je vais vous faire la mienne. C'est que ces romans, proscrits de notre bibliotheque, couvrent actuellement ma table ; qu'il y en a plusieurs dont la lecture peut procurer quelque utilité, & qu'on en pourroit tirer les plus grands fruits, si on les faisoit comme il faut. Je sais que vous allez vous récrier sur le temps perdu ; pour me venger, je vous souhaite une grossesse pareille à la mienne, qui vous cloue sur un lit de repos, qui vous donne de bonnes vapeurs, des vapeurs noires sur-tout ; mais non, condamnez-moi, accusez-moi plutôt de frivolité, que d'éprouver un état pareil au mien ; il me rend stupide, vous vous en appercevrez en lisant ma lettre, elle est remplie des quatre côtés, & je n'ai encore rien dit qui vaille la peine d'être lu. Il faudra remplir une autre feuille, & je veux prendre pour cela l'intervalle de deux vapeurs.

Je tiens ma tête, je crois, je me hâte crainte qu'elle ne m'échappe. Ce qui vous est arrivé depuis quelque temps, ressemble comme deux gouttes d'eau à un malheur, & ce malheur

apparent va vous conduire à l'état le plus tranquille qu'on puisse espérer dans la vie, à un état qui sera envié des soi-disant heureux du siecle, s'ils pouvoient en avoir une idée. Je considere une riche héritiere qui entre dans le monde, comme une proie sur laquelle d'avides chasseurs jettent un œil de concupiscence. Que d'efforts pour la faire tomber dans des pieges! le plus audacieux devient respectueux, rampant même. Il se contrefait, se réforme, bien déterminé à réparer le temps perdu pour ses débauches. Il jure qu'il a de l'amour, ah! vraiment il en a, mais c'est pour l'or, & qui voudroit séparer l'héritiere de l'héritage, il se consoleroit de la perte de la premiere, par la possession du second. A peine en devient-il le maître, que le renard reprend sa peau. La femme ne reconnoit plus son amant dans son époux. Oh! si ce malheur m'étoit arrivé, je me serois démariée; j'aurois dit aux Juges: ce n'est pas là l'homme que j'ai épousé, que j'ai juré d'aimer, de respecter, je ne connois pas celui-là, je ne veux rien avoir de commun avec lui. Mais supposé qu'on ait le bonheur d'attra-

per un bon billet dans cette loterie, un mari comme le commun des hommes, en qui les vices & les vertus soient partagés, cela fait une alternative de bons moments, & d'instants insupportables. La belle félicité ! Enfin, celle qui a le gros lot, c'est-à-dire, un époux tel que le mien, n'est pas pour cela parfaitement heureuse. Les bienséances, les affaires le lui enlevent les trois quarts du jour; elles le partagent, & laissent sa triste moitié dans une solitude qui est d'autant plus pénible, qu'elle sent mieux le bonheur dont elle est privée. Vous n'avez rien à craindre de pareil; votre solide, votre médiocrité vous affranchissent de ces importants riens, qu'on nomme bienséance. Point de distractions, point d'efforts à faire pour cacher votre tendresse mutuelle; les innocentes créatures avec lesquelles vous vivez, loin d'en être choquées, en béniront le Seigneur. Oh! que ne suis-je bergere avec vous, ma chere Clarice. Ce revenu qui nous suffit à peine, à cause des misérables besoins du luxe & de l'usage, seroit surabondant. Depuis votre lettre, je ne rêve que maisons champêtres, jardins sans

fleurs, troupeaux, & quand je me réveille, que je jette les yeux sur ces belles tentures, ces lits de damas, ces miroirs, cette toilette, il me prend envie de jeter le tout par les fenêtres. Procurez-moi du moins des songes agréables; je vous demande le journal de votre vie, & si la poste se fâchoit de m'apporter des paquets si précieux, j'enverrois des exprès. Je devrois, parmi les biens que je vous envie quelquefois, mettre au premier rang Madame votre respectable belle-mere; attendez dans six mois, & vous verrez mes lamentations sur cet article. Je possede actuellement un trésor qui me dédommage de la privation du vôtre. Notre mere commune remplit à mon égard toute l'idée que je m'étois faite de la perfection, de la tendresse maternelle, & des délices de l'amitié. Aussi, ne suis-je point en retard pour les sentiments de la plus respectueuse tendresse. Si mon esprit s'ennuie, mon cœur n'a pas le temps de partager son ennui, je vous en assure; il n'a jamais été plus occupé, & quoiqu'il soit partagé entre trois, il me semble que vous y êtes arrangés assez à l'aise. Il faudra pourtant vous presser un peu; il me

faut une petite place pour la petite créature, que je mettrai bientôt au jour, & puis il en faudra une autre pour vos enfants qui me seront aussi chers que les miens; car il me semble, ma chere, que nos deux êtres n'en font qu'un, & qu'entre nous tout est en commun. Vous devriez bien consentir à la parfaite communauté. Ma mere ne me permet pas d'en dire davantage sur cet article, & prétend que cela est contre les conditions qu'elle nous a imposées, quand elle nous a confié votre situation, que vous vouliez nous dérober. Je lui obéis, quoi qu'il m'en coûte; mais j'espere que le voyage de Milord y apportera quelque changement.





LETTRE

DE MAD. DERBY.

A MAD. LA BARONNE D'ASTIE.

MADAME,

JE répéterai vos obligeantes paroles. Si le Ciel vous a accordé une belle-fille telle que vous la lui aviez demandée, il a donné à ma chere Clarice, une mere & un époux tels que je les eusse choisis pour elle, si le Ciel m'avoit laissé cette disposition. J'espère qu'elle se rendra digne de vos bontés par sa respectueuse obéissance, & qu'elle s'efforcera de vous suivre, au moins de loin, dans la pratique des héroïques vertus. J'attends avec impatience le moment de profiter de vos bons exemples; mais quelque [illegible] quesoit mon desir à cet égard, je ne puis quitter Milady V***. dans l'état où elle est, sur-tout dans la circonstance où son mari est parti pour Londres, sans nulles autres affaires que

celles de ma fille. Si je parlois à une Dame moins déſintéreſſée, je lui dirois qu'il eſpere aſſurer à Clarice une fortune plus digne de Monſieur votre fils. Pour vous rendre ce propos plus ſupportable, ayez la bonté d'envifager que cette augmentation de bien vous mettra en état de ſatisfaire votre humeur bienfaiſante. J'eſpere que ma fille n'aura jamais un ſentiment contraire au vôtre ; j'oſe vous aſſurer qu'en cela, ſur-tout, elle aura beſoin d'être modérée.

Je ſuis avec un parfaite eſtime Madame. Votre très-humble, &c....

LETTRE

DE MADAME DERBY

A CLARICE.

Dieu ſoit béni mille & mille fois, ma chere Clarice ; il a rempli le plus cher de mes deſirs. Vous voilà placée dans le ſein d'une famille vertueuſe, ſous les yeux d'une mere reſpectable, qui ſera votre guide,

éloignée du pays des illusions, du grand monde, des occasions de vous perdre, à portée de vous sanctifier. Que pouvois-je desirer de plus ? J'ai passé le court intervalle où nous avons demeuré ensemble, à sonder votre cœur, à en connoître tous les plis & replis. Je n'y ai rien trouvé capable de m'alarmer ; mais j'étois restée indécise sur le degré de perfection que Dieu demandoit de vous. Vous aviez une grande horreur du mal, de l'attachement pour vos devoirs, un esprit assez juste pour n'estimer votre fortune que parce qu'elle vous mettoit à portée de soulager les misérables. C'étoit déjà beaucoup, & ordinairement, Dieu ne demande pas une plus grande perfection de ceux qu'il destine à vivre dans le grand monde. Vous y sembliez appellée, & je n'avois garde de m'opposer à votre vocation. Une voix secrete me disoit pourtant, que de si heureuses dispositions devoient vous conduire plus loin ; je vous abandonnai à la divine Providence ; mon attente n'a point été trompée ; elle a manifesté ses desseins. Eh ! qu'ils sont pleins de bonté pour vous ! Il est bien difficile de vivre au milieu du monde,

ſans en contracter les ſouillures. Il faut s'attendre à un déchaînement général, ſi on veut y vivre en chrétiennes. Dieu vous épargne ces combats, penſez ſouvent que vous n'auriez pas eu le courage de les ſoutenir, & treſſaillez de joie de l'aſyle qu'il vous a ménagé. Soumettez vous aux deſſeins de perfection que Dieu a par rapport à vous. J'ai vu par votre lettre, que vous n'aviez pas même l'idée de ce en quoi elle conſiſte. Non, ma chere, un viſage pâle, une mine auſtere ne ſont point les attributs de la ſainteté: elle n'exclut point une joie innocente, les douceurs de l'amitié, ou plutôt ce n'eſt qu'elle ſeule qui procure ces ſolides biens. Une étude ſuivie vous découvrira, j'en ſuis ſûre, que Madame d'Aſtie a trouvé le moyen de tendre à la ſainteté, dans les actions les plus communes, & dans la vie la plus ordinaire en apparence. J'en ai pour garant, ce parterre métamorphoſé en potager. Cette fidélité à correſpondre aux mouvements de la grace, dans les petites choſes, m'annonce les grandes vertus. Je vous abandonne aux ſoins de cette ſage maîtreſſe, ſes exemples vous en appren-

dront davantage que mes froids discours. Je me joins à ma seconde fille pour vous demander le journal de vos actions, joignez-y celui de vos découvertes, par rapport à Madame la Baronne, je veux tâcher dès ici, de la prendre pour modele.

Hariote & moi, nous sommes étonnées plusieurs fois, comment elle avoit pu donner son consentement à votre mariage, sans vous connoître plus particuliérement. Vous convenez vous-même que vous aviez un peu l'air d'une aventuriere. Elle vous croyoit pauvre, Monsieur Beker ne vous connoissoit pas assez pour répondre de votre caractere & de vos mœurs; il y a donc quelque chose là dessous que je ne comprends pas, & dont je vous demande l'explication. Nous avons aussi un grand desir de connoître les deux Ecclésiastiques avec lesquels vous avez dîné.

(*Lady Hariote continue*)

Plus, les aventures de vos dignes compagnons de prison. Notre mere veut du solide, elle a raison. Je veux de temps en temps du frivole, je n'ai

pas tort, parce que ma tête est encore terriblement verte, & que j'ai des vapeurs. Oh la belle chose que ces vapeurs ! c'est une excuse banale, & une femme qui a l'honneur d'en être attaquée, peut être tout ce qu'il lui plaît sans conséquence. Est-elle distraite, mauſſade, impertinente, ennuyeuse, contrariante, tout cela se met sur le compte de ces pauvres vapeurs ; ce sont elles sur lesquelles j'ai excusé la licence d'interrompre un bon discours, pour bavarder.

(*Madame Derby conclut.*)

Il ne me restoit qu'à finir, mon enfant, elle ne m'a point interrompue, je t'embrasse & ton cher époux.

Nota. Vous ne devez avoir aucun scrupule sur la lettre de change du bon Ryding ; c'est ce qui lui restoit de votre revenu entre les mains ; rien n'est plus à vous que cet argent. Milord prétend que, sans s'écarter de vos intentions, il vous fera plus riche, je loue les siennes ; mais j'ai dans l'esprit que Dieu saura les rendre inutiles ; il vous veut pauvre, vous le serez, & je ne pourrai m'en affliger.



LETTRE DE CLARICE A MADAME SA MERE.

VOUS m'impoſez une ſi grande tâche, ma très-chere mere, qu'il faut que ma ſœur Hariote ſe contente d'un ſeul mot, dans cette longue lettre. Pour ne la pas alonger inutilement, je commence. Les proteſtations de mes ſentiments ſeroient inutiles, vous en êtes convaincues.

Le troiſieme jour de mon arrivée ici, j'ai prié Madame d'Aſtie de m'aſſocier à ſes travaux champêtres, & après bien des difficultés, elle m'a accordé une partie de ma demande. Je ſuis trop fluette, me dit-elle, pour la ſuivre dans des travaux auxquels elle s'eſt habituée petit à petit, il faut que je faſſe comme elle. Pour commencer, elle m'a établie intendante des vaches, & de la laiterie, une ſervante ſous moi, s'entend, & elle n'en avoit point. Il y a ſur-tout, une belle

vache noire, qui eſt la bête de prédilection; je viens d'en apprendre les motifs. C'eſt la vache des pauvres. J'en nourris ſept pour moi, dit la Baronne, une de plus n'eſt pas une augmentation de dépenſe & de peine. J'ai conſacré à Dieu une belle geniſſe que j'ai nourrie avec complaiſance, ſon lait eſt diſtribué aux pauvres, & ſon veau vendu à leur profit. La plupart de nos femmes ſevrent leurs enfants à trois ou quatre mois, pour prendre des nourriſſons. Ces pauvres petites créatures abandonnées pour l'étranger, dépériſſent; je leur coupe ce lait avec de l'eau d'orge, ou quelqu'autre choſe adaptée à leur ſanté; je leur ai fait avec des biberons de terre, des mamelles artificielles, & j'ai montré aux meres à s'en ſervir. Je viſite une fois chaque jour toutes les nourrices; je veille à la ſûreté, à la ſanté, à la propreté de ces enfants: cela a mis notre village en réputation pour les bonnes nourrices; les Négociants de Bordeaux les plus aiſés, envoient ici leurs enfants, & cela a mis nos payſans fort à leur aiſe; il n'y a de vrais pauvres ici, que les vieillards & les infirmes, encore

font-ils affiftés. Il y a douze ans, ajouta la Baronne, qu'on ne comptoit que foixante feux dans cette paroiffe, ce nombre a triplé, foit par des mariages, foit par des étrangers qui s'y font fixés, foit par des anciens habitants que la mifere en avoit chaffés, & que l'efpoir d'y trouver du pain nous a ramenés. Mais, Madame, lui dis-je toute furprife, comment avez-vous pu fubvenir à la fubfiftance de tant de perfonnes ? Votre revenu eft fi modique, que j'ai peine à comprendre comment il peut fournir à votre fubfiftance ; d'ailleurs la terre n'a point augmenté à proportion des habitants. Non, m'a répondu la Baronne ; mais ayant été mieux cultivée, elle a rendu au triple ; dix fois plus d'habitants ne nous embarrafferoient pas.

Ce pays eft rempli de landes incultes, il y avoit d'immenfes terreins, qui ne produifoient que des broffailles, & ne rapportoient rien à leurs propriétaires. La mifere avoit abattu le courage du payfan, la plupart alloient mendier plutôt que de mourir de faim. J'arrivai ici dans le même temps que les deux Eccléfiaftiques que vous avez vus, en furent nommés, l'un Curé,

& l'autre Vicaire : ils pouvoient prétendre à quelque bénéfice plus considérable ; car celui-ci n'étoit que de cinq cents livres pour les deux Pasteurs; nous étions amis, depuis long-temps; ils se persuaderent que nous pourrions ensemble faire quelque bien, & briguerent cette Cure qui n'étoit pas fort courue, mais dans laquelle ils pouvoient vivre, parce qu'ils avoient huit cents livres de revenu de leur patrimoine. On peut dire que ce petit canton présentoit aux yeux, l'image la plus touchante de la misere humaine; de vieux parents abandonnés de leurs enfants, & ensevelis dans le fumier, toujours prêts à mourir de faim; des enfants nuds, maigres, haves; une ignorance absolue de la Religion, qui seule pouvoit adoucir leurs peines; une habitude de fainéantise qui leur ôtoit jusqu'à la pensée d'essayer à les faire finir, ou du moins à les diminuer. Je me serois découragée à la vue de ces obstacles, si je n'avois été soutenue par l'ardeur de ces freres zélés. Ils commencerent à travailler infatigablement à l'instruction de ces pauvres gens, ils gagnerent leurs cœurs par de petits secours, &

parvinrent à leur faire comprendre que la pareſſe conduit en enfer, & eſt la mere de tous les vices. Notre exemple acheva ce que l'inſtruction avoit commencé. Mon fils, quoiqu'encore très-jeune, ſe ſoumit aux travaux qui pouvoient ne pas excéder ſes forces; je me mis moi-même à la tête de quelques femmes. Ces bonnes gens ſavoient que nous n'avions pas été élevés pour cela, ils eurent honte de leur oiſiveté. Une famille, compoſée d'un pere, d'une mere & de quatre garçons, étoit ſur le point de s'expatrier; le Curé acheta pour deux cents livres un terrein qui contenoit vingt mille toiſes; il retira ces infortunés dans ſa Cure juſqu'à ce qu'ils euſſent défriché ce terrein. L'ouvrage fut pénible. Il fallut déraciner des reſtes d'arbres, qui y avoient été autrefois, & qui étoient fort étendus ſous terre. Le pere, & le fils ainé qui avoit ſeize ans, ſe chargerent de ce travail: la mere & ſes trois jeunes fils déracinoient les broſſailles dont les racines étoient moins profondes. A meſure qu'on tiroit ces racines on les couvroit de terre, par différents tas, en leur donnant la forme d'un

four; & on y laiſſoit une porte. De temps en temps on aſſocioit quelques payſans à cette corvée, & le Curé les payoit, enſorte qu'en moins de temps qu'on ne l'avoit eſpéré, la terre ſe trouva purgée de ces racines, & très-bien remuée : comme la pauvre famille ſavoit que ce terrein étoit la récompenſe des peines qu'elle prenoit, elle travailloit avec une ardeur non pareille. On mit enſuite le feu à tous ces fours & comme on fit cette opération au commencement de l'automne, les pluies qui ſurvinrent bientôt délayerent les cendres qu'on eut ſoin de diſperſer ſur cette terre. La moitié devint des prés artificiels qui produiſirent dès la premiere année, au delà de l'eſpérance, le reſte donna du froment qui ne péchoit que par trop de force. Il faut des faits aux payſans. Le plus grand nombre s'étoit moqué de l'entrepriſe, ils commencerent à devenir plus dociles; il y avoit peu de fermiers qui n'euſſent de pareilles terres, ils auroient bien voulu faire la même opération, une réflexion les arrêta tout court. Ce travail alloit devenir très avantageux aux propriétaires, en mettant en valeur des terres incultes; mais il n'en

n'en reviendroit d'autre avantage au cultivateur, que celui de faire hausser le prix de sa ferme, & peut-être de sa taille. Pour remédier à ces deux inconvénients, M. Duboc le cadet (c'est le nom du Vicaire) se chargea de parler à tous les propriétaires, & en tira un acte, par lequel ils abandonnoient pendant quinze ans le profit des endroits qu'on mettroit en valeur. Il y en eut même plusieurs qui fournirent de l'argent aux fermiers pour acheter du bétail, à condition d'être remboursés dans l'espace de six années. De mon côté, j'écrivis à M. l'Intendant de la Province, je lui remis un mémoire, & nous en obtînmes une assurance que la Paroisse ne seroit point surchargée, à raison de la richesse qui lui seroit procurée par son travail.

A peine eut-on réglé ces importants articles, qu'on apperçut une émulation que nous eûmes soin d'entretenir, & d'accroître. J'avois conservé à Bordeaux quelques liaisons avec des personnes pieuses, & dévouées aux bonnes œuvres; elles se prêterent volontiers à celle-ci. On proposa des prix pour celui qui, chaque semaine, auroit

défriché un plus grand eſpace de terrein. Ce pays eſt naturellement ſec & aride ; on creuſa des foſſés qui devoient ramaſſer les pluies, & on ménagea des rigoles qui conduiſoient l'eau dans les champs, pendant que les lieux bas où les eaux ſéjournoient, & formoient des marécages, furent inſenſiblement deſſéchés. On fit par-tout des prés artificiels, qui nous donnerent l'aiſance de nourrir une grande quantité de bétail, & nous eûmes bientôt le moyen de fertiliſer nos terres, par un abondant fumier. Il falloit une plus grande quantité de bras, que nous n'en avions, pour faire ces ouvrages ; notre digne Paſteur & ſon frere ſurent nous en procurer. Ils ſacrifierent leur patrimoine, dont ils firent deux parts. Huit mille livres furent employées à acheter des fonds incultes ; le reſte fut deſtiné à nourrir les étrangers que l'eſpoir d'un petit morceau de terre attira parmi nous. Mille toiſes de terrein tout défriché, furent données, en forme de ſalaire, à chaque famille qui auroit travaillé une année entiere, & comme nos Paſteurs avoient encore plus à cœur le ſalut de tous ces pauvres

gens, que leur soulagement corporel, voici l'ordre qu'ils établirent. On se mettoit au travail à la pointe du jour, le rendez-vous des travailleurs étoit à l'Eglise, où l'on faisoit à haute voix une priere fort courte. On quittoit le travail à onze heures, & on venoit à l'Eglise entendre la Sainte Messe; puis jusqu'à trois heures, on se reposoit. Ces quatre heures n'étoient pas perdues, nos ouvriers en employoient ordinairement la plus grande partie à dormir, & se trouvoient tout renouvellés pour continuer le travail jusqu'à la nuit. Au commencement, nous eûmes quelque peine à retenir les jeunes gens, qui après souper, auroient voulu employer une partie de la nuit à danser, comme font les moissonneurs. Un peu de fermeté, de grandes louanges à ceux qui commencerent à s'en abstenir, quelques petites récompenses des discours familiers les Dimanches, sur le danger de ces divertissements nocturnes, nous en débarrasserent entiérement.

Pendant que nos ouvriers employoient leurs bras à préparer la terre, notre Vicaire, & moi, employions tout ce que Dieu nous avoit donné d'esprit,

pour nous instruire de tout ce qui regardoit l'agriculture ; nous apprîmes à distinguer les différents sols ; à les améliorer par des mêlanges. Nous nous instruisîmes de ce qui convenoit à chaque terroir ; nous apprîmes à connoître les bestiaux, leurs maladies, les précautions nécessaires pour les en préserver, les remedes propres à les en guérir. Nous demandâmes des conseils aux savants de nos jours, qui se consacrent à cette sorte d'étude, & bientôt nous fûmes en état de leur en donner, parce que nous joignions la pratique à la théorie. Je tirai bien huit mille livres de mes amis, pour notre entreprise, sans compter les bestiaux qui furent avancés par les particuliers, & qui furent payés dès la fin de la quatrieme année.

Ce qui rendoit ce pays extrêmement pauvre, c'est qu'il est éloigné de tout passage, & des grandes Villes ; par conséquent, il y avoit peu de débouché pour les denrées. Il ne falloit pas penser à les envoyer à Bordeaux : quel paysan eût voulu faire dix-huit lieues, pour vendre quelques livres de Beurre ? Après y avoir bien pensé, voici ce que j'imaginai.

On fit une assemblée de tous ceux qui avoient des bestiaux, & on leur proposa de mettre leur lait en commun. Le Mardi & le Mercredi furent destinés à battre le beurre, & on choisit pour le faire, quelques femmes qui furent dispensées d'aller aux champs. On leur fournit les nouveaux battoirs qui abregent l'ouvrage, & deux d'entr'elles furent chargées de partir tous les Jeudis, pour se trouver à Bordeaux les jours de marché. On fit la dépense d'une grande charrette couverte, on leur donna un homme pour la conduire, & elles eurent le soin de vendre tout le beurre & toutes les denrées du village. Elles étoient de retour le Samedi; & le Dimanche après Vêpres, le Curé à qui l'on avoit remis l'argent de la vente, distribuoit le prix du beurre, à chacun tant par bête, & à chaque particulier, le provenant de ses denrées. Cette méthode nous produisit de grands avantages. Nous vendions beaucoup mieux dans cette grande Ville, que dans les marchés d'alentour; & puis nos travailleurs n'étoient point distraits, au lieu qu'auparavant, chaque famille étoit obligée d'envoyer une personne

à deux ou trois lieues aux environs, ce qui étoit une journée perdue. Un accident nous fournit une nouvelle méthode, dont nous nous trouvâmes à merveille. La maladie se mit chez un de nos paysans, qui dans une semaine perdit six bêtes à cornes. La frayeur se répandit parmi tous les autres, ce qui les mit dans une disposition de docilité dont nous profitâmes: ce fut de mettre les bêtes en commun. On avoit employé tous les enfants à nettoyer les terres des cailloux dont elles étoient remplies; on construisit cinq grandes étables, ou plutôt on en agrandit cinq des plus vastes dont les murailles furent construites en partie avec ces cailloux. Chaque écurie eut assez de femmes pour en avoir soin, & on en laissa toujours une vuide, qui devoit servir d'infirmerie au bétail. Dans la suite nous avons été obligés de multiplier ces étables. Tout ce qui en sortoit étoit vendu à profit commun, & on prélevoit sur ce profit de quoi remplacer les bêtes enlevées par la maladie; mais nous en avons peu perdu; la propreté, la séparation des bêtes malades d'avec les saines, le choix & l'apprêt

des choſes dont on les nourrit, nous ont fait éviter les calamités dont la France à été affligée à cet égard. Je ſuis la ſurintendante de ces étables, M. Duboc me ſeconde, & nous avons grande attention que celles qui en ont ſoin faſſent leur devoir. Nos payſans dorment tranquilles, parce qu'ils ſavent qu'à moins d'une mortalité générale, ils ne peuvent être ruinés. Le fumier ſe diſtribue à raiſon du nombre des bêtes que chacun fournit au magaſin, & tout le monde eſt content.

Dès la ſeconde année, la Providence nous ouvrit une autre ſource d'abondance. Ce fut la méthode de faire éclorre les poulets dans le fumier & dans les fours. Il eſt vrai que cette premiere année produiſit peu de choſe, nous payâmes notre apprentiſſage; mais inſtruits à nos dépens, les autres années nous gagnâmes beaucoup. Les mûriers que nous avons plantés la troiſieme année, nous donnent des feuilles depuis ſix ans, & c'eſt une autre ſource de richeſſes qui s'augmentent chaque jour. On marie tous les ans les jeunes gens, & quand les parents étoient abſolument pauvres, (ce qui n'arrive plus aujourd'hui,)

on leur donnoit mille toises défrichées ; tout le village se cotisoit pour les ensemencer, & pour leur donner deux bœufs & une vache. Aujourd'hui, les parents se piquent d'honneur, & seroient bien fâchés qu'on pût leur reprocher de n'avoir point été assez ménagers pour se trouver dans le cas d'avoir recours à la communauté. Nous n'avons de pauvres, comme je vous l'ai dit, que les vieillards & les infirmes, auxquels il faut ajouter les nouveaux habitants. Tous les jours il nous vient des pauvres familles, auxquelles on n'est point en état de donner des fonds ; si ce sont de bons sujets, on les assiste, & nous attendons de la Providence, des secours pour les établir.

Madame d'Astie eût pu parler beaucoup plus long-temps, sans que j'eusse pensé à l'interrompre. J'étois extasiée, je ne savois si j'en devois croire mes yeux, & si ce n'étoit point un Ange sous une forme humaine. Lorsqu'elle eut fini son discours, un mouvement machinal me mit à ses pieds, & il sortit de mon cœur, plus que de ma bouche, des exclamations, des actions de graces au Très-Haut, pour la faveur qu'il me faisoit, en

m'accordant un tel modele. Oh ! que ce fut bien en ce moment que je desirai d'être riche. Mais Dieu peut suppléer à mon impuissance ; toujours est-il vrai que je lui eusse voué de bon cœur, la plus grande partie de ce que je possede, si je me fusse cru maîtresse d'en disposer.

Ma belle-mere me releva, après m'avoir embrassée, elle finit toujours par-là. Je la priai de me permettre de lui faire quelques questions.

Je lui demandai pourquoi ses vaches n'étoient point en commun comme celles des autres habitants. Je les y ai mises au commencement, me dit-elle, pour encourager les autres. Quand nos paysans ont été bien convaincus de l'avantage de la communauté, j'ai retiré mes bêtes ; il faut éviter de donner lieu de croire à ces gens grossiers, qu'on ait eu en vue son intérêt particulier, dans les choses qu'on établit pour le bien général. Ils voient par leurs yeux que je n'ai point augmenté mon bien, depuis douze ans, & sont parfaitement convaincus, quand je leur propose quelque chose de nouveau, que je ne me regarde en rien, c'est ce qui fonde

leur obéiſſance ; elle eſt telle aujourd'hui, qu'ils reçoivent mes avis comme des Oracles, & ſont toujours diſpoſés à les ſuivre. Et à quoi les occupez-vous en hiver, lui demandai-je ? Il eſt peu de jours, me répondit-elle, où l'on ne trouve de quoi s'occuper aux champs. Nos hommes prennent ce temps pour couper du bois dans la montagne, préparer des échalas. Nous avons des charpentiers qui travaillent les plus gros arbres, pour réparer les maiſons, & en bâtir de nouvelles ; nos jeunes garçons, en leur aidant, ſe mettent en état de leur ſuccéder. On raccommode les haies rompues, on fait de nouveaux foſſés pour les eaux, on bat les bleds, en un mot, chacun trouve de quoi s'occuper. Comme les ſoirées ſont fort longues, on couche les enfants de bonne heure, après quoi on ſe raſſemble pour filer dans les anciennes étables. On appelle cela des cabarets, & il y en a douze dans le village. Les femmes ſont aſſiſes d'un côté, & les garçons de l'autre ; chaque famille fournit la lumiere une ſemaine. Les garçons dévident le fil. Une vieille femme préſide à l'aſſemblée, & a ſoin

que tout soit dans l'ordre. Je les visite une fois tous les quinze jours, M. le Curé & son frere en font autant. Mais, lui dis-je, tous ces gens-là ne travaillent point en silence, n'abuse-t-on point de ce mêlange des sexes? Est-il possible, parmi ces gens grossiers, qu'il ne s'éleve point de querelles, qu'on n'entende point de jurements, de paroles messéantes, qu'on ne chante point de mauvaises chansons?

Le bon Dieu a béni les soins de nos Pasteurs, me répondit la Baronne. Actuellement nos paysans sont instruits; l'assiduité au travail en a fait de nouveaux hommes; ils n'ont plus le temps de commettre le péché, & on leur en a ôté toutes les occasions. Telles que sont les danses, les cabarets, les murmures de la pauvreté. Ils ne savent plus de mauvaises chansons, on y a substitué des cantiques; quand nous allons à la veillée, on leur raconte quelques histoires à leur portée; il y a quelques paysans de bon sens, & d'un certain âge, qui savent lire, & auxquels on a donné la vie des Saints, celle des Peres des déserts, & autres semblables. Ils se plaisent à

raconter ce qu'ils ont lu, & les autres les écoutent avec plaisir. Parmi ceux qui sont revenus au village, après en avoir été chassés par la misere, il y en a qui ont été à la guerre, ou sur la mer, ils racontent aux autres ce qu'ils ont vu dans leurs voyages, & cela les rend tout oreille. Au commencement on juroit par mauvaise habitude, un sou d'amende à chaque jurement a commencé la correction, le bannissement de ces soirées pendant plusieurs jours a fait le reste. Au surplus, on ne force personne d'y venir, mais ils les regardent comme des récréations, & il n'y a guere que les infirmes qui y manquent. A onze heures, on fait la priere du soir; dans chaque cabaret, & puis on se retire. M. le Curé dit sa Messe le lendemain à sept heures du matin, & nous avons le plaisir d'y voir toutes nos bonnes gens y assister avec piété & modestie; il en avance l'heure à mesure que les jours alongent, ensorte qu'on est toujours prêt pour le travail, lorsque le jour commence.

Mais, dis-je à la Baronne, si vous retranchez la danse & les autres amusements dangereux à vos paysans;

ils sont donc absolument sans récréation ? Nous nous efforçons de leur en procurer d'innocentes, me répondit-elle. Tous les Dimanches & fêtes, après avoir satisfait aux devoirs de Religion, je les rassemble dans une grange, les filles & les femmes, s'entend ; nous jouons en hiver aux quilles, à la boule ; quand il fait chaud, à de petits jeux : nos Pasteurs de leur côté, amusent les hommes à tirer de l'arc, à des jeux propres à entretenir ou augmenter leurs forces. D'ailleurs, nous les avons accoutumés à se donner de petites fêtes. Les jours de ma fête & celle de mon fils, nous régalons toute la Paroisse d'une collation ; M. le Curé & son frere en font autant. Nos paysans nous imitent. Celle qui préside au cabaret, n'y manque jamais, & invite toutes celles de sa coterie ; nous nous trouvons assidument à ces petites fêtes, où tout se passe, je vous assure, avec autant de décence que de gaieté.

N'êtes-vous pas ravie de ce récit, ma chere Hariote ? On éleve des statues aux destructeurs du genre-humain, aux conquérants ; combien sont plus précieux à l'humanité, ces généreux bienfaicteurs, dont l'unique soin est

de procurer le bonheur de tout ce qui les environne ! Leur ſiecle ingrat méconnoît leurs ſervices ; après tout, il n'auroit pas de quoi les payer, ce n'eſt que dans le Ciel qu'ils peuvent trouver une récompenſe digne d'eux. Ma ſeconde mere m'a mené rendre les viſites que j'avois reçues. J'ai été dans chaque famille, & je ne reviens point de mon étonnement. Nous avions dîné dans un village, ſur la route, en venant ici : en vérité, le cœur me ſouleve encore, quand je penſe à l'horrible mal-propreté des habitants de ce village, & on dit que tous les autres lui reſſemblent. Je ne m'étonne plus des maladies qui dévaſtent les campagnes. On reſpire chez ces infortunés un air empoiſonné ; chaque porte eſt ornée d'un fumier infect, ou d'une crapaudiere, c'eſt-à-dire, d'un trou où ſe ramaſſent les eaux de pluies, qui jointes avec celles qui découlent des fumiers, fourniſſent en été des exhalaiſons peſtilentielles. Leurs maiſons ſont d'une humidité mal-ſaine, ſans fenêtres pour la plupart ; car on ne peut nommer fenêtre, une lucarne d'un pied en carré, enſorte qu'on ne reçoit de jour que par

la porte. Si les citoyens font la richesse réelle d'un Etat, comme le dit la Baronne dans son mémoire, combien ces causes de la dépopulation devroient-elles exciter l'attention du gouvernement? Que si la pitié pour ces pauvres malheureux n'est pas capable d'exciter la générosité des riches habitants des villes, que leur propre intérêt les excite du moins à s'unir pour remédier à ces inconvénients. C'est dans ces cachots que leurs enfants passent les premieres années de leur vie, temps dans lequel la nature est plus susceptible d'amélioration ou de dépérissement. Ils y prennent le germe de toutes les maladies dont les parents essuyent les incommodités. Je ne cite que ce motif, parce qu'il touche plus immédiatement les peres & meres. Une souscription dans les grandes villes, pour mieux loger les paysans, fourniroit des enfants plus sains sans fouler le citoyen. Ici, toutes les maisons nouvellement bâties sont élevées de quatre pieds au dessus du niveau de la rue, & on y monte par un escalier. Elles ont au moins deux grandes fenêtres exposées au meilleur air. Pas une seule crapaudiere; on a tout mis

de niveau, & l'on a pourvu à l'écoulement des eaux. Les fumiers sont à une distance raisonnable, & tous ramassés en quatre tas. Ma belle-mere m'a dit qu'au commencement les paysans des villages voisins venoient les enlever la nuit, on y a pourvu en les renfermant dans une bonne haie, & des dogues en sont les gardiens, pendant la nuit. Le dedans des maisons est propre, net, & pavé des pierres qu'on a retirées des terres. Les enfants les charrient dans de petits charriots qu'ils traînent, & cela les accoutume au travail. Si vous voyez qu'elle joie se répand sur le visage de ces bonnes gens, quand la Baronne entre chez eux, avec quel respect ils s'empressent de lui baiser la main, vous la croiriez déjà payée de ce qu'elle a fait pour eux. Si je ne m'étois pas fait une loi de me conduire par ses conseils, j'aurois répandu à pleines mains ce que j'ai d'argent, pour concourir à cette bonne œuvre. Elle me dit en riant, que la vraie charité est prudente; que je ne suis que prodigue; qu'il faut faire vivre le pauvre & se garder de l'enrichir: ce que je puis faire de mieux, je crois, c'est de

profiter de la grace que Dieu m'a faite, en me donnant un tel guide, & le meilleur moyen de le faire est de m'abandonner aveuglément à sa conduite.

A chaque pas qu'on fait ici, on trouve de nouveaux sujets de se récrier d'admiration. Parvenue à l'extrêmité du village, j'ai apperçu un grand espace couvert de toiles presque absolument blanches, des paysannes étoient occupées à les enlever. C'est le fruit des veillées de l'hiver; la charrette fera, la semaine prochaine, deux voyages à Bordeaux, pour y vendres ces toiles, & en rapporter le prix aux fileuses. Il y a actuellement dans le village six ouvriers qui travaillent ces toiles, dont un seul est maître; les cinq autres sont des enfants trouvés, que nous avons pris à l'Hôpital de Bordeaux, à l'âge de douze ans. Ils ont passé une année dans la maison de Messieurs Duboc, qui les ont instruits. Le plus jeune des deux, c'est-à-dire le Vicaire, s'étant fait Maître d'école, leur a très-bien appris à lire, à écrire, & l'on peut dire qu'il leur a inspiré tant de piété, qu'ils sont l'édification de

la Paroiſſe. A treize ans ils ont commencé leur métier de tiſſerand, ils entrent la ſemaine prochaine dans leur vingtieme année, & ils ſeront mariés tous les cinq, avec ſept autres garçons du village; leurs épouſes leur apporrent en dot deux vaches, qui ſont au magaſin; ils ſeront nourris pendant un an chez leur beau-pere, le maître tiſſerand va les payer cette année, & leur argent ſera mis de côté pour meubler leur petite maiſon. Vous en avez donc pluſieurs de vuides, dis-je à la Baronne? Non, mon enfant, me répondit-elle; mais voici comment on agit en pareil cas.

Toute la Paroiſſe approche des Sacrements une fois par mois. La veille de la Communion générale eſt appellée le jour du Seigneur, parce que le travail de toute cette journée, eſt conſacré à la charité. Les uns vont à la campagne couper du bois, d'autres le voiturent, ceux-ci le préparent en ſolives & en poutres, ceux-là trient la paille qui doit couvrir la maiſon. Les femmes mettent à part le fil qu'elles travaillent ce jour-là, & on en fait une piece qui, vendue au profit de la communauté, ſert à

acheter les clous, la chaux & les autres choses nécessaires pour bâtir une maison. Nous avons deux maçons établis ici depuis sept ans, qui préparent des pierres, & qui se font aider par les jeunes gens, qu'on appelle les enfants de bonne volonté. C'est une confrairie où nous n'admettons que ceux dans lesquels on remarque des talents unis à un excellent naturel, & c'est un grand honneur d'y être admis; je vous ferai voir les statuts de cette confrairie; à mesure que ces matériaux sont préparés on les emmagasine. Le seize de Septembre est le jour des mariages, & il ne s'en fait que ce jour là, c'est-à-dire entre les garçons & les filles; car ceux qui ont été déjà mariés, & qui veulent passer à de secondes noces, prennent le jour qu'ils trouvent le plus commode pour eux. On prépare les jeunes gens à recevoir le sacrement de mariage, un mois auparavant, c'est-à-dire qu'on a soin de leur expliquer les devoirs auxquels il les assujettit. Communément ces bonnes gens dont j'ai la confiance, me consultent sur le mariage de leurs enfants, & comme je les connois parfaitement,

je n'épargne rien pour les assortir. Ce jour est un jour de fête générale pour tout le village. On dresse des tables sous des feuillées, & pour ne pas induire les familles à une trop forte dépense, chacun, deux jours avant, apporte, selon sa bonne volonté, les uns des poulets, les autres un agneau; les Pasteurs & moi donnons l'exemple de cette libéralité. On fait des tables de trente couverts. Les mariés sont à la premiere, où il faut toujours que je prenne place. On se divertit innocemment le reste du jour, & le lendemain, les enfants de bonne volonté aident aux maçons à construire les maisons des nouveaux mariés. Comme les matériaux sont prêts, & que ces maisons, quoiqu'assez solides, sont simples & uniformes, elles sont bientôt élevées, & elles ont le temps de sécher tout l'hiver. Mais repliquai-je : il vous faut des portes, des fenêtres, des serrures, & mille autres choses. Presque tout se trouve dans le village, me répondit ma belle-mere. Tous les ans nous tirons cinq garçons des enfants trouvés; l'Hôpital, depuis plusieurs années, leur fait une petite pension qui aide au maître auquel

on les donne ; on les diſtribue tantôt aux laboureurs, tantôt au charron, aux maçons, aux menuiſiers ; & lorſqu'au printemps il eſt queſtion d'achever ces maiſons, le grand nombre de mains qui s'y emploient fait que l'ouvrage eſt bientôt achevé. Pour la ſerrurerie nous dédaignerions de fermer nos portes, ſans les paſſants. Nos payſans ont en horreur le vol, même d'une bagatelle, ainſi nous ne fermons que les premieres portes, & une ſerrure ſuffit pour chaque maiſon, on la prend toute faite à Bordeaux. Je ne me laſſe point de vous faire des queſtions, dis-je à Madame d'Aſtie. Comment avez-vous pu plier l'eſprit de toutes ces perſonnes, à des réglements ſages, à la vérité, mais un peu gênants ?

Les premieres années ont été pénibles, me dit-elle ; mais la Religion qui vient à la ſuite de l'inſtruction, ſurmonte tous les obſtacles. Nous avions des jureurs, des ivrognes & des gens tachés de pluſieurs autres vices ; le plus grand nombre s'eſt corrigé, quelques-uns ſont morts ; deux ſeulement ſe ſont expatriés, ſe voyant exclus de toute ſociété ; car les

incorrigibles ſont bannis de toutes les aſſemblées. Il y a douze ans que nous travaillons, tous nos jeunes gens ont été formés à notre mode, ils ont la crainte de Dieu, s'aiment mutuellement, tout le village ne fait qu'une grande famille, & je ne crois pas qu'il s'y commette un ſeul péché mortel dans l'année. Nos bonnes gens toujours occupés, n'ont pas le temps d'être tentés. S'il s'éleve quelque diſpute, le Soleil ne ſe couche pas ſur la rancune, nous avons bientôt terminé le différent. Nos payſans ſont convaincus que nous les aimons, que nous ne voudrions pas pour tout au monde commettre une injuſtice; ils nous regardent comme leurs peres, comme les auteurs de leur bien-être, ainſi ils ont une aveugle confiance en nous.

J'ai demandé à ma belle-mere ſur quoi on inſiſte le plus dans les inſtructions, qu'on leur donne. A leur inculquer fortement ces grands principes: ſoyez juſtes envers Dieu & envers les autres; ne faites point à votre prochain ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. On leur apprend que pour être juſte envers Dieu, il

faut faire pour lui toutes ses actions, les lui offrir, les faire de la maniere la plus propre à lui plaire. On les affectionne à son service, en leur faisant remarquer les bénédictions qu'il répand sur eux, en comparant leur état à celui de leurs voisins : les vieilles gens apprennent aux jeunes, les peines, les miseres qu'ils ont éprouvées dans leur jeunesse, & les exhortent sans cesse à bénir Dieu qui les en exempte. Vous ne verrez point ici de gens tristes & mélancoliques, même parmi nos malades ; nos champs retentissent du chant des cantiques, en un mot, c'est ici qu'il faut chercher des hommes heureux. A la cérémonie des mariages, nous en joignons une autre, ajouta ma belle-mere.

Dans les commencements, nous recevions avec facilité les nouveaux habitants. Deux choses nous ont rendus plus circonspects. La premiere est la difficulté de leur procurer la subsistance ; nous sommes environnés de terres incultes, qui se donneroient à un prix très-modique, mais nous n'en pouvons acheter que peu chaque année, faute d'argent. La seconde qui nous a paru la plus importante,

eſt la crainte que ces nouveaux venus ne gâtent nos payſans. Nous avons donc établi depuis huit ans une eſpece de noviciat. Nous ne refuſons point le travail à aucun paſſant, & nous ne leur accordons jamais d'autre ſecours. On offre une pioche ou quelqu'autre outil aux mendiants; les fainéants ſe ſauvent bien vîte, & nous en ſommes débarraſſés; s'il s'en trouve quelques-uns qui eſſaient à ſe plier au travail, alors on les encourage, & on les inſtruit. Ils couchent dans une écurie deſtinée à cet uſage, mais ils reſtent entr'eux, & juſqu'à ce qu'on les voie affectionnés au travail, on ne les admet ni aux veillées ni aux aſſemblées. Au bout de trois mois, s'ils perſéverent, on les reçoit au noviciat; ils y paſſent neuf mois, & alors ſi on eſt content d'eux, on leur promet l'incorporation. Il nous arrive ſouvent des familles entieres, d'autres fois ce ſont des garçons; on tâche de les occuper ſans relâche, & par-là on parvient à les corriger de leurs vices. Nous recevrons onze familles, le jour des mariages, & nous eſpérons que la Providence nous donnera le moyen de les établir.

La

La Providence l'a trouvé ce moyen. La moitié de la somme que le bon Ryding m'a envoyée, sera consacrée à cette bonne œuvre. Je dis la moitié, parce qu'on a refusé le tout que j'aurois donné de bon cœur. Dimanche prochain on fera une assemblée de tous les anciens, pour fixer l'emploi de cette somme. Je vous rendrai compte dans ma premiere lettre, du résultat de cette assemblée, & de nos fêtes champêtres. Mon époux s'engage de bon cœur à faire la confession exigée par ma chere Hariote. Vous cesserez d'être surprise de la promptitude avec laquelle Madame d'Astie a donné son consentement à notre mariage, lorsque vous aurez lu la lettre que Monsieur Beker lui avoit écrite, mais pour bien l'entendre il faut qu'elle soit précédée de l'histoire de mon époux; je remettrai à vous l'envoyer à ce temps.





LETTRE

DE LADY HARIOTE

A CLARICE.

JE me ſuis trouvée ſi petite, ſi mauſſade lorſque j'ai lu votre lettre, que je n'ai pas eu le courage de vous écrire pendant quelques-jours. Croyez fermement, ma Clarice, que cette lettre m'a mis tout-à-coup dix ans ſur la tête, & que le tour de mon imagination a tellement changé que vous me croiriez métamorphoſée. Vous me connoiſſez, je donne aiſément dans les extrêmes. Si Milord eût été à Paris, je lui aurois fait tourner la tête, ou il m'auroit obtenu une place dans votre incorporation. Comment, me diſois-je à moi-même ; nous ſommes pauvres avec quinze cents louis de rente, & la reſpectable Baronne d'Aſtie, avec quinze louis, trouve le moyen de pourvoir à tous ſes beſoins, & il lui reſte un ſuperflu pour aſſiſter les pauvres ? Allons apprendre à

être riches auprès d'elle. Nous ne voulons qu'être heureux ; puisque le bonheur s'achete à si peu de frais, ne soyons pas assez dupes pour laisser échapper ce bon marché. Notre mere, ma chere amie, a modéré mon impétuosité. Elle me fait remarquer que Dieu veut que toutes les conditions soient remplies, & qu'on ne fait rien qui vaille quand on sort de la place où il nous veut. Me voilà donc confinée à vivre avec des poupées ; car toutes les femmes me paroissent telles auprès de votre femme forte. Quand je les vois faire des nœuds, broder un marly, remuer des cartes, j'ai envie de leur dire : Filez, Mesdames, travaillez, levez-vous du matin, comme mes héroïnes, & vous n'aurez plus de vapeurs. J'en parle avec connoissance de cause, ma chere, vous m'avez guérie de la moitié des miennes, & le travail les tue. Si vous voyiez ma chambre, vous la prendriez pour une de vos étables que vous nommez cabarets. Notre mere, mes deux femmes & moi, avons arboré des quenouilles ; toute notre maison est possédée du Démon du travail, il n'y a pas jusqu'à nos laquais qui n'apprennent à

tricoter, dans l'antichambre. J'excite les éclats de rire des Dames qui me visitent; elles ne peuvent comprendre comment je ne suis pas excédée d'un travail si maussade, & bientôt je ne comprendrai pas comment on peut passer la moitié du jour au lit, le reste à la toilette, au jeu, ou à des visites inutiles. J'enfilois cette route, ma chere, vous m'avez rapprochée du bon chemin, & si Dieu ne m'a pas trouvée digne de devenir Législatrice d'un village entier, au moins suis-je déterminée à faire ce personnage dans ma famille, & sur mes Terres, lorsque mes affaires seront terminées. Je n'ai point encore de nouvelles positives des vôtres; mon époux me marque que tout ira bien, & rien de plus. J'attrape le sixieme mois de ma grossesse, & ma santé est entiérement revenue; je fais beaucoup d'exercice, j'ai grand appétit, je ne reste plus que huit heures au lit, en un mot, je suis toute renouvellée, & si bien que je serois en état d'aller accoucher dans votre paradis terrestre, si nos affaires ne nous retenoient à Paris, au moins pour une année entiere. On me dit que cette place est la meilleure pour

moi puiſque Dieu m'y laiſſe ; à la bonne heure.

Notre mere m'aſſure qu'il eſt abſolument néceſſaire que je ſois une ſainte ; à ces mots, je jette un cri d'étonnement & de frayeur. Vous n'y penſez pas, Madame, ai-je donc l'encolure d'aucun Saint que vous ayiez jamais connu ? Je veux aimer Dieu de tout mon cœur, & il me ſemble que je l'aime. Je hais le mal ; le prochain malheureux excite ma pitié, mes dons ; il eſt vrai que j'aime à m'égayer ſur le prochain ridicule, quand il eſt à ſon aiſe ; car s'il étoit ſouffrant, je ne verrois pas même ſes défauts. Eſt-ce ma faute quand ils me ſautent aux yeux ? Dépend-il de moi de n'être pas le Démocrite de mon ſiecle ? C'eſt un divertiſſement qui ne choque perſonne ; il divertit ceux qui m'entendent ; pour les patients, que je montre ſous leur forme naturelle, ou ils l'ignorent, parce qu'ils ſont abſents, ou ils ont la complaiſance d'en rire avec moi ; j'en connois même qui pouſſent la bonté juſqu'à prendre mon ironie pour des louanges, & qui m'en ſavent gré. Vous voyez qu'il faudroit être ſcrupuleux

pour prendre ma gaieté de travers. J'aime mon corps, mes commodités, mes aises. Cela n'est-il pas tout naturel ? Excepté Milord, je ne connois pas un seul être dans le monde, qui ait autant d'intérêt à sa conservation, que moi; seroit-ce un crime d'en être occupée ? Le monde est assez sot pour n'estimer les gens qu'à proportion de leur habit, de leur teint, & de mille autres miseres. Est-ce un mal de se prêter à sa manie ? Je voudrois que la mode vînt de porter un habit, qui prît depuis la tête jusqu'aux pieds; qui se mît en une minute, je m'y soumettrois la premiere, pourvu que les autres y fussent assujetties; car je ne voudrois pas paroître d'un négligé maussade au milieu de femmes ajustées. Vous voyez que je suis humble, Clarice, j'en ai rabattu sur l'opinion que j'avois de mes charmes; je ne crois plus que l'ajustement ne soit nécessaire qu'aux beautés médiocres, & absolument nuisible aux parfaites. Je vois ici quantité de femmes qui ont un visage chiffonné, sans traits, & que je troquerois contre le mien, quelque régulier qu'il soit. Mais la taille, une taille angloise ? Et bien je trouve la

mienne d'un roide qui ne peut soutenir la négligence aisée des tailles françoises, où tout est flexible, moëlleux. Ces réflexions ne sont jamais entrées dans la tête d'une apprentie sainte, elles farcissent la mienne; donc je ne peux la devenir; toutes ces bagatelles là, qui ne sont point criminelles, y forment des obstacles. Je dis que ces choses ne sont point criminelles; car, sur mon honneur, je n'ai pas encore rencontré un homme que je ne trouve cent piques au dessous de mon époux; vous pensez bien qu'envisagés tels, je n'ai pas envie de leur plaire. Voilà, ma Clarice, le beau raisonnement que je viens de faire à notre mere, à propos de ses pronostics sur ma vocation à la sainteté. Voici ce qu'elle me répond.

Si la chere Hariote avoit à corriger des habitudes vicieuses, à surmonter des passions violentes, à purifier des penchants corrompus, elle ne devroit pas trouver la sainteté impossible; cependant je lui pardonnerois de frémir à la vue des pénibles victoires qu'elle auroit à remporter. La nature n'aime point à souffrir, à réformer, mais elle convient elle-même qu'elle ne

tient qu'à des bagatelles, que sa raison condamne, & c'est pour ces bagatelles qu'elle refuse de remplir les desseins de Dieu sur elle. Non je ne doute pas qu'elle ne rougisse actuellement par christianisme, des défauts dont elle rougira dans dix ans, par maturité. Je lui pardonne l'amour pour son individu, le goût de la parure, & ces autres miseres, pourvu.... Ma mere s'est arrêtée à cet endroit, par pure malice. Elle se doutoit bien que je la presserois d'achever, elle en mouroit d'envie. Si ç'avoit été une autre, je l'aurois laissée avec son secret qui n'en étoit pas un pour moi, ses yeux m'ont appris, sans tant de façons, ce qu'elle feint d'avoir peine à me dire; mais elle a un tel ascendant sur moi, que je ne puis résister à ses desirs; elle vouloit que je la pressasse, je l'ai pressée. Elle me demande une charité aussi vive pour les sots, les présomptueux, les ridicules, que pour les pauvres infortunés: elle prétend que ces derniers méritent moins de compassion que les autres, parce que les miseres de l'ame sont infiniment plus dangereuses que les peines de l'esprit & du corps. Cer-

minement ces deux femmes s'entendent : je parle de Madame Derby & de Madame d'Astie ; elles en reviennent toujours à ce précepte ; Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. Savez-vous ce qui résultera de tout ceci ? c'est que je vais devenir le plus insipide personnage qu'il soit possible d'imaginer. Ce bel ouvrage est déjà commencé. Je promets une histoire plaisante à une compagnie ; notre mere, à moitié chemin, s'apperçoit que ce pauvre prochain qu'elle aime, si généralement, va faire les frais de la plaisanterie ; elle me lance un regard suppliant, comme pour me demander grace pour lui, & voilà la sotte qui s'embarbouille, qui retourne son histoire, qui la refond, qui en ôte tout le sel, & qui réussit à faire bâiller tous ses auditeurs qu'elle prétendoit faire rire. Voyez un peu où cela me menera ? Un embrassement, une louange de cette chere mere, me console de cette mauvaise fortune. Je n'y gagne rien pour le Ciel, lui dis-je ; car en vérité, mon unique motif est celui de vous plaire. Elle veut me persuader que je me trompe, & que,

j'ai le cœur trop bien fait pour n'avoir pas dessein de plaire à Dieu mon bienfaicteur, mon maître, mon vrai pere; elle finit en me disant qu'elle ne veut pas éplucher mes motifs, qui se purifieront peu à peu, & que je gagne au moins de me corriger d'une mauvaise habitude.

Où sont ces gens qui viennent nous tenter sur la providence, en nous faisant remarquer les désordres qui arrivent dans le monde? Pour moi, je vois Dieu comme un maître impérieux, qui se joue des mauvais desseins des méchants, & les force de servir d'instruments à ses desseins adorables. Sir Derby, depuis bien des années, se livre à la perversité de son cœur. Il fait une sainte de notre mere, qui avec un autre époux n'auroit eu qu'une vertu commune. Il veut vous engager dans une union sacrilege, pour posséder vos biens; voilà son intention, celle de Dieu est de se servir de cet excès, pour réveiller la conscience de ces deux complices, & les conduire à la pénitence. Il ne cesse de vous poursuivre avec un acharnement difficile à concevoir, il en résulte pour vous, le

mariage le plus heureux & pour cette vie & pour l'autre, une carriere ouverte pour les vertus héroïques, & par dessus le marché une mere pour moi, qui remplit tous les devoirs annexés à cette qualité, avec une perfection dont j'ai déjà retiré les fruits les plus précieux. *O altitudo!* Sérieusement, ma chere, je ne veux rien épargner pour profiter de cette grace, & je sens que ma confiance & ma docilité pour notre digne mere augmentent tous les jours.

Milord m'écrit que Messieurs les Evêques Anglicans s'avisent de persécuter. On fait des recherches dans toutes les Provinces, pour abolir la Catholicité, & interdire l'exercice secret de la Religion. Cette nouvelle vient de m'être confirmée par un fanatique qui leur promet le Ciel pour récompense de leur zele; j'ai peine à croire que les honnêtes gens de la nation y applaudissent. Le fondement de la réformation est la liberté de conscience: chacun, disent nos réformateurs, reçoit les lumieres du Saint-Esprit, pour interpréter l'Ecriture. En conséquence, tous les gens de façon respectent & chérissent les

Catholiques honnêtes gens, & bons Citoyens. On tolere à Londres, & dans tous les Etats soumis à l'Angleterre, les Quaker qui rejettent le Baptême institué par Jesus-Christ, on leur laisse des Chapelles publiques; pourquoi nous envieroit-on nos Chapelles domestiques? Veut-on nous réduire au désespoir? Je ne le crois pas, le Roi est trop bon, le gouvernement trop éclairé, pour enfreindre contre les seuls Catholiques, la Loi qui permet de croire à sa mode. Nôtre illuminé a voulu me citer l'exemple des Rois de France. Je lui ai prouvé que le cas étoit absolument différent. Tout un Royaume suit depuis douze cents ans une Religion dont il est content, la plus petite partie en veut introduire une autre, ceux qui sont en possession, s'y opposent, cela est naturel. N'allez pas croire que je les croie autorisés à tourmenter les nouveaux venus, non, la foi ne se commande point; qu'ils pensent mal, s'ils le veulent, les pensées ne sont soumises qu'au jugement de Dieu, les loix n'ont droit que sur les actions, & elles peuvent s'opposer à des nouveautés qui troubleroient

l'ordre. Le cas eſt bien différent en Angleterre. Les Catholiques d'aujourd'hui n'ont point innové, ils ont l'ancienneté de la date, qu'on les laiſſe tranquilles, cela eſt de droit. Henri VIII avoit trouvé leurs aïeuls dans les ſentiments qu'ils profeſſent aujourd'hui, qu'on les y laiſſe. Savez-vous bien ce que je ferai, dis-je à ce gentilhomme? Je ne le cede à aucun Anglican ſur l'amour de la patrie, j'aime mon Roi, nos loix, nos libertés, & j'en profiterai. Je viendrai m'établir dans les landes de Bordeaux, & j'y traînerai à ma ſuite mes freres perſécutés. Cela dévaſtera le Royaume; car mon exemple ſera ſuivi, on ne pourra s'en prendre qu'aux Evêques de nos jours, qui ſe donnent la licence de vouloir enlever le droit qu'a tout Anglois d'être libre. Heureuſement, mes biens ſont dans les fonds publics; j'ai de quoi former ici de vaſtes colonies..

Il m'en coûteroit pourtant, de m'expatrier, ma chere. Que ne laiſſe-t-on les choſes ſur le pied où elles étoient! Nous ſommes contents d'être exclus de toutes les dignités, de payer les taxes doubles, d'être en danger de nous

voir exclure en Irlande du patrimoine de nos peres, parce qu'un arriere-petit-cousin, en changeant de Religion, supplantera les prémiers héritiers, les enfants du défunt. C'en est assez, ce me semble, & déjà trop. La prudence de ceux qui sont à la tête des affaires, leur fait une loi de s'en tenir là, s'ils ne veulent pas nous forcer à fuir.



LETTRE

DE MADAME DERBY

A CLARICE.

JE partage bien sincérement, ma chere Clarice, l'admiration de ma seconde fille; il me tarde d'être associée à toutes vos bonnes œuvres, mais Dieu m'en a ménagé une ici, dont je m'acquitte avec le plus grand plaisir du monde. Votre sœur Hariote a d'excellentes dispositions, & n'a que le défaut de ses dix-huit ans. Elle ne vous trompe point, lorsqu'elle vous dit qu'elle est tout-à-coup devenue vieille,

sa tête se mûrit, & son époux aura peine à la reconnoître quand il la reverra. Il ne s'explique pas sur les moyens qu'il a d'accommoder nos affaires, & soutient qu'il en a de sûrs. Au reste, vous devez être tranquille ; j'ai sa parole d'honneur que vos intentions seront suivies par rapport à votre pere, & qu'il respectera les ordres de la Providence, qui semblent vous avoir destinée à vous sanctifier, par la pauvreté. Hariote vous a fait un détail qui me dispense d'une plus longue lettre, je prévois que le dénouement de nos affaires me donnera occasion d'en écrire de plus longues, & je me ménage pour cela. Mes très-humbles respects à Madame la Baronne, ce n'est point un style sans réalité, je ne vois rien qui ait plus de droit à celui de tout le genre humain. J'embrasse ma chere fille & son époux, qu'elle ne mérite pas, s'il ressemble à sa mere.



LETTRE DE CLARICE

A MADAME SA MERE.

JE triomphe, je ne garderai pas un sou du dernier argent reçu, j'ai plaidé la cause des pauvres, & Dieu a rendu ma langue diserte. Voici ce que j'ai allégué en faveur de nos paysans. Si ma fortune étoit bornée à ce que je possede présentement, il conviendroit de penser à mes enfants, supposé que Dieu m'en donne; je ne pourrois, je crois, en conscience, consacrer aux pauvres, que l'argent que je ménagerois sur le luxe & mes plaisirs; mais n'ai-je pas consenti qu'on travaillât à leur assurer mes fonds? En joignant à ce que je possédois en arrivant ici, ce qui vous est revenu de la pauvre Mistriss Cosby, nous aurons trois mille livres de rente, c'est plus qu'il n'en faut pour élever ma famille, d'autant plus que le Baron & moi sommes résolus de ne

point nous associer de mercenaires, dans les soins qu'ils exigeront. Ma position actuelle leur procurera l'habitude de la modération, une bonne santé, des mœurs pures, & l'habitude de connoître, de partager, de soulager les besoins du pauvre; je les plaindrai bien sincérement lorsqu'une grande fortune les arrachera à tous ces biens, & leur donnera la facilité de les perdre. Je me suis engagée de plus à m'en tenir à ce seul sacrifice, tant que ma fortune sera dans l'état où elle est actuellement. Madame d'Astie ne veut point consentir au plaisir que j'aurois à augmenter son petit revenu, elle a peine à consentir que je prenne sur le mien quinze louis, cette année que je dois passer avec elle, & qui suffiront, dit-elle, pour notre dépense; je serai donc réduite à me faire un trésor que les vers & la rouille mangeront, que les voleurs pourront me ravir, & c'est pour m'en dédommager qu'on me permet de faire ce petit sacrifice. Je viens de vous annoncer que je n'ai que cette année à passer avec ma respectable belle-mere; ce sacrifice est le plus grand qu'on pouvoit me proposer;

mais il faut obéir. C'est en conséquence de l'assemblée de nos paysans, qu'on a porté cet Arrêt.

Malgré tout le bien qui se fait dans notre paroisse, nos Pasteurs & leur associée ont des vues encore plus relevées. Il a fallu, disent-ils, s'accommoder à la foiblesse des gens dont les habitudes étoient formées, on a conservé *le tien & le mien*, ces deux sources si fécondes desquelles découlent tous les maux de l'univers. Ils veulent consacrer un lieu où ces mots n'entrent jamais, & qu'on puisse dire de ces heureux habitants comme des premiers chrétiens : Leurs biens étoient communs, ils n'avoient qu'un seul esprit, un seul cœur; & on nous destine à être à la tête de cette colonie.

Il y a environ à une demi-lieue d'ici, une montagne couverte de brossailles; elle a de bonnes sources, une belle exposition. On peut l'acquérir à un prix très-modique; car les propriétaires n'en tirent absolument rien. C'est au commencement de cette montagne que nous voulons transporter quelques-uns de nos habitants, & former un petit hameau.

Nous avons quinze enfants de bonne volonté, & dix enfants trouvés prêts à marier, pour l'année prochaine, ajoutez-y mon époux, & trois de ceux qui se marient cette année, c'est vingt-neuf familles pour ce hameau, qui se nommera l'*Union Chrétienne*, M. Duboc le cadet s'y établit avec nous; & se charge d'y élever les enfants trouvés, & les autres enfants du village, jusqu'à la premiere communion. Mon époux fournit le fond de ce petit college; le diamant que je lui avois donné vient d'être vendu pour cela. Les quinze enfants de bonne volonté abandonnent à leur famille ce qu'ils pouvoient espérer de la succession de leurs parents, leurs épouses imiteront cet exemple, & les trois de cette année leur laisseront ce qu'ils en ont reçu, à condition que ces familles nous aideront à défricher le terrein, & à bâtir nos maisons. Le grand village se chargera du débit de nos denrées, & en recevra une rétribution. Tous nos repas seront des agapes, on les prendra en commun, & en ma faveur on a mitigé la pauvreté de la nourriture. Le pain y sera moins noir, on y man-

gera de la viande trois fois la ſemaine, & le reſte du temps des légumes. Une vaſte ſalle nous raſſemblera aux heures du repas, pendant lequel un des enfants de l'école fera la lecture. Quelques femmes âgées de l'autre village, & qui ſont veuves & ſans familles, ont brigué la permiſſion de nous ſuivre. Deux feront à la cuiſine & les autres ſeront chargées d'une infirmerie qui ſera placée à trois mille toiſes de notre habitation, en tous ſens, c'eſt-à-dire, qu'elle ſera ſur la droite, afin que l'air qu'on reſpirera dans le hameau ſoit pur. Cette infirmerie ſervira pour les malades du village, & ceux du hameau ſe partageront pour les ſervir tour-à-tour. Nos terres ſeront enſemencées la premiere année, ſur l'argent qui reſtera après l'achat du terrein; on fournira le magaſin du grain néceſſaire à la ſubſiſtance de la Colonie, en attendant la récolte qui remplacera celui que nous aurons conſommé. Le hameau ne pourra jamais être formé que de ſoixante familles, qu'on choiſira parmi les plus exemplaires. Ceux des enfants des habitants qui en ſe mariant, retourneront au village, ſeront

dotés aux dépens du hameau. Cet argent se prendra sur la masse où l'on remettra tout le profit quelconque qui reviendra des denrées, travaux des habitants du hameau. Sur cet argent sera fait un magasin d'étoffes, toiles, & de tout ce qui sera nécessaire aux Colonistes. Ce magasin sera sous la garde de deux veuves, qui distribueront à chaque famille les habits qui auront été fixés, & reprendront les vieux pour les racommoder, & à chaque enfant qui naîtra, on fournira à ses besoins.

Si quelque Coloniste se dégoûtoit de ce genre de vie, ou se comportoit de maniere à être exclus, on lui remettroit la valeur de ce qu'il auroit sacrifié en allant à la montagne; que si c'étoit quelqu'un qui n'eût rien apporté, on lui donneroit de quoi s'établir au village ou ailleurs.

Les Colonistes n'oublieront point qu'ils se sont rassemblés pour imiter la vie des premiers Chrétiens qui n'étoient qu'un cœur & qu'une ame, & dont la charité s'étendoit jusques sur les païens mêmes; à plus forte raison, conserveront-ils l'union avec leurs parents, & les habitants de la

Paroïsse dont ils sont sortis. Toutes les fois que le temps le permettra, ils descendront à la Paroisse pour assister à l'Office divin, & pourront manger chez leurs parents & amis, en se souvenant qu'on attendra d'eux beaucoup de vertu, de modestie & de douceur. Seulement la veille ils demanderont au Pasteur la permission de rester au village, à condition de revenir le soir coucher au hameau. Si quelque calamité affligeoit le village ou le hameau, on s'entr'aideroit mutuellement à le réparer; les Colonistes sur-tout n'oublieront jamais le lieu d'où ils sont sortis. Et comme ils ne posséderont rien en propre, s'ils devenoient infirmes, & hors d'état de gagner leur vie par le travail, ils seroient nourris & entretenus jusqu'à la mort, aux dépens de la Colonie, dans le lieu destiné aux vieillards & aux convalescents.

Dans les affaires qui pourroient survenir, on assemblera les Colonistes pour décider ce qu'il conviendra de faire; l'Ecclésiastique qui sera le surveillant aura deux voix, & présidera à l'assemblée. La séparation du hameau ne le tirera point de la juris-

diction de la Paroiſſe à laquelle il paiera exactement les dîmes.

On amaſſera au dépot, juſqu'à la concurrence de trois mille livres, pour fournir aux beſoins extraordinaires, & donner une ſomme à celui qui voudroit retourner au village; mais s'il étoit chaſſé pour quelque crime ſcandaleux, il n'auroit que la moitié de la ſomme qu'on donneroit aux autres. Que ſi Dieu béniſſoit la Colonie, au point d'avoir plus que la ſomme ſuſdite, & les proviſions fixées, le reſte, au bout de l'année, ſeroit diſtribué par les mains du Curé ou dans la Paroiſſe, ou dans celles d'alentour, & il fourniroit les quittances de ceux auxquels il auroit donné ces aumônes.

Que ſi par la ſuite des temps, ce hameau venoit à ſe diſſoudre, les terres achetées des deniers de Madame la Baronne d'Aſtie, née Derby, ſeroient vendues par l'ordre de celui qui rempliroit alors le Siege Archiépiſcopal, pour en employer le revenu, à fonder des écoles de charité, dans les campagnes où il jugeroit qu'on en auroit le plus de beſoin.

Voilà, ma chere mere, la famille à la tête de laquelle on veut me mettre,

malgré mon incapacité. Notre hameau pourra être considéré comme une seule famille. Plaise à Dieu de bénir cette œuvre, & s'il bénit mon mariage de plusieurs enfants, je lui en demande un qui veuille se consacrer à cette œuvre, pour réparer les fautes que j'y aurai faites. Je crois que j'aurois consenti à me fixer en ce lieu, pour toute ma vie ; cependant je n'y dois demeurer que jusqu'au moment où les choses seront bien établies sur le pied convenu, après quoi je reviendrai chez ma belle-mere ; & nous nous contenterons d'y faire des voyages de temps en temps.

Je vous ai dit que la Cure n'étoit que de cinq cents livres, il y a douze ans ; elle passe actuellement douze cents livres, par l'augmentation des dîmes, ainsi notre Curé s'est trouvé en état d'élever deux jeunes gens qu'il destine à lui succéder, & à son frere. Notre Archevêque ayant engagé son Chapitre, duquel cette Cure dépend, à ne la donner jamais qu'à ceux qui auroient été élevés au Presbytere, on observe à présent de n'y souffrir ni Prêtres ni Religieux ; & en voici la raison.

Toutes

Toutes nos jeunes filles ont beaucoup de piété, & d'innocence ; un bon Capucin qui prêcha un Avent dans la Paroiſſe il y a quelques années, exalta ſi fort les avantages du célibat & de la vie monaſtique que la moitié de la Paroiſſe ne vouloit plus entendre parler de mariage. Nos Paſteurs reſpectent beaucoup l'état vanté par Saint Paul ; mais ils ſont perſuadés que la vocation en eſt beaucoup plus rare qu'on ne le croit, & n'eurent garde de ſe prêter à cette ferveur. Au bout de ſix mois toutes ces vocations étoient diſparues, & ils en remercierent Dieu ; on a grand beſoin de bonnes meres de famille, & elles ſont bien rares. S'il ſe trouvoit des vocations réelles, on les encourageroit. Depuis deux ans il ne s'eſt trouvé que trois filles & deux garçons en qui on l'ait remarquée. Les garçons ſont au Preſbytere, comme je vous l'ai dit, & ſont déjà dans les ordres ſacrés. Nous mettrons les filles dans l'Hôpital des infirmes.

Je vous confeſſe ; ma chere mere, que je me paſſionne pour ce projet, comme s'il étoit de mon invention, il eſt pourtant vrai que je n'ai fait

que me rappeller un projet exécuté auprès de Saint Denis en France, où tout un village vivoit, comme nous nous proposons de le faire. La Supérieure du premier Couvent de la Visitation de Rouen, l'écrivit à ma tante, j'en fus alors fort affectée; mais la légéreté de mon âge avoit effacé cette pieuse institution de mon esprit, je m'en suis souvenue à propos, & j'en espere un heureux succès, si je ne gâte rien. Je vais bien mettre cette année à profit, pour m'instruire, & puis je compte sur le secours de Dieu. L'innocence de ces jeunes couples sollicitera sa bonté, & m'en obtiendra des lumieres.

Nous avons fini hier nos cérémonies, & plût à Dieu qu'on se comportât dans nos Eglises avec autant de modestie que ces pauvres gens en montrent dans leurs divertissements; cependant ils sont gais, & s'amusent de tout leur cœur. Un travail assidu est le sel de la récréation, je le vois bien, & je ne doute pas que ma chere Hariote n'en fasse l'épreuve aux dépens de ses vapeurs: c'est l'oisiveté & la vie molle qui les produit, ou plutôt qui les entretient; car on dit

que son état peut les occasionner. Cependant, toutes nos paysannes ignorent ces miseres. Leur grossesse n'interrompt point leurs travaux, & souvent elles n'ont que le temps nécessaire pour revenir des champs à leur maison, où elles accouchent en arrivant. On les retient le plus qu'il est possible, sur la fin de leur neuvieme mois; mais l'habitude rend le repos un état forcé pour elles.

LETTRE

DE CLARICE.

A LADY HARIOTE.

JE vous félicite, ma chere sœur, de la nouvelle existence que vous acquerez auprès de notre mere commune : j'avois toujours espéré cet heureux changement, mais je vous dirai, avec la franchise qu'exige l'amitié, que je ne l'attendois pas sitôt. Vous avez bien raison de dire, que nos deux meres s'accordent ensemble, elles vont à la même école, elles

doivent donc avoir le même thême. L'Evangile est leur leçon, Jesus leur maître. Or, ce maître est celui qui nous répete, de mille manieres différentes : apprenez de moi que je suis doux & humble de cœur : Aimez moi, aimez votre prochain, voilà la loi & les Prophetes ; voilà ce que c'est que la dévotion, que la sainteté ; tout ce qui ne conduit pas là, est illusoire. Je sais, ma chere amie, que votre cœur est sans fiel, & qu'aux moments où votre langue perçoit comme une fleche aiguë, vous auriez été prête à vous mettre en pieces pour servir ce pauvre prochain que vous veniez d'affliger. J'ai vu quelquefois des enfants d'un bon naturel, & extrêmement coleres : dans les accès de leur petite fureur ils battoient leurs camarades ; ceux-ci paroissent-ils en humeur de leur rendre leurs coups, le petit dragon s'animoit, & leur auroit arraché les yeux, si cela avoit été en son pouvoir. Avoient-ils au contraire maltraité un enfant doux & timide, qui n'avoit d'autres moyens de se venger que par ses larmes, le petit lion étoit tout-à-coup transformé en agneau ; il baisoit son

compagnon, le caressoit, lui partageoit ses bonbons & ses jouets, en un mot, il n'avoit point de repos qu'il ne le vît consolé des coups qu'il avoit reçus.

Voilà précisément l'histoire de ma chere sœur, elle est au désespoir quand elle a blessé, mais son repentir ne guérit pas la plaie qu'elle a faite : si elle y réfléchit sérieusement, comme elle a commencé de le faire, son bon cœur ne se résoudra jamais à affliger personne. Je vis ici au centre de la charité, je vous assure, & je découvre tous les jours le besoin de me corriger d'un défaut qui fait souffrir mes inférieurs. Naturellement distraite, je réponds dans ces moments d'un ton sec, décisif. Demandez à ma pauvre Fanny combien de fois dans les commencements, elle a souffert de ce défaut ? Elle s'y est faite, quand elle a été bien convaincue que mon cœur n'avoit aucune part à ce ton dont je ne m'appercevois que par sa rougeur, & quelquefois par ses larmes. J'en aurois bien versé moi-même, cependant j'ai apporté ici ce ton sec. Ma belle-mere à qui j'avois demandé, à genoux, la grace de m'avertir de mes fautes, a eu la

bonté de m'en faire appercevoir plusieurs fois. Son exemple plus que ses discours me corrigera, j'en suis sûre. Il n'est pas possible de porter plus loin les égards; elle a des tons pour toutes les personnes, & ces tons sont toujours proportionnés à leurs besoins. Son fils m'assure qu'elle n'est pas née telle, il faut donc qu'elle ait pris infiniment sur son caractere pour être parvenue à cette égalité qui ne s'échauffe de rien, qui est toujours prête à excuser l'action par l'intention. La paysanne qu'elle a prise pour soigner le bétail est d'une balourdise qui ne peut être comparée à rien, & c'est précisément pourquoi elle l'a préférée à plusieurs autres qui briguoient l'avantage d'entrer chez elle. Si on brusquoit cette pauvre créature, dit-elle, on l'abrutiroit entiérement, au lieu qu'avec un peu de patience on la rendra propre à servir dans une autre maison. Elle a déjà décrotté plusieurs servantes, & quand elles sont formées elles les cede aux autres. Cela paroît une bagatelle, & est pourtant extrêment pénible; sa douceur ne peut être comparée qu'à celle de nos Pasteurs: combien ont-ils eu de difficultés à civiliser leurs ouailles,

je dis civiliser, ma chere, & je ne dis rien de trop; je trouve ici la preuve complete de ce que j'ai lu quelque part, que la vraie politesse est inséparable d'une charité vive. Appliquez-vous donc à rendre vos paroles semblables aux sentimens de votre cœur, & alors ma chere sœur sera parfaite.

Je ne m'étonne pas de vous voir envier la vie paisible & innocente qu'on mene ici; on y voit par-tout la belle nature, & elle est terriblement défigurée où vous êtes. J'ai pourtant oui dire qu'il n'y avoit pas de Ville au monde où il se fît de si grands biens. Puisque Dieu vous y fixe encore pour deux ans, il faut tâcher de vous lier avec quelques personnes vertueuses, & dont la société soit en même-temps agréable & utile. Je me rappelle que dans une des lettres que vous m'écrivîtes presque en y arrivant, vous m'avez beaucoup vanté ces philosophes sans manteau, qui se prêtent à tout dans la société. Cela est louable jusqu'à un certain point. Un Magistrat doit conserver des liaisons avec ceux de son Corps, avec sa famille: j'en dis autant de tous les états; mais il n'est point nécessaire de se

borner à cette ſociété, & on peut s'aſſortir avec ceux en qui l'on trouve une conformité de goût & de ſentiments, pourvu qu'on ne s'affiche pas; car je crois la ſingularité toujours blâmable. Vous ne tenez à rien dans ce pays, ainſi vous pouvez, plus qu'une autre, vous accorder cette ſatisfaction. Je penſe que je ſuis un peu folle de vous donner des conſeils, c'eſt porter de l'eau à la riviere, & de l'or au Pérou. Vous êtes à la ſource, & vous ne riſquez rien en ſuivant, en cela comme en toute autre choſe, les conſeils de notre mere. Le Baron travaille pour vous, & il me ſemble qu'il en écrit bien long. Qui croiroit qu'à ſon âge il a déjà éprouvé tant de viciſſitudes?





LETTRE DE LADY HARIOTE A CLARICE.

VOICI de quoi vous payer d'avance du gros paquet que vous me faites espérer. Milord arriva hier au soir, nous apporta les meilleures nouvelles du monde. Je me sers de votre langage, ma chere sœur; car je n'en suis pas encore à me réjouir de vous voir dépouillée & consignée dans votre montagne. Tenez, Clarice, votre projet ne me plaît point du tout.

(*Madame Derby continue.*)

J'en demande pardon à ma seconde fille, il est parfaitement de mon goût. Il est certain que nous avons vu dans tous les siecles que Dieu se réserve des ames d'élite qu'il met à part, pour ainsi dire : voilà l'origine des monasteres ; on a voulu répondre à

cette vocation, & on le devoit. Les premiers qui se séparerent de la société des hommes pour ne vivre que pour Dieu, conçurent qu'en se séparant de la société des hommes, rien ne pouvoit les dispenser des devoirs qu'ils devoient à la société. Un amour de Dieu qui éteindroit la charité envers le prochain seroit illusoire, & l'on peut même regarder l'amour du prochain comme une mesure avec laquelle nous pouvons sonder notre amour pour le Créateur. On juge par le ruisseau de l'abondance de la source. Quelques-uns, & ce fut le très-petit nombre, se consacrerent à la priere; c'étoient des Moyses qui, pendant que leurs freres combattoient dans la plaine, demandoient pour eux la victoire, en levant perpétuellement au Ciel des mains pures. Les autres à ce devoir de charité en joignirent un autre, & dans le temps qu'ils demandoient à Dieu les graces nécessaires pour les besoins de l'ame, ils employoient leurs mains à un travail qui leur donnoit moyen de soulager ceux du corps. Leur sobriété rendoit leurs aumônes abondantes, & on pouvoit les regarder comme des

hommes doublement utiles à la société. Nous lisons que ce grand nombre de solitaires répandus dans les déserts de l'Egypte, se rassembloient au temps de la moisson, & alloient par bandes se louer aux laboureurs. Le travail n'interrompoit point leur priere, la priere ne nuisoit point au travail; ils recevoient une certaine quantité de bled en paiement, & l'on voyoit plusieurs vaisseaux dans le port d'Alexandrie, chargés de ce bled fruit de leurs sueurs, qui étoit distribué aux pauvres. Ceux qui voulurent imiter en Europe les Antoine, les Pacôme & les Hilarion, ne perdirent point de vue ces deux points importants, la priere & le travail. On voit dans la Regle de Saint Benoît, combien il avoit regardé cet article comme essentiel. Deux choses concoururent à faire négliger le travail des mains. Les siecles de barbarie amenerent l'ignorance, & les seuls Religieux se consacrerent aux études, travail sans doute aussi salutaire, & plus pénible que les travaux corporels. Les séculiers pour seconder les Religieux & les encourager à l'étude, les débarrasserent des soins temporels,

en leur donnant des biens considérables. La premiere ferveur étant diminuée, on abandonna l'étude, & on ne reprit point le travail. Les parents s'accoutumerent à regarder les monasteres comme des décharges honorables pour leurs familles; on y traîna des enfants sans vocation. Plusieurs hommes que la paresse éloignoit des occupations utiles, crurent que l'habit Religieux étoit un titre suffisant pour s'exempter d'être utiles à l'Etat, & cela multiplia ces hommes oisifs, au point que la population & l'agriculture en souffrirent, soit en diminuant le nombre des sujets appellés au mariage, soit en envahissant les terres qui devoient être le partage du citoyen, & en réduisant le pauvre à la qualité de célibataire, par la crainte de multiplier le nombre des misérables. Delà les cris contre la profession Religieuse, ces dénominations odieuses de fainéants, de frêlons, de membres morts; les desirs de voir anéantir ces maisons Religieuses qui ne retiennent de leur premier Institut que le nom. Vous avez très-bien remarqué que les vocations réelles pour le célibat sont très-rares. Votre Paroisse en douze ans

n'a fourni que cinq célibataires, & un grand nombre de bons peres de famille. J'ose assurer que les Couvents se réduiroient à un bien petit nombre, si l'on n'y admettoit que ceux que Dieu y appelle; la piété, la Religion ne perdroient point à cette diminution de moines. Il y auroit moins de Religieux, sans qu'il y eût moins de personnes consacrées à Dieu : ce qu'il en resteroit seroit la bonne odeur des Chrétiens, & du superflu du revenu qui est annexé à ces Moines qui n'en ont que l'habit, je voudrois qu'on fît dans toutes nos campagnes, ce qui a été fait dans celles que vous habitez. J'aimerois que chaque village eût un hameau de l'Union Chrétienne, où ceux qui voudroient pratiquer l'Evangile à la lettre, pussent se retirer; cela feroit de vrais Monasteres utiles à l'Etat. Ces gens fourniroient une race saine & nombreuse; car la fécondité & la santé sont à la suite du travail & de la vie sobre. Leurs enfants en rentrant dans la société générale y apporteroient des vertus qui changeroient la face de la terre; nos campagnes deviendroient un Ciel. Voilà un beau rêve, ma chere

enfant; fasse la Divine bonté qu'il se réalise; il ne paroît difficile que de loin, & il ne faudroit qu'un Seigneur de Paroisse, digne de l'être, pour le réaliser parmi ses vassaux. Un des réglements qui me plairoit le plus est celui qui laisse aux Colonistes la liberté de retourner au village. Vous en trouverez peu qui en profitent; tous l'eussent souhaité s'ils avoient été forcés à la résidence.

Mais, ma chere enfant, il y a un article dans vos réglements auquel je ne consentirai jamais, & je crois en avoir de bonnes raisons. C'est celui qui vous assujettit à la nourriture commune. Dieu a fait les différentes places qui sont dans le monde, & veut qu'on vive comme ceux de sa classe. Nous avons reçu par succession des corps moins robustes que ceux des gens de la campagne, & nos occupations ne demandent pas plus de force; nous avons contracté dans la jeunesse une habitude qu'on ne pourroit détruire sans risquer notre vie. A Dieu ne plaise que je veuille me rendre l'apologiste du luxe & des besoins superflus, non, ma fille, je veux seulement conserver l'ordre établi. Si

Dieu vous destinoit au genre de vie que vous choisissez vous-même, il vous auroit manifesté sa volonté en vous dépouillant absolument de tout, & alors je serois la premiere à vous encourager à marcher avec joie dans la route dans laquelle il vous auroit jetée; le contraire est arrivé, tous vos biens vous sont assurés, & vous devez vous conduire comme une personne qui doit un jour rentrer dans la société de vos semblables. Si j'en suis crue, votre table sera séparée, vous n'y souffrirez rien qui sente le luxe des richesses, & vous vous éloignerez aussi de toutes les privations qui sont nécessairement une suite de l'indigence. Vos bonnes gens n'en seront point scandalisés, si on leur apprend que la Providence vous a donné de grandes richesses, & que votre façon de vivre, quoiqu'elle soit au dessus de la leur, est infiniment éloignée de celle que vous êtes en état de suivre si vous ne voulez vous rapprocher de leur état. J'espere que Madame d'Astie ne désapprouvera point mes réflexions sur ce sujet, je les crois justes, J'espere aussi qu'elle voudra bien en votre faveur relâcher quelque chose de sa

ſobriété ; vous ſouffririez trop d'être mieux traitée qu'elle. Je reſpecte infiniment ſa vertu, elle a ſu ſe ſoumettre aux ordres du Ciel dans ſa pauvreté, ne doit-elle pas avoir la même ſoumiſſion dans le changement qu'il a permis qu'elle éprouve ? changement qu'elle n'a ni ſouhaité, ni recherché.

Monſieur le baron, c'eſt à vous que je recommande ma fille ; j'ai ſouſcrit de bon cœur au don qu'elle vous a fait d'elle-même ; mais c'étoit à condition que vous ménageriez notre tréſor commun ; ſi vous l'abandonnez à elle-même, ou nous la perdrons bientôt, ou nous aurons la douleur de lui voir traîner une vie languiſſante, dans un corps ruiné ; elle n'eſt point d'un tempérament à vivre en Carmélite.

(*Lady Hariote continue.*)

Enfin, mon tour viendra, on ne m'a interrompue que pour en revenir à mon avis. Reſtez dans votre déſert juſqu'à nouvel ordre ; mais point de repas d'anachorete. Ma mere ſupplie, moi je menace. Ecoutez-moi, Monſieur

le Baron ; il me faut votre parole d'honneur que ma Clarice sera traitée en fille de sa sorte ; je ne vous prie pas de la nourrir d'ortolans, quoiqu'ils soient communs où vous êtes ; mais qu'au moins elle vive comme font en ville les gens aisés. *Charité began at Houme*, disons-nous en Anglois, *la charité commence à la maison*. Il y a ici plus que la charité, c'est de la justice, & je vous citerois comme un assassin, au Tribunal de l'Univers entier, si vous ne faisiez pas usage de votre autorité, pour forcer votre épouse à vivre convenablement. Persuadez bien à Madame votre mere que le seul moyen de l'y engager est son exemple, vous êtes assez riche pour vous permettre cette dépense. Je vais servir de secretaire à Milord, ou plutôt je vais lui épargner la peine de dicter, & vous faire d'après son récit, celui de son voyage.

Ce fut quelques jours avant que de quitter Paris qu'il conçut le plus heureux présage du succès de son entreprise, pour laquelle la Providence lui fournit des facilités qu'il n'avoit pas lieu d'espérer. Nous n'avons à Paris que les domestiques absolument

néceſſaires, auſſi dans ſon premier voyage, Milord ne fut accompagné que de ſon valet de chambre, & comptoit bien l'emmener à ce ſecond. Par le plus grand bonheur du monde, ce garçon prit la fievre tierce, & malgré les inſtances qu'il fit pour partir, mon époux ne voulut pas l'expoſer à augmenter ſon mal. Il ne vouloit pas non plus m'ôter le ſeul de mes gens qui parloit Anglois, & ſe trouvoit dans une ſorte d'embarras; il en parla à un de ſes amis & de ſes compatriotes, qu'il trouva au café. Je puis aiſément me priver d'un de mes domeſtiques, lui dit ſon ami; je dois reſter quatre mois à Paris, avant que de prendre la route d'Italie; j'ai retenu un Anglois qui ſait les trois langues, & qui m'eſt abſolument inutile, tant que je reſterai ici. Si vous comptez être de retour dans un mois, je vous le prêterai de bon cœur. C'eſt un garçon intelligent, qui a plus d'éducation que les gens de ſa ſorte, auſſi a-t-il toujours vécu chez des gens de façon, & il a paſſé pluſieurs années chez un homme qui avoit beaucoup de piété & de vertu. Vous me déſobligeriez ſi vous

faisiez quelques façons à ce sujet.
Il n'étoit pas naturel que Milord fût curieux de savoir le nom du maître chez lequel cet homme avoit servi si long-temps. Cependant il eut une sorte de mouvement qui l'engagea à le demander. Jugez de sa surprise quand il entendit nommer le Doyen de Colborn, & qu'il découvrit que le domestique qu'on lui offroit étoit l'infame Jacques. Il connoissoit assez son ami pour savoir qu'il étoit incapable d'abuser du secret qu'il alloit lui confier, il lui avoua donc franchement qu'un des principaux motifs de son voyage étoit de s'assurer du misérable qui étoit à son service. Il s'est parjuré, lui dit-il, pour charger d'un crime affreux, deux personnes que j'aime & respecte infiniment, elles ont été forcées de s'expatrier, & l'une d'elle est actuellement dans ma maison, où je la chéris comme ma mere. Il seroit donc nécessaire de nous assurer de ce coquin, & d'en tirer les désaveux nécessaires à la justification de mes amies. Je ne puis vous les nommer par égard pour leur persécuteur ; mais..... Je suis au fait, lui répondit son ami. Vous voulez sans

doute parler de Madame Derby & de sa fille. Jacques m'a régalé de l'histoire de leur fuite; mais le coquin n'a eu garde de me dire la part qu'il avoit à cette aventure. Mettez-moi au fait, afin que je sois plus en état de vous servir. Seroit-il possible que ces Dames fussent innocentes ? Mon époux n'eut pas de peine à désabuser son ami, & il le fit avec tout le ménagement qu'il devoit au pere de Clarice, en lui faisant entendre qu'il étoit fort possible que Sir Derby eût été misérablement abusé par un valet auquel il avoit donné sa confiance. Il étoit question d'obliger le calomniateur à se rétracter, & cela qui leur avoit paru fort aisé dans la spéculation, leur parut fort difficile dans l'exécution; d'autant plus que Milord vouloit absolument ménager la réputation de celui qui avoit fait agir Jacques, ce qui excluoit les voies de la Justice. Il n'étoit pas bien sûr qu'on pût les employer en France, contre un homme qui n'avoit rien fait de contraire aux Loix du Royaume, depuis qu'il y étoit, & qu'on eût pu convaincre même en Angleterre d'avoir fait un faux serment. Il étoit possible de le

gagner par des promesses, ou de l'intimider par des menaces; mais de quel poids auroit été la rétractation de ce malheureux, si elle n'avoit pas été faite judicairement? On eût pu nous accuser de l'avoir forgée à plaisir. Milord quitta son ami fort indécis sur ce qu'il devoit faire, & l'inquiétude qu'il avoit sur la difficulté de mettre à profit une telle rencontre, ne lui permit pas de fermer l'œil toute la nuit. Il se retrouva le lendemain de fort bonne heure avec son ami, dans un lieu où ils s'étoient donné rendez-vous; car il n'étoit pas possible que Jacques ne connût son nom, & il étoit important de ne lui donner aucun soupçon. Ils résolurent d'envoyer ce coquin à une commission hors de Paris, & d'employer le temps de son absence, à faire ouvrir son coffre, pour voir si on n'y trouveroit pas quelques lettres de Sir Derby, qui pût servir à prouver leur intelligence, ce qui fut exécuté. Ils avoient déjà renversé toutes ses hardes sans aucun fruit, lorsqu'en levant une vieille paire de bas qui étoient roulés, ils la trouverent si pesante que cela leur donna la curiosité de la dérouler;

Il y avoit cent vingt guinées, deux bagues de prix, & votre collier de diamants. Il leur fut aisé de conjecturer qu'il avoit profité du moment où Madame votre mere étoit sortie de la maison avec Montalve, pour faire ce vol, & qu'il l'avoit accusée d'avoir forcé l'armoire où étoient ces diamants, ce qui avoit quelque vraisemblance. Ils crurent en avoir assez pour l'intimider, & Milord l'attendit avec impatience dans le cabinet de son ami. Il ne connoissoit pas son visage, mais il frémit lorsqu'il entendit prononcer son nom, après avoir remarqué qu'on avoit fermé la porte en dedans. Alors son maître étalant ces diamants sur la table, mon époux lui dit qu'il les réclamoit de la part de Mademoiselle Derby à laquelle ils appartenoient, & dont il avoit la procuration pour le faire mettre en prison comme un voleur. Ce coquin paya d'abord d'effronterie, & dit que ces diamants lui avoient été donnés par Sir Derby, pour récompenser le zele avec lequel il l'avoit servi dans la poursuite de sa fille. On ne fait point de pareils présents à un valet, lui répondit Milord, d'un

ton de voix terrible. Monſieur, dit-il à ſon ami, ſonnez pour appeller vos gens, & ordonnez qu'on faſſe venir un Commiſſaire, & l'homme que nous avons arrêté hier au ſoir, c'eſt le digne camarade de cet empoiſonneur, de ce parjure; mais il n'a pas trempé dans la mort du Doyen de Colborn. Je lui ai promis la vie pour prix de la ſincérité avec laquelle il nous a déclaré ſes crimes, celui-ci paiera pour les deux. Je vous prierai auſſi d'envoyer votre chaiſe chez moi pour prendre Miſtriſs Cosby, elle a des preuves de l'empoiſonnement du Doyen, qui empêcheront le procès de ce miſérable de traîner, & la queſtion ſans doute nous découvrira bien d'autres choſes.

Jacques, quelque effronté qu'il fût, ſe ſentit foudroyé de ces paroles. Il tomba proſterné en demandant miſéricorde, & mon époux, après avoir paru long-temps inexorable, feignit de céder avec peine aux prieres de ſon ami qui lui demandoit en grace de ne point faire un éclat. La grace de ce miſérable, dit-il, eſt entre ſes mains; qu'il eſſaie de nous fournir les moyens de juſtifier Madame &

qu'il s'y détermina. Les deux Ecclésiastiques & le Notaire furent appellés. Jacques écrivit d'abord de sa main une confession exacte de ses crimes, en Anglois ; après quoi le Notaire prit son serment, & le mit par écrit en François, au bas de sa déposition. Cet acte fut ensuite signé par les deux Ecclésiastiques, & par l'ami de Milord qui ne voulut pas y mettre son nom. Je ne sais si un tel acte auroit eu quelque force en justice, mais on n'avoit pas intention de l'y produire, & le but de mon époux n'étoit que d'intimider Sir Derby, & l'amener à des conditions raisonnables. On déclara alors au coupable qu'il seroit détenu prisonnier dans ce cabinet, & qu'il n'en sortiroit point que votre pere n'eût réparé publiquement la réputation qu'il vous avoit ôtée. Je sais que ma chere sœur souffrira infiniment en apprenant les ressources violentes auxquelles on a eu recours, contre une personne à laquelle elle croit devoir encore du respect, & même de l'amour ; qu'elle eût tout sacrifié pour lui épargner ces peines. Je loue son attachement à son devoir de fille ; mais je la prie de considérer que ses

Mademoiſelle Derby, des crimes dont il les a accuſées avec tant de noirceur, & je donne ma parole d'honneur de le ſouſtraire à la Juſtice des hommes; mais qu'il craigne de tomber entre les mains de la juſtice de Dieu, qui eſt infiniment plus terrible: l'aveu de ſes crimes eſt le premier moyen qui lui reſte pour la fléchir.

Jacques promit une grande ſincérité, & pour prouver qu'il vouloit tenir ſa parole, il tira d'un porte-feuille qu'il avoit ſur lui, une promeſſe de mille livres ſterling, que lui avoit fait Sir Derby, à prendre chez un Banquier à Rome, à condition qu'il s'établiroit dans cette Capitale de l'Italie. C'étoit quelque choſe; mais Milord vouloit accumuler les moyens d'amener Sir Derby à faire tout ce qu'il exigeroit de lui, ainſi il propoſa à Jacques de faire une déclaration de tous ces crimes, entre les mains de deux Eccléſiaſtiques qui en dreſſeroient un acte qu'il ſigneroit en préſence d'un Notaire. Il fut long-temps avant que de pouvoir l'y réſoudre, & ce ne fut qu'après les paroles les plus réitérées, que ce qu'il alloit faire ne ſeroit point employé contre lui, qu'il

qu'il s'y détermina. Les deux Eccléſiaſtiques & le Notaire furent appellés. Jacques écrivit d'abord de ſa main une confeſſion exacte de ſes crimes, en Anglois ; après quoi le Notaire prit ſon ferment, & le mit par écrit en François, au bas de ſa dépoſition. Cet acte fut enſuite ſigné par les deux Eccléſiaſtiques, & par l'ami de Milord qui ne voulut pas y mettre ſon nom. Je ne ſais ſi un tel acte auroit eu quelque force en juſtice, mais on n'avoit pas intention de l'y produire, & le but de mon époux n'étoit que d'intimider Sir Derby, & l'amener à des conditions raiſonnables. On déclara alors au coupable qu'il ſeroit détenu priſonnier dans ce cabinet, & qu'il n'en ſortiroit point que votre pere n'eût réparé publiquement la réputation qu'il vous avoit ôtée. Je ſais que ma chere ſœur ſouffrira infiniment en apprenant les reſſources violentes auxquelles on a eu recours, contre une perſonne à laquelle elle croit devoir encore du reſpect, & même de l'amour ; qu'elle eût tout ſacrifié pour lui épargner ces peines. Je loue ſon attachement à ſon devoir de fille ; mais je la prie de conſidérer que ſes

devoirs envers sa mere, sont aussi sacrés que les autres. Elle a perdu sa réputation, elle est expatriée, comme une criminelle, tout ce qu'on fait pour la justifier doi avoir l'approbation de Clarice ; d'ailleurs le plus grand bien qu'on puisse faire à son persécuteur, est de le forcer à réparer son injustice ; quand ce premier pas sera fait, il aura moins de difficulté à se convertir : cette premiere démarche est un acte qui doit précéder son repentir.

Jacques manqua se désespérer lorsqu'il apprit que son élargissement dépendoit de Sir Derby ; il connoissoit la difficulté d'en arracher la rétractation de tout ce qu'il avoit machiné, & pour le forcer à la donner, il demanda permission de lui écrire. C'étoit où Milord en vouloit venir, ainsi on le lui permit. Je vous fais grace de cette lettre ; quelque originale qu'elle soit, je sais qu'elle ne vous amuseroit pas. Ce qu'il y a de sûr, c'est que mon époux ne douta plus du succès de son entreprise lorsqu'il l'eut entre les mains. J'avois été très-inquiete de l'anxiété où je l'avois vu, & qu'il avoit inutilement voulu colorer

du prétexte d'une légere indiſpoſition ; je ne fus pas moins intriguée du prodigieux changement que je remarquai ſur ſon viſage, lorſqu'il rentra chez lui à l'heure du dîner. Il prévint les queſtions que nous pouvions lui faire à ce ſujet, & nous dit naturellement que ſon inquiétude & ſa joie avoient eu vos affaires pour principe ; qu'il nous prioit de ſuſpendre notre curioſité à cet égard, juſqu'à ſon retour, & qu'il pouvoit dès à préſent nous aſſurer que ſon voyage ſeroit court, & auroit tout le ſuccès poſſible.

Milord, Milord, dis-je en moi-même, rendez graces à la préſence de ma mere, vous n'en ſeriez pas quitte pour cette déclaration, ſi je ne craignois ſes grands yeux noirs, qu'elle fait tomber ſur moi, quand je fais une ſottiſe. Des ſecrets pour Hariote, pour cette chere moitié de lui-même, comme il m'appelle ſouvent ! c'eſt bien mal la connoître, s'il ſe flatte de garder ſon ſecret juſqu'à ſon départ. N'en doutez point, Clarice, je le lui aurois arraché, ne fût-ce que pour lui prouver à lui-même l'empire que j'ai ſur lui ; mais notre mere obtint ma parole de ne faire

aucune tentative à ce ſujet ; il emporta ſon ſecret, & je ne vous trompois pas quand je vous écrivis que nous ignorions les moyens qu'il vouloit employer pour faire réuſſir ſon entrepriſe.

En vérité, la fievre du valet de chambre étoit une grace du Seigneur, je le répete ; elle a fini au troiſieme accès, préciſément au temps qu'il le falloit, ainſi il s'eſt trouvé en état d'accompagner mon époux. Sir Derby avoit quitté Oldwindſord, & ils ont été deux jours à Londres, avant que de pouvoir le déterrer. Milord ayant découvert qu'il logeoit chez un Baigneur, s'y eſt tranſporté, & s'eſt fait accompagner, outre ſon valet de chambre, de deux laquais. Ces trois domeſtiques ſont reſtés dans l'antichambre. Sir Derby étoit encore en robe de chambre, lorſque mon époux eſt entré chez lui, & malgré l'effort qu'il a fait pour prendre un viſage gracieux, il étoit aiſé de connoître que cette viſite ne lui étoit pas agréable. Il courut pourtant embraſſer Milord. Vous êtes un homme de parole, lui dit-il ; apparemment vous m'apportez la ceſſion de ma coquine de fille ; eſt-elle enfin mariée ? Qui

a-t-elle épousé ? Dans le fond je l'aurois aimée sans le tour qu'elle m'a joué en engageant ma sœur à me déshériter ; mais si elle répare de bonne grace cette faute, je pourrai lui rendre ma tendresse, je dirois, & lui laisser quelque chose pour vivre, si la carogne n'avoit pas pourvu à cela. Savez-vous bien que la mere a enlevé tous les diamants de la fille ? C'est pour les lui remettre sans doute : avec cette somme, & celle que Clarice a tirée de la vente de ses perles, elles auront de quoi vivre honnêtement dans quelque coin, & le benêt qui a épousé Clarice aura lieu d'être content de son lot ; car elle me marque que c'est un homme de néant, quelque laquais peut-être. Voilà un beau mariage pour une fille de qualité !

Je vous ai laissé dire tout ce que vous avez voulu sans vous interrompre, lui répondit Milord ; puis-je espérer de vous la même grace ? D'abord il n'est pas vrai que Clarice ait épousé un homme de néant ; elle y étoit déterminée, si elle n'avoit pas trouvé un autre parti, pour se mettre plutôt en pouvoir de regagner votre cœur par la cession......

Oh! je n'ai plus besoin de son consentement pour la plus grande partie de ses biens, lui dit Sir Derby en l'interrompant; la loi m'a mis en possession de tous ceux qui sont en Irlande, il n'est question à présent que de ce qu'elle a sur les fonds publics, & de deux mauvaises maisons dont je ne me soucie guere. Je vous dirai même que si vous étiez venu quinze jours plus tard vous ne m'auriez pas trouvé; je veux faire un tour en Irlande, & j'ai là-dessus un projet que je veux vous communiquer. Vous êtes ami de ma fille & de ma femme, j'ai vu un temps où vous vous disiez le mien, ne seroit-ce pas le chef-d'œuvre de l'amitié d'accommoder tout ce qui s'est passé, au contentement de toutes les parties? C'est le motif de mon voyage, lui répondit mon époux. Vous pouvez m'expliquer vos vues, & vous devez être convaincu que Madame votre épouse & Madame votre fille se prêteront à tout ce qui pourra être d'accord avec l'honneur & la Religion.

Chansons, Milord, l'honneur & la Religion sont de grands mots dont chacun se pare, & qu'on explique à

ſa mode; j'ai de l'honneur & de la Religion, moi qui vous parle, il eſt vrai qu'ils ne reſſemblent en rien à ce que mes deux femelles appellent de ce nom, & n'en valent peut-être que mieux: ce n'eſt point là de quoi il eſt queſtion. Mais à propos de ma femme, vous ſavez apparemment où elle eſt?

Chez moi, Monſieur, répondit Milord. Pour votre vertueuſe fille, elle a ſuivi le Baron d'Aſtie ſon époux, chez Madame la Baronne ſa mere, dont elle eſt adorée; & pour vous mettre tout d'un coup l'eſprit en repos ſur le ſort de toutes les perſonnes qui pourroient vous intéreſſer; je vous dirai que Miſtriſs Cosby eſt morte chez moi, en déteſtant ſes égarements; qu'une fievre maligne qui l'a enlevée en ſept jours, lui a laiſſé tout le temps de mettre ordre à ſa conſcience; qu'elle a cru devoir faire certaines déclarations dont j'ignore le contenu, & qui ſont entre les mains de Madame votre épouſe; enfin, qu'elle avoit gagné ſa maladie en ſervant Madame Derby qui en a été à l'extrêmité. Montalve, après avoir fermé les yeux de ſa mere, s'eſt retiré aux

Chartreux, où il ne cesse de demander à Dieu le changement de votre cœur.

Il a bien de la bonté de reste, répondit Sir Derby. Pour bien faire il eût fallu que mon épouse fût morte ; ses prieres dans le Ciel auroient été plus efficaces. Ah-ça, notre ami, vous savez qu'il n'y eut jamais d'union moins assortie que la mienne avec cette bigote ; elle me dit une fois que je lui faisois faire son purgatoire, & moi je puis dire qu'elle m'a fait faire mon enfer. Elle peut, si elle se veut, nous mettre au large ; qu'elle consente à un divorce, je trouverai bien le moyen de l'obtenir de la Cour Ecclésiastique. J'ai une inclination, je voudrois me remarier. Ma fille renoncera à tout son bien, & je lui en céderai généreusement quelque mille pieces pour vivre en Baronne.

Milord eut bien de la peine à retenir son indignation à ce discours, toutefois voulant approfondir ce mystere d'iniquité, il se retint & demanda à Sir Derby comment il s'y prendroit pour obtenir un divorce. Rien de plus facile, lui répondit Sir Derby. Il faut d'abord convenir d'un point qui

ne peut être diſputé que par des imbécilles, c'eſt qu'une femme ſage eſt un phénix qu'il faut ranger parmi les êtres imaginaires. Cela poſé, je ne dois pas me croire plus privilégié que les autres maris; ma femme vient de donner une preuve du déréglement de ſa conduite, en fuyant avec un étourdi, je ferai valoir cette preuve, un peu d'argent la fera paroître triomphante, j'obtiendrai ſur ce moyen de caſſation de mariage, un divorce en bonne forme, je me marierai ſelon mon goût; ma femme débarraſſée d'un mari qu'elle doit haïr, ne ſeroit plus dans le cas de recourir au poiſon pour..... Arrêtez, lui dit Milord, dont la patience étoit à bout, vous n'aurez plus les mêmes facilités à calomnier la vertu la plus pure, que vous en avez trouvé par le paſſé; vos complices ſont en lieu de révéler...! Mais liſez la lettre de Jacques. En même temps il la jeta ſur la table. Sir Derby parut atterré du coup, & après avoir lu la lettre il maudit mille fois le traître, & dit qu'il trouveroit le moyen de le faire repentir de ſon impertinente épître. Croyez-moi, Sir Derby, lui dit mon époux,

le meilleur parti que vous puissiez prendre dans cette occasion, est de vous prêter aux efforts que je ferai pour accommoder cette affaire. Voici la copie d'un acte passé en justice, qui vous jeteroit dans le plus grand embarras s'il étoit public. Un reste d'amitié, la considération que j'ai pour votre épouse & votre vertueuse fille, m'ont engagé à me rendre maître d'une piece qui pourroit vous perdre; profitez de ma bonne volonté, & croyez que, sans des ordres positifs de Madame la Baronne d'Astie, vous n'en seriez pas quitte à si bon marché. En disant ces paroles, il lui présenta l'acte qu'on avoit tiré de Jacques, qui ne lui permit de dire que quelques mots entrecoupés, qui sembloient annoncer une sorte de repentir. Il finit en demandant à Mylord s'il connoissoit quelque moyen pour sortir du précipice où il s'étoit jeté.

Je vous l'ai dit, lui répondit Milord, j'ai trouvé le moyen de m'emparer de l'original de cette piece, je puis l'anéantir; mais c'est à des conditions. Premiérement, il faut rendre nul l'acte qui vous a mis en possession des biens de Mademoiselle votre

fille en Irlande, vous m'en passerez la vente, & je consentirai à vous en laisser l'usufruit pendant votre vie, à condition qu'ils reviendront à vos petits enfants, après votre mort. Rien n'obligeroit votre vertueuse fille à vous abandonner les autres biens qu'elle possede en Angleterre & à Gênes, les Contrats de ces biens sont passés au nom de feue Madame votre sœur, qui lui en a fait cession dans la meilleure forme. Cependant, elle s'est fait autoriser par son époux à vous en laisser le revenu, tant est vif le desir qu'elle a de regagner votre cœur. Quant à la condition que j'avois attachée à cette cession dans mon précédent voyage, elle m'est devenue indifférente; j'ai en main de quoi faire tomber l'action que vous avez intentée contre deux innocentes : je veux bien croire que c'est pour se disculper que le coquin de Jacques vous accuse de l'avoir incité à se parjurer; cependant, comme il a de vous un billet de mille livres sterling, cela pourroit donner créance à la calomnie. Si vous m'en croyez, vous vous prêterez à toutes les démarches qui pourront persuader au public que c'est à vous

qu'on doit la justification de votre fille & de votre épouse ; vous m'accompagnerez chez les Juges ; vous direz que vous aviez été trompé par un coquin à qui le remords a fait avouer sa calomnie & son parjure ; il vous écrira en conséquence une lettre que vous ferez imprimer dans les papiers publics, dans tous les Ouvrages Périodiques, & je me charge de la rendre publique en France, & dans tous les Royaumes où la calomnie a transpiré. Si vous prenez ce parti, je supprimerai la premiere lettre, & vous ne serez point chargé par la seconde. Si vous refusez de suivre mon conseil, j'aurai le chagrin de faire imprimer la premiere, car je l'ai double ; vous pouvez penser que ce ne sera qu'avec regret, & à la derniere extrêmité que je prendrai ce parti : il me sera bien dur de déshonorer un ancien ami, & qui appartient de si près à des Dames pour lesquelles j'ai la plus parfaite estime.

Milord, vous me poussez à bout, ne craignez-vous point.... Non, mon cher, je ne crains rien, j'ai trois hommes à moi, dans votre antichambre ; au premier ordre que je

leur en donnerai, ils appelleront un Connétable pour nous conduire tous deux devant des personnes qui pourront décider entre nous. Je veux vous sauver, ne vous obstinez pas à vous perdre. J'agis de si bonne foi, que vous pouvez, sans sortir d'ici, vous assurer l'usufruit de tous les biens de Clarice, par le même contrat, qui donnera à ses enfants le fond des biens d'Irlande : appellez un Conseiller. Nous ne parlerons de la réparation d'honneur qu'après avoir mis vos intérêts en sûreté.

Il y a beaucoup d'apparence que Sir Derby craignoit qu'on ne lui manquât de parole, après avoir tiré de lui tout ce qu'on voudroit; car à peine mon époux lui eut-il proposé de passer les contrats, qu'il lui dit : je commence à croire que vous marchez droit, Milord, commençons par les contrats : & tout de suite ayant sonné pour appeller un de ses domestiques, il lui donna ordre d'aller chez M. B*** qui faisoit ses affaires, & de le prier de passer incessamment chez lui.

Mon étourderie m'avoit fait oublier de vous dire que mon époux étoit

muni de cette seconde lettre qu'il avoit promis de faire écrire à Jacques. A présent, dit-il à Sir Derby, que vous voulez bien prendre confiance en ma parole, je vais vous montrer une piece qui pourra servir à votre justification dans le public. Vous connoîtrez par-là combien vos intérêts me sont chers.

LETTRE de Jacques à Sir Derby.

MONSIEUR,

UN misérable déchiré par ses remords vous conjure à genoux, de lui aider à réparer ses crimes. A l'instigation d'une personne dont il importe peu de savoir le nom, j'ai calomnié deux Dames en qui j'ai toujours reconnu la vertu la plus pure. Il est faux que Madame & Mademoiselle Derby m'aient jamais sollicité d'attenter à vos jours comme je vous l'ai méchamment déclaré; le poison que j'ai déposé chez les Juges, m'avoit été donné par un cruel ennemi de ces Dames. Mille livres sterling devoient être ma récompense, je renonce à cet argent maudit, & je

vous demande bien pardon de vous avoir incité à persécuter des personnes qui vous étoient si cheres. J'espere que vous voudrez bien rendre publique cette réparation. Je me prépare à passer dans le nouveau monde ; mais je ne quitterai point l'Europe avant que de voir ma rétractation aussi publique que l'a été ma calomnie.

Jacques.

Vous êtes un Diable d'homme, Milord, & vous avez trouvé moyen de me prendre comme un rat dans la souriciere. Voilà la belle exclamation qui sortit de la bouche de Sir Derby, qui se tira pourtant de cette affaire en homme d'esprit. A peine apperçut-il le Conseiller qu'il avoit demandé, qu'il courut à lui les bras ouverts. Félicitez-moi, mon cher, lui dit-il, voici le plus beau jour de ma vie, puisqu'il me découvre l'innocence de ce que j'ai de plus cher au monde. Lisez cette lettre dont Milord a bien voulu se faire le porteur, c'est un service que je n'oublierai jamais, voilà ce qui s'appelle un parfait ami.

En vérité, Monsieur, dit le Conseiller, ce Jacques étoit un grand

misérable ! c'est dommage qu'il n'ait pas déclaré le nom de celui qui l'a mis en besogne, il me semble que j'aurois bien du plaisir à voir pendre un tel coquin. Ne pourriez-vous pas l'engager à le démasquer ? Non, Monsieur, répondit mon époux, j'ai fait pour cela de vains efforts ; je vous dirai même que j'ai été satisfait des raisons qu'il m'a données de son silence : ne pensons qu'à louer Dieu de cet heureux dénouement, & prêtez-nous votre ministere pour sceller la réconciliation d'une famille que ce malheureux avoit désunie. Mademoiselle Derby, aujourd'hui Baronne d'Astie, a fait un mariage fort avantageux ; comme elle se trouve un bien suffisant pour se soutenir avec honneur, dans la condition où elle se trouve, elle s'est fait autoriser par Monsieur le Baron d'Astie son époux & par Madame sa belle-mere, tutrice du Baron, aux fins d'abandonner le revenu de ses biens à Sir Derby son pere, qui voulant reconnoître la bonne volonté de sa fille, consent à me passer la donation & vente de ses biens situés en Irlande, pour être, après sa mort, l'héritage de la dite Dame d'Astie, &

de ses héritiers légitimes. On ne peut rien imaginer de plus généreux du côté de la fille ; & de plus juste de celui du pere ; dit le Conseiller. Il faut, Messieurs, me remettre tous les titres de Madame d'Astie, avec ceux de Madame sa tante, & je ne vous demande que deux jours pour ranger les Contrats. Tous les titres des biens de ma fille sont dans sa maison de Oldwindsord, dit Sir Derby ; pour ce qui est du testament, nous en prendrons copie chez le Notaire à...... Mais cela demandera au moins trois jours. Je me charge de tirer la copie du testament, dit mon époux ; pendant ce temps Sir Derby arrangera les titres. Oh ! mon très-cher, répondit votre pere, je n'entends rien aux affaires, & j'ai besoin de votre intelligence pour démêler ce chaos de papiers. Voulez-vous vous en charger, de concert avec Monsieur, pendant que j'irai prendre une copie du testament ? Mon époux avoit ses raisons pour voir l'original de cette piece, mais il en avoit d'aussi fortes pour aller à votre maison, ainsi il accepta ce dernier parti, & on remit le départ après le dîner, que Milord proposa à ces

deux Messieurs, dans son auberge. Sir Derby les conduisit à Oldwindford, & les y laissa pour continuer sa route. Mon époux n'avoit pas oublié la description du bureau où Madame Derby avoit déposé les huit à neuf mille livres sterling que vous lui aviez confiées, & pendant que le Conseiller s'occupoit des papiers, il essaya d'ouvrir le secret de ce bureau, qui de bonne fortune étoit dans la chambre où on l'avoit mis coucher. Malgré les instructions de Madame votre mere, il fut long-temps sans pouvoir y réussir, & ne parvint à le faire, qu'au moment où il alloit risquer de mettre le bureau en pieces. Il y trouva le dépôt tel que vous nous l'aviez annoncé, & eut soin de le mettre en lieu de sûreté. Joignez à cette somme, ma chere Clarice, celle qu'on aura de la vente des diamants qu'on a retirés des mains de Jacques, joignez-y ce que vous & Madame votre mere avez déjà, & vous vous trouverez quinze mille livres de rente. Mais ce n'est pas tout, Milord ne pouvoit digérer la perte de vos bijoux cachés dans votre chaise, & il vouloit absolument les recouvrer. Il fit donc

publier dans les papiers, qu'on donneroit cent livres sterling au voiturier qui avoit conduit deux personnes, qu'on désignoit, à.... parce qu'on vouloit le dédommager de la perte de son voyage, & des inquiétudes que leur fuite avoit pu lui causer. Il étoit à craindre que cet homme ne soupçonnât quelque dessein, ainsi on ajouta à cette annonce tout ce qui pouvoit le rassurer. Ce voiturier, qu'on croyoit habiter vers le nord de l'Angleterre, vivoit à Londres, & envoya dès le lendemain un de ses cochers pour voir de quoi il étoit question, au café qu'on avoit désigné pour avoir la réponse. Le maître de ce café avoit servi vingt ans chez Milord, & assura le commissionnaire du voiturier qu'il n'y avoit rien à craindre de son ancien maître; qu'il étoit le plus honnête homme d'Angleterre: & comme le Conseiller avoit fait mettre le même jour dans tous les papiers de nouvelles, la rétractation de Jacques, le cafetier que mon époux avoit instruit, raconta toute l'affaire au voiturier qui étoit venu le trouver sur le témoignage de son domestique. Le cafetier n'avoit pas

attendu cette seconde visite, pour avertir Milord, & lui avoit dépêché un exprès dans le moment même où il avoit su que le voiturier étoit de Londres. Quoiqu'on attendît Sir Derby le même jour, il ne crut pas devoir remettre cette affaire, & ayant promis au Conseiller d'être de retour le lendemain pour dîner, il prit la poste, & arriva au café quelques minutes après que le voiturier en étoit sorti. Cet homme avoit refusé de dire son nom & son adresse, mais il avoit été suivi, & Milord fut chez lui sans se donner le temps de se débotter. Cet homme n'étoit pas encore rentré, & sa femme parut effrayée quand elle sut que celui qui étoit chez elle, étoit l'auteur de l'avertissement, & un membre du Parlement. Il la rassura bientôt, en lui disant que vous aviez été si contente des attentions de son mari sur la route, que vous souhaitiez de le récompenser. Vraiment, Milord, lui répondit cette femme, il eût été bien cruel d'être brutal avec une créature aussi charmante & aussi douce que cette Demoiselle! Mon mari connut bien qu'il y avoit quelque chose dans son

voyage, qui n'étoit pas naturel, elle se cachoit à ce qu'il lui parut; mais il n'est pas fait pour se mêler des affaires des gens qui se servent de lui; on le payoit bien; dans les hôtelleries on se faisoit servir en gens de façon, il ne lui en falloit pas davantage; & il manqua battre l'animal qui fut cause que cette chere Demoiselle se sauva pendant la nuit. Vous a-t-elle mandé, Milord, qu'elle laissa un paquet de hardes assez propres? Je l'ai soigneusement gardé pour le rendre si on le réclamoit, en nous payant le loüage de la chaise; car je ne suis pas femme à me servir des choses qui ne m'appartiennent pas; on me connoît, Dieu merci, j'ai les mains nettes. Vous pouvez vous servir de ces hardes, lui répondit Milord, je vous les donne sans préjudice des cent pieces que j'ai promises à votre mari. Mais, dites-moi, ma chere Mistriss, votre mari avoit donc mené quelqu'un dans ces quartiers-là? Oui, Milord, répondit-elle, il avoit conduit dans cette chaise un honnête bourgeois & sa fille qui alloient voir une de ses tantes. A propos de cette chaise, dit Milord, la jeune Demoiselle m'a

assuré qu'il n'y en a point de plus douce en Angleterre ; elle dit que votre mari a aussi d'excellents chevaux, je veux m'en servir tout le temps que je resterai ici, & même si votre mari étoit curieux de les vendre je m'en accommoderois volontiers pour retourner en France ; la jeune personne sera charmée d'avoir la voiture qui lui a rendu un si grand service, en lui aidant à s'échapper. Je suis persuadée, dit la femme, que mon mari fera tout ce qui dépendra de lui pour obliger Milord ; mais, le voici qui monte. Effectivement il rentra, & Milord tirant un billet de banque de cent livres le jeta sur la table, en disant : voilà la récompense que j'ai promise à celui qui a sauvé Mademoiselle Clarice ; comptez-moi un peu tout le détail de votre voyage. Ecoutez, Milord, répondit, le voiturier. On m'a dit que vous étiez un honnête homme, & que vous ne cherchiez pas à me surprendre. Je ne connoissois ni d'Eve ni d'Adam les gens que j'ai conduits, il m'est facile de le prouver, au surplus, ils m'ont paru honnêtes gens, excepté qu'ils ne m'ont pas payé ; mais ce n'étoit pas leur faute ;

j'ai fait ouvrir le paquet qu'ils laisserent derriere ma voiture, on a tout écrit, & j'en ai le papier signé de l'hôte, de sa femme & de ses servantes, je suis prêt à le rendre, je ne crois pas qu'on puisse me blâmer de l'avoir gardé, non plus que d'avoir loué ma chaise. On n'est pas obligé, je pense, de demander à ceux que l'on conduit, qui ils sont, & pourquoi ils voyagent? Assurément, lui répondit Milord, il n'y a rien à vous reprocher. Pour le paquet je l'ai donné à votre femme, le billet de banque est à vous, & tant que j'aurai besoin d'un voiturier en Angleterre, vous serez le mien, cela est sûr, j'aime les gens obligeants, & vous l'avez été beaucoup à la jeune Dame, qui ne l'oubliera jamais. Graces à Dieu, dit le voiturier, personne ne s'est jamais plaint de moi, & je tâche de satisfaire les honnêtes gens qui me font gagner ma vie. Jacques, lui dit sa femme, la jeune Dame seroit charmée d'acheter votre chaise pour se souvenir de son aventure, je suis persuadée que vous ne refuserez pas de lui donner cette satisfaction, & mille autres avec,

répondit le voiturier. Vous êtes un honnête homme, lui répondit mon époux, vous n'avez qu'à la faire mener à mon auberge, & en fixer le prix; demain vous me conduirez, ou vous me ferez conduire par un de vos cochers à Oldwindford, & si elle est telle que Mademoiselle Derby me l'a dite, j'en ferai l'emplette.

Le voiturier serra le Billet de cent livres dans son armoire, ayant prié Milord de le suivre à l'endroit où il tenoit ses équipages; il lui montra la chaise de poste qui vous avoit servi. Milord, sous prétexte de la visiter, monta dedans, tâta si elle étoit bien rembourrée, & d'abord ne découvrit rien. Il s'étoit ménagé un prétexte pour éloigner le voiturier, c'étoit de poser sa tabatiere sur la cheminée, derriere une tasse à thé. Lorsqu'il fut dans la chaise il feignit de vouloir prendre une prise de tabac, & ayant fouillé dans toutes ses poches, j'ai oublié ma tabatiere chez vous, dit-il à cet homme, je ne voudrois pas la perdre pour tout au monde, quoiqu'elle ne soit pas d'un grand prix; faites-moi le plaisir de me l'apporter. Si elle est chez nous,

dit

dit le voiturier, c'est comme si elle étoit dans votre poche, & tout de suite il partit. Milord, ayant vainement tâté de tous les côtés, perdit patience; & tirant son couteau, fendit en deux la doublure de la chaise, de tous les côtés. Véritablement votre trésor étoit en sûreté; car il étoit impossible de le palper. A peine l'avoit-il mis dans ses poches, que le voiturier revint; & parut fort surpris de la belle opération qui s'étoit faite pendant son absence. Je me doutois, lui dit Milord, que cette chaise étoit mal rembourrée, & comme la doublure en jaune me déplaisoit, je l'ai coupée pour voir le dedans. Voilà six guinées, ajouta-t-il en les mettant entre les mains du voiturier; faites mettre une couche de crin pardessus cette bourre, & une doublure rouge, dans quelques jours je viendrai la revoir. En disant ces paroles il s'éloigna, & ayant pris la poste, il arriva à Oldwindsord au commencement de la nuit, & trouva Sir Derby qui ne faisoit que de descendre de cheval. Le lendemain on dressa les actes, comme on en étoit convenu, & Sir Derby fut si content du tour

qu'avoit pris cette affaire, qu'il offrit généreusement de vous renvoyer tous les linges & habits qui étoient à votre usage & à celui de notre mere, ce qui fut accepté.

Milord avoit eu dessein d'aller chez le Notaire où la minute du testament de votre tante étoit déposée, il ne différa point à l'exécuter; aussi-tôt qu'il eut terminé toutes vos affaires. Il avoit des soupçons qu'il vouloit éclaircir, & ces soupçons il les avoit conçus long-temps auparavant. Dans la premiere mention que vous nous aviez faite du testament, vous n'aviez point la liberté de disposer de vos fonds, même en vous mariant. Vous nous aviez mandé que celui qui l'avoit copié, l'avoit mal fait: l'omission d'un article de cette importance ne lui parut pas naturelle, il crut qu'il y avoit quelque dessous de cartes qu'il lui importoit d'éclaircir. Il se rendit chez le Notaire, auquel il dit, du ton le plus ferme, qu'on avoit falsifié le testament qui vous faisoit héritiere; qu'il en avoit des preuves certaines, & qu'en attendant le moment de les administrer, il alloit rassembler les personnes qui avoient entendu la

premiere lecture de cette piece importante, & dont le témoignage ferviroit de preuve contre lui. L'air effrayé du Notaire apprit à mon époux qu'il n'avoit pas fait de fausses conjectures, & continuant de le prendre sur le ton d'un homme sûr de son fait, il vit le Notaire à ses pieds, qui le conjura d'avoir pitié de sa famille, & de ne le pas perdre. Il étoit surpris d'un aveu si prompt, parce qu'il ignoroit que Sir Derby eût appris à cet homme que le principal auteur du faux acte étoit entre ses mains, & il crut d'abord mon époux beaucoup plus instruit qu'il ne l'étoit réellement. Quelques mots d'imprécation contre le traître, lui apprirent le motif de la crainte du Notaire qui s'offrit à faire tout ce qui dépendoit de lui pour réparer sa faute. Cela n'étoit pas possible, on avoit brûlé le premier testament, & il eût fallu pour le faire rétablir, un éclat qui ne convenoit pas au dessein de Milord. Il se borna donc à faire restituer à ce misérable faussaire, cinq mille livres sterling, qu'il avoit reçues pour prix de sa trahison, & à tirer de lui un écrit par lequel il s'en reconnoissoit coupable.

Quel usage mon époux vouloit-il faire de cet écrit ? Rassurer la crainte de Clarice contre tous les scrupules qu'elle auroit pu avoir de ce qu'il avoit fait. Il est certain que celui qui reçoit un don, doit s'assujettir aux conditions sous lesquelles le donataire le lui fait. Or l'intention de votre vertueuse tante, étoit que son bien ne sortît de vos mains & de celles de vos enfants, que pour être employé à l'instruction & au soulagement des pauvres; vous étiez donc obligée en conscience de forcer M. votre pere à se dessaisir de votre bien, & il n'y avoit pas d'autre moyen de l'y faire consentir que celui qu'a prix mon époux : ainsi, ma chere, vous ne devez avoir aucune peine de ce qu'il a été contraint de faire, il me semble au contraire qu'il y a apporté tout le ménagement possible.

Voilà donc ma Clarice riche, malgré elle, riche par l'ordre de la Providence, avec tout le mérite de la pauvreté à laquelle elle s'est soumise de si bon cœur; car nous avons compté qu'elle auroit près de vingt-cinq mille livres de rente. La voilà libre de suivre les mouvements de son cœur généreux & charitable, sans prendre sur

ſes vrais beſoins. Nous reprendrons ſouvent ce point, chere amie, car il nous tient extrêmement au cœur, & nous n'aurons pas de repos que nous n'ayons à cet égard la parole poſitive de Madame d'Aſtie, de votre époux, & même de vos reſpectables Paſteurs. J'eſpere, ma chere, que vous céderez à nos inſtances réunies. Nous attendrons votre promeſſe ſolemnelle avec grande impatience, & ſi vous nous la refuſiez, il n'y auroit groſſeſſe qui tînt, j'irois moi-même vous la demander.





REPONSE

DE MAD. LA BARONNE D'ASTIE,

A MADAME DERBY,

ET A LADY HARIOTE.

J'ESPERE, Mesdames, que vous voudrez bien croire que ce ne sera pas à raison de vos recommandations que je prendrai toutes les précautions possibles pour conserver le précieux trésor dont la divine Providence m'a fait dépositaire. Ma tendresse pour elle m'en auroit fait un devoir. Demandez-moi quelque chose de moins naturel, de plus difficile, si vous voulez avoir une preuve du desir sincere que j'aurois d'obliger deux personnes que je respecte infiniment. Si j'avois l'honneur d'être connue de vous, je me croirois en droit d'être offensée de vos soupçons, j'avoue pourtant qu'ils étoient fondés, & pour vous dire la vérité, j'aurois été bien fâchée que vous ne les eussiez pas conçus.

Il faut vous expliquer cette énigme, & l'humiliation de notre pauvre enfant.

Lorsqu'elle nous eut proposé le hameau de l'Union Chrétienne, je vous avoue que j'en fus enchantée, & que je la chargeai d'en dresser le plan. Je ne m'attendois pas qu'elle voudroit se mettre à la tête de cette entreprise, & encore moins qu'elle voulût s'assujettir à la vie commune des habitants du hameau. Je crus qu'une plaisanterie me tireroit d'affaire avec elle. Ma chere Clarice, lui dis-je, j'ai vu quelques cantons en France, où les femmes conduisent la charrue ; ne pourrions-nous pas introduire cet usage? il s'établiroit infailliblement ; car en bonne législatrice, vous voudriez donner l'exemple de l'accomplissement de la loi. Rien ne me paroîtroit plus touchant que de vous voir faire sept à huit lieues par jour, en piquant des bœufs. L'ironie étoit trop marquée pour n'être pas sentie, notre enfant commença par en rire beaucoup, & finit en me disant que la chose n'étoit peut-être pas aussi ridicule qu'elle le paroissoit d'abord ; que dans plusieurs endroits de l'Amérique, les hommes

n'avoient pas d'autre emploi que la chaſſe, & abandonnoient aux femmes les ſoins de l'agriculture, auſſi-bien que du ménage. La délicateſſe de notre tempérament vient de la mauvaiſe éducation qu'on nous donne. Si dès l'enfance on nous accoutumoit aux travaux pénibles, nous pourrions eſpérer de devenir auſſi vigoureuſes que les payſannes. En ſerions-nous plus propres à remplir les devoirs dont Dieu nous a immédiatement chargées, lui demandai-je ? Il en eſt des travaux de la campagne comme d'une armée : on y a beſoin ſans ceſſe d'une grande quantité de bras; mais cela ne ſuffit pas, il y faut une tête : ſi tout vouloit être tête ou bras, l'ouvrage ne ſe feroit pas, ou iroit de travers. Dieu a marqué à chacun la place qu'il doit occuper, par celle dans laquelle il l'a fait naître, & où il l'a conduit. Dans votre premiere condition, votre vocation étoit de bien élever vos enfants, d'édifier vos domeſtiques, de répandre vos bienfaits ſur les pauvres artiſans, de ſoulager vos vaſſaux à la campagne. Dans votre ſeconde vocation, vos premiers devoirs ſont les mêmes, &

il y en faut ajouter d'autres. Dieu vous a transplantée de sa main, pour ainsi dire, au milieu de la campagne, & a paru vouloir vous éloigner de la société de vos égaux, c'étoit pour vous consacrer à l'édification, à l'instruction de nos pauvres gens, pour partager les biens & les maux qui sont annexés à leur état. Ces biens sont la simplicité, la paix, l'innocence. Ces maux (que je ne nomme ainsi que pour me conformer à l'usage,) ces maux, dis-je, sont la vie dure, le retranchement des commodités de la vie, qui sont le partage des riches, & dont ils peuvent user jusqu'à un certain point, sans être blâmables. Vous devez sans doute suivre une voie moins large, ici, que vous ne feriez à la Cour. Une vie telle que la menent les courtisans modérés, seroit une sorte d'insulte aux pauvres parmi lesquels vous vivez; mais il seroit contre l'ordre de vouloir vivre comme les gens de la campagne: ce n'est point ce retranchement que Dieu demande de vous, & il n'a pas voulu vous donner la troisieme vocation qu'il m'a accordée depuis douze ans. Il m'appelloit à suivre strictement la

vie de nos payſans. Puiſqu'il a permis que, je fuſſe abſolument, ou preſque abſolument dépouillée de tous mes biens, j'ai dû regarder ce dépouillement comme un ordre abſolu, & je m'y ſuis ſoumiſe de bon cœur, parce que c'étoit ſa ſainte volonté. J'ai cru ſans héſiter que ce genre de vie étoit le meilleur pour moi, puiſqu'il avoit permis que j'y fuſſe réduite. Il me donne aujourd'hui le moyen de vivre un peu plus au large, j'en profiterai autant que je le pourrai ſans déranger mon tempérament. Depuis pluſieurs années mon corps s'eſt fait à une nourriture extrêmement pauvre, à un travail pénible, peut-être un changement trop marqué dérangeroit il la ſanté robuſte dont je jouis actuellement. Voilà, Meſdames, ce que je repréſentai à notre enfant, ſans pouvoir la convaincre; elle ſe perſuade qu'une vie comme la mienne fortifieroit ſon tempérament, ſans conſidérer qu'elle eſt délicate, & que je ne la fus jamais; qu'elle a été nourrie dans du coton, pour ainſi dire, & qu'on m'a élevée ſans délicateſſe. Cependant comme elle eſt fort docile, elle a bien voulu ſe ſoumettre au réglement

provisionnel que j'ai rendu. J'ai fixé notre table à trois plats, dont deux sont de viande de boucherie, à midi; & un plat de légumes. Le soir, un plat de rôti de boucherie, & l'autre de volaille, avec le troisieme à son choix; du pain blanc; du vin de pays, mais du plus sain, & qui ait au moins trois années. Je la laisse maîtresse de s'habiller à sa mode, une robe simple garantit du froid & du chaud, aussi-bien que celle qui est chargée d'or; mais je veux qu'elle soit bien couchée, quoiqu'entre des rideaux de toile en Eté, & d'étoffe chaude & commune en hiver; qu'elle dorme huit heures, c'est le régime nécessaire à son âge : elle aime beaucoup à se lever matin, à la bonne heure, il n'y a qu'à se coucher plutôt. Pour la décision du reste, je lui ai permis de vous mander ses projets, & je lui ai prédit que vous en seriez révoltée; que cela vous donneroit fort mauvaise opinion de moi & de son époux. Vos lettres qui m'ont fait triompher, l'ont rendue fort *capote*, cependant, elle promet d'obéir. Elle ira au hameau une partie de l'année, je l'y accompagnerai dans la belle

faiſon, pour veiller ſur elle ; l'hiver, elle reviendra au village : voilà qui eſt arrêté.

Peut-être l'augmentation de ſon bien vous fera-t-il croire, Meſdames, qu'il faudroit ajouter quelque choſe à ce que j'ai fixé. Je ſoumettrai mes lumieres aux vôtres, cependant je veux bien vous confeſſer ma foibleſſe ; il m'en coûtera quelque choſe. Il faut, ſelon mon petit jugement, accorder tout ce qui peut contribuer à la ſanté ; je crois y avoir pourvu, & ſuis dans l'opinion qu'une table plus chargée que la nôtre, eſt un magaſin d'indigeſtions & d'infirmités pour la vieilleſſe. Si Dieu nous donne des petits-fils, ou il faudroit les initier à une vie molle, qui fournît pratique aux Médecins & aux Apoticaires, ou les tantaliſer, en faiſant paſſer devant eux des plats propres à exciter la gourmandiſe, ſans qu'il leur fût permis d'en goûter. D'ailleurs, la deſſerte de notre table, en ragoûts, ſeroit abſolument perdue ; je me ferois un ſcrupule d'empoiſonner nos domeſtiques & nos malades, & j'en aurois beaucoup d'une dépenſe conſidérable, qui ne ſeroit que pour nous. A propos de domeſ-

tiques, nous en aurons peu, pour être bien servis. Une cuisiniere qui, très-peu occupée à la cuisine, aura le temps de tenir la maison propre ; une fille que nous décorerons du titre de femme de chambre, & qui après le service de ma belle-fille, sera chargée d'entretenir le linge de la maison ; un garçon qui, les premieres heures du jour valet de chambre de mon fils, ne dédaignera pas d'être jardinier le reste de la journée, & une servante pour les vaches & la basse-cour ; c'est bien peu pour une Dame qui aura vingt-cinq mille livres de rente : mais elle aura, en récompense du faste d'un nombreux cortege, la douce consolation de se dire à elle-même, qu'elle ne vole point à l'Etat des hommes qui lui doivent leurs travaux ; qu'elle n'aura pas à répondre devant Dieu des vices d'un nombre de fainéants qui auroient fait leur salut en travaillant à la terre, & qui se damnent chez elle, par la paresse, mere de tous les défauts qui conduisent au crime.

Je le répete, Mesdames, je soumets mes lumieres aux vôtres : ordonnez, le cœur me dit que je

ne ſerai point contredite, & cette opinion a ſa ſource dans la haute idée que j'ai conçue de votre chriſtianiſme, & de votre raiſon. Je ſuis, &c.



LETTRE

DE CLARICE

A MADAME DERBY

ET A LADY HARIOTE.

IL faut bien dire *amen* à tout ce qui a été décidé, puiſque je me trouve toute ſeule de mon avis. Adieu les beaux projets de la pauvre Clarice, & voilà ce que m'occaſionnent ces vingt-cinq mille livres de rente, que Milord a pris tant de peine à me ménager. Je ſens tout ce que je dois à ſes ſoins généreux. C'eſt un de ces amis, qui jeteroient volontiers les gens dans l'ingratitude, par l'impoſſibilité de reconnoître leurs bienfaits; je ne prendrai pourtant pas ce parti là, j'aime à être au deſſous de la reconnoiſ-

ſance, quand il eſt queſtion d'un ami, & je crois ne pouvoir lui donner une preuve plus certaine de la vérité de mon attachement. On croit communément que le plus beau rôle en amitié, & celui qui eſt le plus commode, le moins pénible, eſt celui d'obliger, de donner, de ſervir. Je conçois que cela peut être ainſi, lorſqu'il eſt queſtion des perſonnes avec leſquelles on eſt en liaiſon, en ſociété. On ſe trompe ſouvent ſur cet article. On ne parle que de l'amitié, & il n'eſt point de nom plus ſouvent proſtitué; on le donne à toutes ſortes d'unions, & à peine en mille s'en trouve-t-il une véritable. Quelque jour je vous montrerai par une belle & bonne diſſertation, tout ce qui eſt dans nos cœurs, & ce ſera un portrait, ou plutôt un original de l'amitié parfaite. Et pourquoi différer à le faire, me diſent ma ſeconde mere & mon époux? Ils veulent me perſuader que tout ce qu'on a écrit ſur l'amitié, juſqu'à préſent, ne les a pas contentés, & veulent voir s'ils le ſeront plus de ce que je dirai ſur cette belle vertu, qui eſt peut-être le ſeul bien réel dont les pauvres humains peuvent jouir dans cette

vallée de larmes. S'il n'étoit question que de bien sentir, pour bien écrire, ah ! je dirois des merveilles; mais il y a bien loin du sentiment à l'expression. N'importe, je me suis dévouée à l'obéissance, & je ne risque que d'être redressée, si je me trompe. J'écrivis, il y a quelques années, à une Dame du premier mérite, sur ce sujet, & ma lettre, je ne sais comment, tomba entre les mains d'un Auteur qui l'inséra dans un magasin; je ne sais si vous avez lu cet ouvrage; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'a point passé en France, & que vous ne pourriez vous le procurer. Je vais donc rappeller ma lettre, ce sera un duplicata.



*LETTRE de Clarice à Madame la Marquise de C***.*

MADAME,

VOUS m'avez commandé d'écrire sur l'amitié. Jamais peut-être on n'en a tant parlé, dites-vous, & jamais, si l'on en croit les apparences, ne l'a-t-on moins connue. Il me faudroit une plume aussi délicate que la vôtre pour traiter dignement un tel sujet; mais quand vous commandez, je ne sais point repliquer, & le desir de vous obéir me fait oublier la médiocrité de mes talents.

Vous distinguez, Madame, trois temps dans l'amitié; son commencement, sa perfection, son déclin. Vous souhaitez qu'on donne des préceptes pour ce troisieme temps : ils sont inutiles, dites-vous, dans les deux premiers; le sentiment alors est un guide sûr. Oserois-je vous dire, Madame, que je pense d'une maniere toute différente sur cet article. Je crois d'abord que le sentiment ne doit se mêler de rien dans le commencement

de l'amitié. Secondement, que l'amitié ne connoît point de déclin, si elle est réelle.

A cela vous m'opposerez votre expérience; vous avez aimé beaucoup certaines personnes; vous aimez moins actuellement; vous en concluez que ce troisieme temps de l'amitié n'existe que trop. Savez-vous ce que je prendrai la liberté d'en conclure? c'est qu'avec un cœur fait pour inspirer & pour sentir l'amitié la plus tendre & la plus solide, vous ne l'avez point encore connue comme il faut.

Il y a des sentiments pour tous les âges. Celui de la jeunesse est le temps des liaisons; mais il n'est pas celui de l'amitié. Mais, me direz-vous, à quel âge placerez-vous le regne de ce sentiment délicieux? On ne peut là-dessus donner des regles certaines. Je vais avancer une proposition qui paroîtra d'abord un paradoxe. Plus le cœur est propre à l'amitié, plus la saison d'en goûter les douceurs est tardive. Suspendez votre jugement, Madame, & ne me condamnez pas avant que de m'avoir entendue.

Qu'est-ce que j'entends par un cœur fait pour l'amitié? C'est celui qui est

tendre, droit & conſtant. Ces qualités dans la jeuneſſe, ſont des obſtacles, des empêchements à l'amitié. Un tel cœur a une vivacité qui gâte tout: il fait tant de bruit qu'il impoſe ſilence à l'eſprit : il veut paroître ſur la ſcene avant qu'il ſoit temps de jouer ſon rôle, ce qui dérange la piece. Ce cœur tendre & droit tout enſemble, n'eſt pas capable de ſoupçonner chez les autres des défauts dont il ne ſe ſent point coupable; on peut l'éblouir à peu de frais, & lui faire prendre le clinquant pour de l'or ſolide. Il ſe donne ſur des ſuppoſitions qui ne peuvent durer. Enfin, le voile ſe leve, il connoît qu'il s'eſt mépris dans l'objet de ſon attachement, il lui en coûte infiniment pour ſe détacher, ſa conſtance fait ſon ſupplice. Il ſe dépite de trouver que ce fantôme de l'amitié ſurvit quelquefois à l'eſtime. Voilà ce que vous appellez le déclin de l'amitié, ſans penſer que le déclin ſuppoſe un commencement. Vous avez pourtant ſenti quelque choſe, étoit-ce de l'amitié? nullement. C'étoit un ſentiment qui ſans être de l'amour, en avoit tous les défauts. Ce ſentiment qui eſt

une véritable paſſion, eſt un écueil qu'un cœur fait pour l'amitié évite difficilement dans un certain âge.

Une jeune perſonne qui réunit une raiſon ſolide, & ce cœur tel que je viens de le dépeindre, ſe trouve dans une ſituation pénible. Le ſecond ſeroit fort à l'uſage de l'amour ; la premiere lui découvre le danger, les déſagréments d'un engagement. Elle veut s'y ſouſtraire ; mais que faire de ce cœur tendre, & de cette abondance de ſentiments qu'il contient ? C'eſt un fardeau inſupportable, il faut trouver à s'en débarraſſer. L'amitié paroît une reſſource, on la croit propre à appaiſer cette ſoif d'aimer, qui dévore, on s'y livre avec fureur, & on diſpoſe à ſon profit de toutes les richeſſes de ſentiment dont on regorge. Propoſez dans cet état l'examen ſérieux de l'objet avec lequel on veut ſe lier des nœuds de l'amitié ; on vous répondroit preſque qu'on n'én a pas le temps, & qu'on eſt trop preſſé. Mais après que cette premiere ſoif ſera appaiſée ; après qu'on aura diſſipé ces exceſſives richeſſes de ſentiment, le cœur affoibli, pour ainſi dire, par ſes excès, permetra à l'eſprit de ſe mêler de ſes affaires. L'expé-

rience aura corrigé du défaut de juger les autres, par ſoi-même; on ſe convaincra que le cœur eſt aveugle, & qu'en cette qualité il ne lui convient pas de faire un choix. On le réduira donc à une exacte neutralité, pendant que la raiſon s'occupera à faire un long & ſévere examen de la perſonne qu'on veut élever à la qualité de ſon amie.

De plus, dans la jeuneſſe, le cœur eſt d'une mignardiſe, d'une enfance qui ne le rend pas digne de connoître l'amitié. Il boude pour la moindre faute, il veut être flatté, careſſé, recherché. L'amitié réelle eſt trop ſérieuſe pour lui, & s'il l'enviſageoit telle qu'elle eſt, elle lui donneroit un reſpect qui approcheroit de la frayeur. Il faut lui laiſſer la liberté de ſe jouer tout à ſon aiſe, juſqu'à ce que devenu plus ferme & plus ſolide, il ait la force de ſe ſevrer des ſentiments qui ne ſont que doux, pour y en ſubſtituer de plus durables.

Eh! mon Dieu, me direz-vous, ſous quelle face me préſentez-vous l'amitié? Que deviennent ſes charmes & ſes délices? Savez-vous bien que vous me la préſentez ſi grave, qu'il

ne tient qu'à moi de me la figurer refrognée ? Rassurez-vous, Madame, l'amitié sans être molle est tendre, elle est gaie sans être folâtre, vive sans emportement, constante sans passion, mesurée sans contrainte, délicate sans être exigeante & minutieuse ; elle est toujours égale : car elle a tout ce qu'elle desire, tout ce qu'elle s'attendoit d'avoir. Ce dernier article est le grand point, & celui qui différencie l'amitié des liaisons qu'on prend pour elle, & de l'amour.

Quand on se lie avec une personne qui a plu au premier coup d'œil, & vers laquelle un certain je ne sais quoi nous entraîne, on n'a point assez de sang-froid pour discuter, pour compter tous les plaisirs qu'on doit attendre de cette liaison : on les mesure sur ses desirs qui sont immenses, & on trouve une différence totale entre ce qu'on éprouve & ce qu'on avoit espéré. Ce mécompte produit nécessairement le dégoût. Pourquoi ? C'est qu'on n'avoit prévu aucun désagrément. La route dans laquelle on est entré n'offroit que des fleurs, on y trouve des épines. Le cœur outré de s'être mépris, oublie tous les plaisirs qu'on lui présente,

pour ne s'occuper que des amertumes qu'il n'avoit pas imaginées.

Qu'est-ce donc que l'amitié ? C'est un sentiment qui de deux cœurs n'en fait qu'un, qui fait disparoître toute inégalité, qui confond tous les intérêts, tous les biens. Concevez-vous combien il importe d'examiner avant que de se déterminer à un tel mêlange ? Aussi l'amitié parfaite ne peut subsister que dans deux cœurs vertueux. Elle ne suppose pas la conformité des humeurs, des lumieres, des talents; mais si elle fait descendre celui qui est supérieur du côté de l'esprit & des vertus, elle éleve l'ame de l'inférieur. Le premier supporte aisément tous les défauts de l'esprit : le second sent tout le prix de ce support, & en dédommage par sa vivacité de sa reconnoissance. Les qualités du cœur sont donc essentielles à l'amitié, il faut être moins difficile sur celles de l'esprit. Il est bien agréable de trouver dans son ami des qualités aimables, & pourtant il faut lui en faire crédit quand elles sont suppléées par les estimables. Cependant je ne conseillerois jamais de choisir pour amie une personne trop bornée. Ces gens là ont

ordinairement le cœur étroit, & puis un ami eſt un Conſeiller, un dépoſitaire de nos penſées les plus ſecretes : il faut donc pouvoir s'aſſurer ſur la ſolidité de ſes conſeils, & n'avoir point à craindre qu'il abuſe de notre confiance par foibleſſe ou par ſottiſe.

Rarement l'amitié peut-elle être ſûre entre deux perſonnes de rang différent. Le reſpect de convention, c'eſt-à-dire, celui qui n'eſt pas produit par les vertus, glace, éloigne. Il eſt très-rare que le ſupérieur ne croie pas faire grace, en offrant ſon amitié, & jamais l'amitié offerte de cette maniere ne jouira du privilege de la fécondité, elle ne pourra produire ſon ſemblable ; elle fera naître de la reconnoiſſance, de l'attachement, du zele, & c'eſt tout. Il n'y a rien de plus rare que l'amitié entre les peres & les enfants ; c'eſt qu'il n'eſt preſque pas poſſible d'oublier l'inégalité du rang, & que la ſupériorité des premiers bride le cœur des ſeconds. L'amitié dans ſon fondement doit être exempte de tout intérêt, & voilà encore une des cauſes qui la rendent ſi rare entre le ſupérieur & l'inférieur. C'eſt que ſans s'en appercevoir on regarde

regarde comme un protecteur celui qui ne devroit se montrer que comme un ami ; mais, dira-t-on, doit-on se faire une peine d'être protégé, secouru par un ami ? Non assurément, & voilà la pierre de touche de l'amitié. Toutes les fois qu'on sera humilié d'un bienfait, on doit être assuré qu'on aime peu celui de qui on l'a reçu. Un parfait ami, dans ce cas, partage le plaisir qu'a eu son ami en l'obligeant, & reçoit ses services avec la même joie qu'il auroit à lui rendre les siens. L'orgueil est blessé de recevoir d'un autre, & ne l'est point des biens qu'on se procure à soi-même. Or un ami réel est un autre nous-même : toutes les fois qu'on se sentira humilié, & qu'on croira qu'il joue le beau rôle, en donnant, en servant, en obligeant, c'est un signe certain que l'identité n'est pas parfaite, & qu'on se souvient d'être deux.

Voilà, Madame, ce que je pense sur l'amitié, peut-être me trompé-je, mais je parle à coup sûr, quand je prends la liberté de vous assurer que je regarderois comme le plus grand bonheur, celui de vous inspirer le sentiment que je viens de peindre,

& que personne ne le mériteroit plus que moi, s'il devoit être le prix du plus respectueux attachement. Je suis, &c.

Voilà donc une dissertation en forme, & pourquoi? pour faire comprendre à ma chere Hariote & à son époux, que je ne me sens point gênée de l'excès de leurs services; que je partage sincérement la joie qu'ils ont eue de me les rendre; que je ne voudrois pas qu'ils eussent pris une peine de moins, parce qu'ils auroient été privés d'un plaisir. C'est annoncer l'amitié la plus parfaite. J'ai l'ame fiere, elle souffriroit de devoir à des indifférents, & ne se console qu'au moment où elle peut payer au triple le service qu'elle a reçu d'un indifférent; au lieu que j'envisage sans répugnance l'impossibilité de m'acquitter jamais avec vous. Dieu me préserve d'avoir à vous rendre des services de la nature de ceux que vous m'avez rendus.

Je veux vous gronder, Hariote. Vous n'avez point assez ménagé votre amie sur un certain chapitre. Si vous avez jamais à m'apprendre quelque

acte de bonté d'une personne qui doit m'être chere, quelque espoir de retour vers Dieu; ah! de grace, dépêchez-moi un exprès, si vous croyez qu'il aille plus vîte que la poste. Sur tout le reste, jettez, je vous en conjure, le voile le plus épais.

Quel paquet vient de nous être remis! Savez-vous bien que j'ai senti une vraie indignation à l'aspect de tout cet attirail de luxe & de magnificence! Du prix de tous ces brimborions de blonde, de rubans, d'étoffes riches, il y auroit de quoi faire vivre un village, un an entier. Nos servantes extasiées soulevent ces étoffes du bout du doigt, n'osent les toucher; on dit dans le village qu'il faut que je sois une Princesse, ou la fille de quelque Président (a). J'aurois voulu leur cacher cette magnificence dont je rougis; on n'a pas pensé comme moi. On prétend que ma simplicité les édifiera davantage, lorsqu'ils la compareront avec ma magnificence passée. Je dis passée, ma chere; car

(a) Dans les lieux voisins des Parlements, le paysan croit qu'après les Princes, il n'y a rien de si grand qu'un Président.

en vérité je ne voudrois pas pour tout au monde remettre ici le plus simple de ces habits, & je rougirois de les consacrer au service des Autels, si on ne me rassuroit sur la hardiesse d'offrir à Dieu des choses qui ont été à mon usage.

Vous savez que je ne suis pas née intéressée, & que jusqu'à présent je n'avois pas fait grand cas de l'argent. J'ai bien changé, ma chere Hariote, puisque j'ai tressailli de joie lorsque vous m'avez annoncé mes vingt-cinq mille livres de rente. J'ai fait, je vous assure, des projets pour quatre fois autant. Je voudrois qu'il ne restât pas un seul pauvre dans le monde, c'est-à-dire, un seul homme qui ne pût gagner sa vie par son travail. Mes desirs qui ont été assez vifs sur cet article, depuis que je suis au monde, se bornoient là lorsque nous vivions ensemble. Il est aujourd'hui d'autres besoins de l'humanité, qui commencent à m'affecter beaucoup plus. Ma seconde mere a là-dessus des vues si étendues, qu'il lui est presque impossible de parler d'autre chose. La charité est un feu dévorant, ce feu-là tient dans une sorte de mesaise, pour

ainſi dire, quand elle n'eſt pas occupée du bien du prochain : auſſi y a-t-il peu d'inſtants où elle ne ſoit employée à le ſervir ; & ſi elle vouloit nous raconter ſes ſonges, je ſuis perſuadée qu'il ne lui paſſe pas autre choſe dans l'eſprit, pendant qu'elle dort, que l'exercice de quelques bonnes œuvres nouvelles. Il ſemble que toutes ſes paroles ſoient des étincelles qui embraſent tout ce qui l'approche, & quand nous ſortons d'avec elle, mon époux & moi, nous nous ſentons tout diſpoſés à conſacrer le reſte de nos vies, nos biens, nos perſonnes mêmes à l'exercice des bonnes œuvres.

Il faut que je vous parle à cœur ouvert, ma chere mere, ma tendre ſœur. Je me ſens un ſi violent dégoût pour la vie qu'on mene dans le grand monde, que je regarderois comme un ſupplice, la néceſſité d'y retourner. J'ai, comme vous, l'eſpoir d'être bientôt mere, je participerai ſans doute à la fécondité de nos payſannes, & l'on me criera, voilà des enfants auxquels il faut donner une éducation conforme à leur naiſſance & à leur fortune. Vous rapprocher de ce monde que vous déteſtez, devien-

dra bientôt pour vous un devoir d'état. Que je ferois à plaindre, si j'étois forcée de suivre ce conseil! Eh quoi, y a-t-il rien de meilleur que d'être heureux dans ce monde & dans l'autre? Quand je pourrois conduire mes enfants jusqu'au pied du Trône, que j'aurois la faculté de les faire favoris des Monarques, de quadrupler leur fortune, d'accumuler sur leur tête tous les titres, tous les honneurs; cela pourroit-il compenser la perte des biens dont je jouis, & de ceux que je prévois? Quel bonheur comparable à celui de distribuer le bonheur, de donner, pour ainsi dire, une nouvelle existence à une infinité d'Etres qui ne sembloient être nés que pour végéter dans l'ignorance & la misere! On court, on s'agite pour trouver la félicité & le plaisir dans le monde; ici on en est environné, & l'on n'a qu'à avancer la main pour les toucher, les goûter & les saisir. Les Grands veulent êtres respectés, craints; ici l'on est aimé. Il ne sort que des bénédictions de la bouche de ceux qui nous approchent. Les meres apprennent à leurs enfants à bégayer ces bénédictions avec nos noms, & le dernier

ſoupir de ces bonnes gens eſt une action de graces au Très-Haut, pour les biens qu'ils ont reçus de ma reſpectable mere & de ſes aſſociés. Savez-vous bien que j'ai peine à comprendre comment des œuvres qui procurent une volupté ſi pure & ſi parfaite, peuvent encore mériter une gloire infinie ; il faut que Dieu ſoit bien bon de récompenſer ſi libéralement, dans l'autre vie, des œuvres qu'il paie au centuple dans celle-ci. Et je pourrois priver mes enfants de ces biens ineſtimables ! J'irois leur apprendre dans le grand monde à ſe compter pour tout, & les pauvres pour rien ; à ſacrifier à des beſoins imaginares ce qui peut devenir la ſubſtance d'un ſi grand nombre d'infortunés ! Qu'on ne m'en parle pas : je ſerois véritablement pire que ce mauvais pere dont parle l'Evangile, qui ne donne point un ſerpent à ſes enfants lorſqu'ils lui demandent du pain. On m'arrache la plume, ſans quoi j'emplirois une rame de papier avant que d'avoir exprimé tout ce que je ſens.

(*Le Baron d'Astie continue :*)

Oui, Mesdames, ma Clarice ne finiroit pas ; elle a consacré l'enfant dont elle est enceinte & ceux qui le suivront, à parcourir avec nous la France, à aller de village en village pour arracher les gens de la campagne à l'ignorance, à la pauvreté, à la misere, & au crime. Nous la verrons un de ces jours sur les grands chemins, arrêter les passants, inviter les pauvres à se rassembler pour former de nouvelles habitations. Amphion moderne, la douceur de sa voix fera sortir de terre, non des murailles pour enceindre des Villes, mais d'humbles toits, qui receleront des cœurs innocents & heureux. Elle calcule, elle suppute, & trouve qu'en jouissant de son immense fortune, elle sera fort à l'étroit pour tous les biens qu'elle projette : ce qui la console, c'est que ses enfants continueront ce qu'elle aura ébauché. Ne connoîtriez-vous pas par hasard quelques-uns de ces philosophes qui font de l'or ? Ayez la bonté de nous l'envoyer, ma Clarice lui procurera un prompt débit de sa marchandise. Il

faut que je vous raconte une de ſes proueſſes.

Il paſſa, il y a quelques mois, par le village, trois hommes d'aſſez mauvaiſe mine, & bien armés. Mon épouſe qui les apperçut de la fenêtre, les appelle, les invite à manger un morceau, les ſert elle-même, comme l'auroit pu faire Sara, quoiqu'ils n'euſſent aſſurément pas l'encolure de trois Anges. Pendant le déjeûner, elle fait connoiſſançe avec ces honnêtes Meſſieurs, & comme jamais Sirene n'eut une voix plus propre à enchanter les gens, elle gagne ſi bien leur confiance, qu'ils en viennent d'abord à une confeſſion générale, & avouent qu'ils ſont contrebandiers. Eh mon Dieu! leur dit-elle, à quoi vous expoſez-vous, mes bonnes gens? & tout de ſuite un bel & bon ſermon ſur la néceſſité d'obéir aux loix & au Prince, ſur le malheur d'un état où l'on a toujours l'échafaud pour perſpective, & la mort dans le péché pour fin, puiſqu'on eſt réſolu à tuer, & à ſe faire tuer plutôt que de ſe laiſſer prendre. Vous dire qu'en parlant elle avoit l'air d'un Ange, ce ne ſeroit vous

apprendre rien que vous ne compreniez aiſément ; mais vous apprendre qu'elle ſut attendrir ces cœurs de diamant, qu'elle fit couler leurs larmes, c'eſt ce qui doit vous paroître ſurprenant. Enflammée par ſes ſuccès, elle ajoute : & pourquoi ne pas renoncer à une profeſſion ſi miſérable, mes chers amis ? La néceſſité de nourrir nos femmes & nos enfants, nous y retient, répond l'un d'eux. Ah ! venez ici, mes enfants, leur dit-elle, vous y trouverez un pain ſûr & tranquille. Amenez-nous vos femmes & vos enfants, nous en aurons ſoin. Ces trois hommes ſe regardent, deux acceptent le parti, & voilà deux penſionnaires pour nos Paſteurs. Le troiſieme eſt pris quinze jours après, & eſt pendu la même ſemaine. A cette nouvelle, les deux proſélytes de ma chere Clarice tombent à ſes pieds, l'appellent leur ange, leur libératrice, & font vœu de lui obéir. Ils ſe hâtent de faire venir leur famille, & on y joint la veuve & les enfants du malheureux qui a mépriſé ſes conſeils. Ils ſont dans l'année de leur épreuve, & nous édifient par leur

ardeur au travail & leur docilité. Cet heureux ſuccès a produit l'enthouſiaſme dont ma Clarice a rempli ſa lettre ; prenez garde à vous, Meſdames, c'eſt une maladie contagieuſe, je vous en avertis. Elle l'a reçue de ma mere, peu s'en faut qu'elle ne me l'ait communiquée, & je ne ſais ſi vous n'êtes pas en danger de la gagner. Je vous en avertis pour la décharge de ma conſcience.

(*Clarice finit.*)

Plût au Ciel que ſa prédiction pût s'accomplir, non pas ſur vous, qui feriez mille fois mieux que moi, ſi vous étiez en ma place ; mais ſur ce grand nombre de riches oiſifs qui ſurchargent la terre du poids de leur inutile individu, & dévorent la ſubſtance qui n'appartient légitimement qu'à l'homme occupé pour le bien public. Je troquerois volontiers le poſſeſſeur de la pierre philoſophale contre une demi-douzaine de perſonnes zélées ; ce n'eſt pas l'or dont nous avons le plus de beſoin, nous

trouvons des trésors à trois pieds sous terre, il n'est question que de la remuer, & d'avoir des personnes qui veuillent devenir l'ame de nos travailleurs. La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Tenez, Hariote, je vais vous donner votre mission. Faites-nous des recrues parmi vos poupées de l'un & de l'autre sexe; car les hommes s'en mêlent aujourd'hui. Proposez-leur de troquer leurs colifichets contre des quenouilles & une beche; jurez-leur, promettez-leur qu'elles trouveront dans des occupations pareilles aux nôtres, la guérison de leur ennui. Dites à ces savants qui font de si belles découvertes au profit de l'agriculture, qu'ils joignent la théorie à la pratique; leur exemple pourroit produire une heureuse révolution. Les Villes se dévasteroient au profit des campagnes; le riche, le Seigneur chasseroient de leur antichambre les trois-quarts de ces fainéants qu'ils dérobent au travail; la France deviendroit le trésor, le magasin, le grenier de l'Europe; on n'y trouveroit pas un pouce de terre sans culture; la population

doubleroit avec le travail, & produiroit au Roi un peuple nombreux, endurci par le travail, & propre aux fatigues de la guerre ; l'aisance prendroit la place d'une pauvreté toujours affreuse quand elle est la suite de la paresse ; en un mot, nous deviendrions la premiere nation de l'Univers, sans exciter l'envie de nos voisins. Je me hâte de finir, par la crainte de ne finir pas.





LETTRE

DE LADY HARIOTE

A CLARICE.

EH ! vraiment oui, votre maladie est contagieuse, ma chere Clarice, mon aimable sœur, & si ce n'étoit qu'une femme grosse jusqu'au menton auroit mauvaise grace à tenir la quenouille, je n'aurois pas abandonné mon fuseau. Je commence par le plus aisé, comme vous le voyez. Il est plus aisé de filer, que de présider au travail des champs & au gouvernement des étables. Parlons sérieusement, ma chere. Je respecte vos desseins ; mais, comme votre cher époux l'a fort bien remarqué, il y a un peu d'enthousiasme. Croyez-vous qu'il fût possible de ramener au bien cette foule d'hommes qui croupissent depuis tant d'années dans une crapuleuse oisiveté ? De quel stratagême n'usent point les mendiants, pour échapper aux ordres d'une sage Police qui

travaille à les renfermer dans les hôpitaux, où pour un travail qui n'a rien de pénible, on leur fournit le nécessaire à la vie? Mais en supposant l'impossible, comment trouver à les occuper? La terre manqueroit aux travailleurs. De plus, qui voudroit être soldat, matelot, si on avoit une fois goûté les douceurs de la vie tranquille dont vous nous offrez le plan? Rien de plus misérable que les gens de la campagne; cependant que ne font-ils pas pour échapper à la milice? Quel désespoir pour le malheureux qu'on arrache du sein de sa famille! quel chagrin pour ses malheureux parents! ce seroit bien pire si leur premier état leur offroit des biens réels à regretter. Voilà bien des objections, & il y en a une infinité d'autres. Un nombreux domestique paroît nécessaire aux Grands, pour en imposer au vulgaire, & étayer leur grandeur. L'argent qu'ils verseroient dans les campagnes ne le répandent-ils pas sur l'artisan? La France, à la vérité, n'est pas le grenier de l'Europe; mais elle est le magasin de modes, où toutes les nations viennent se fournir. C'est pour tirer de chez les

François les choses nécessaires au luxe; que les Espagnols & leurs voisins tirent l'or des entrailles de la terre; que les Anglois cultivent l'agriculture & le commerce. On a beaucoup crié contre les dépenses d'un grand Roi, qui a fait sortir de terre, pour ainsi dire, ces superbes édifices, ces jardins enchantés qu'on soupçonneroit devoir leur existence au coup de la baguette d'un habile enchanteur. Qu'on suppute ce que ces chefs-d'œuvre ont coûté, & l'argent que les étrangers qui viennent les admirer ont laissé en France; je suis persuadée que la recette surpasseroit la dépense. Des loix somptuaires qui font le salut d'un petit Etat, causeroient le dépérissement, la langueur dans un grand Royaume. Tout ce qui sert à la circulation des especes, y est avantageux. Le luxe en Angleterre est poussé aussi loin qu'en France, quoiqu'il soit d'un autre genre, & nos campagnes ne manquent point de cultivateurs. Cependant combien d'hommes le commerce n'enleve-t-il pas à l'agriculture! Laissez donc aux François leur nombreux domestique, leurs tabatieres guillochées, leurs brillants colifichets. Le nombre

des oisifs parmi le peuple ne peut entrer en comparaison avec ceux qui sont occupés d'une maniere utile pour eux, quoique très-inutiles & superflus pour ceux qui les emploient. Dans le moral, un seul malheureux fait un mal; dans le physique & le politique, il en naît souvent de grands biens.

Voilà mot pour mot ce qui m'a été répondu par un honnête & habile homme à qui j'ai débité votre sermon, pour commencer à remplir la mission dont vous m'avez chargée. N'allez pourtant pas croire que j'adopte aveuglément ses idées. Il est vrai que je suis restée muette comme un poisson, en sa présence; je ne trouvois rien à lui repliquer, & je sentois pourtant qu'il y auroit quelque chose à répondre. Quand ma vocation se sera perfectionnée comme la vôtre, j'aurai apparemment des lumieres d'état qui me rendront éloquente; en attendant je demande les vôtres. Après tout, votre systême a quelque chose qui me séduit, me charme, & m'entraîne. Fournissez-moi des armes pour le défendre. Je me livre à vous, corps & & ame, pour remplir ma mission.

Ma lettre sera courte, je n'attends

que le moment fatal. Vous vous souvenez bien que c'est une fille qui vous ressemblera que je dois mettre au monde, arrangez-vous en conséquence, s'il vous plaît, pour donner un époux à cette fille future. Si vous êtes grosse d'une fille, je ne vous le pardonnerai pas. Nous troquerons ensuite nos rôles, je me chargerai d'un garçon, & vous d'une fille. Ceux qui m'entendent raisonner ainsi, levent les épaules. Souhaiter une fille quand on a un certain nom, c'est une extravagance qu'ils ne peuvent concevoir. Et que deviendroit ce nom, si on n'avoit que des garçons? disois-je l'autre jour à un impertinent qui osoit soutenir qu'une femme de qualité qui met au monde une fille, fait une fausse couche. Laissez, me répondit-il, aux Financiers le soin de fournir des épouses à nos fils, ils travaillent pour étayer notre Noblesse, notre *illustricité*, par leurs grands biens qu'ils veulent bien sacrifier à l'ambition d'entrer dans une grande famille. Aujourd'hui les mésalliances n'effraient plus, pourvu qu'un monceau d'or couvre les traces d'une obscure origine. Ajoutez qu'ils y sacrifient aussi le

bonheur de leurs filles, ai-je répondu ; mais ce n'eſt pas là de quoi il eſt queſtion. Une fille telle que la mienne, quand elle n'auroit que la moitié du mérite de celle que j'ai priſe pour modele, vaudroit plus à l'Etat que vingt de ces cervelles à l'envers, qui ſe croient les plus habiles gens du monde, quand ils réuſſiſſent mieux que leurs cochers à faire élever des nuées de pouſſiere ſur le rempart. C'eſt parler à des ſourds, ma chere ; venez ici, & qu'ils apprennent, en vous voyant, à rabattre de la vanité qui leur perſuade que leur ſexe eſt en tout ſupérieur au nôtre.





LETTRE
DE MADAME DERBY
A Clarice.

Non, ma chere, tenez-vous où vous êtes, vous y faites une meilleure figure qu'ici. Comptez-moi, je vous prie, parmi vos prosélites, & si vous ne pouvez engager les autres à exécuter en grand vos bons projets, nous tâcherons d'en offrir des modeles en petit. Je ne veux pas prévenir la réponse que vous demande ma chere fille Hariote; mais il me semble qu'il ne faut pas beaucoup d'esprit pour mettre en poudre les objections de son philosophe. Un seul homme avoit mis en mouvement, au commencement de ce siecle, soixante mille artisans. Je parle de l'infatigable Monsieur Languet Curé de S. Sulpice, homme à qui on devroit dresser des statues, & que ses ingrats compatriotes auroient fait repentir de ses utiles travaux, s'il n'avoit eu pour but une

gloire plus ſolide que leurs futiles applaudiſſements. Il eſt vrai qu'on ſecóndoit ſon zele, & qu'il recevoit tous les ans des ſommes immenſes. Je ſuis perſuadée que, s'il eût vécu plus long-temps, il eût triplé le bien qu'il faiſoit. Des établiſſements qui coûtent beaucoup à former, paient dans la ſuite avec uſure ce qu'ils ont fait dépenſer d'abord. D'ailleurs, les ſources où il puiſoit ne ſont point épuiſées par ſa mort; il eſt encore un grand nombre de bonnes ames qui attachées au monde par état, ou incapables, faute de talents, d'agir par elles-mêmes, ne demanderoient pas mieux que de contribuer de leurs bourſes à de bonnes œuvres qui produiroient un bien ſi général. Il vient de me tomber entre les mains un des exemplaires de l'ouvrage où l'on avoit inſéré votre lettre ſur l'amitié. Il y avoit quelques remarques ſur les Hôpitaux, qui m'ont donné la curioſité de les parcourir. Ah! ma chere, j'en ſuis revenue le cœur bleſſé! Que de biens à faire, que de biens omis ou changés en maux, par la faute d'une adminiſtration négligée! J'ai commencé par l'Hôpital-général.

C'eſt un monde, ma fille. J'y ai été juſqu'à quatre fois avant que de pouvoir tout examiner. On y trouve raſſemblé ce que la miſere humaine peut offrir de plus attendriſſant. Une foule d'infortunés abandonnés par leurs parents au moment de leur naiſſance, ſont entaſſés les uns ſur les autres dans des ſalles qui, quoique vaſtes, ſont trop étroites pour les contenir. On voit ſur leur viſage qu'ils y reſpirent un air empoiſonné par les exhalaiſons qui ſortent de leurs corps. Auſſi y en périt-il un grand nombre. Tout cela travaille, à la vérité, mais avec dégoût, par contrainte pour éviter le châtiment, & ils ſe dévouent dans leur cœur à l'oiſiveté, pour ſe dédommager du dégoût que leur donne le travail. J'en ai interrogé pluſieurs. En vérité leur ame eſt encore plus négligée que leurs corps. On les inſtruit pourtant à des heures réglées : je veux même croire que celles qui en ſont chargées ont du zele. Cependant elles ont peu de ſuccès, ce qu'il faut attribuer, je penſe, au peu de proportion qui ſe trouve entre les inſtruiſantes & les inſtruites. Pourquoi ne pas multiplier les maîtreſſes? Pourquoi ne pas apporter

les plus grands ſoins à les choiſir & à les former ? On regarde ce ſoin comme peu important. Cependant dans l'eſpace de vingt ans, on pourroit tirer de cette ſeule partie plus de quarante mille familles. Quelle reſſource pour la population ! Que de bras pour augmenter les richeſſes de l'Etat ! Je ſais qu'on place à la fin ces enfants. J'oſerois avancer que l'Etat y gagne peu, & qu'il ſort peu de bonnes meres de famille de ces ſortes de lieux. Des perſonnes qui en ont tiré des filles pour le ſervice ou pour les apprentiſſages, m'ont aſſuré qu'on a beaucoup de peine à en tirer parti, tant les défauts de la premiere éducation ont fait trace. Il eſt dans Paris une autre maiſon bien mieux policée, on la nomme *Bel-air*, & ce nom lui convient parfaitement. Les enfants y ſont élevés avec douceur : cependant, ſelon moi, il y a un défaut eſſentiel dans leur éducation. J'ai interrogé de grandes filles, qui s'y plaiſent ; & qui bornent leur ambition à n'en point ſortir. La pareſſe, ſi on l'examine bien, a beaucoup de part à l'attachement qu'elles ont pour cette maiſon où elles ne ſont aſſujetties à

aucun travail pénible. J'ai communiqué cette idée à un honnête homme, qui n'a pu l'approuver, parce qu'effectivement ces filles sont occupées. Si elles l'étoient comme il faut, la maison deviendroit très-riche. Un maître qui tient des ouvriers, les nourrit, les paie, & trouve encore le moyen de s'enrichir du surplus de leur travail. Pourquoi la même chose n'arrive-t-elle pas dans ces maisons, qui ont besoin de revenus, au lieu de profiter sur l'ouvrage des orphelins? C'est que cet ouvrage n'est point fait avec ce feu qu'inspire la nécessité de pourvoir aux besoins de la vie; c'est qu'on n'a point inculqué l'amour du travail à ces enfants; qu'on n'a pas eu soin de leur faire comprendre que la nécessité de s'occuper utilement, & avec fatigue, pour le bien public, est de droit divin : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.* Cet arrêt est sorti de la bouche de Dieu même; qui osera l'éluder? Voilà en quoi il faudroit faire consister la dévotion, la piété, le Christianisme; à bien employer son temps en esprit de pénitence, pour obéir à Dieu. Des enfants à qui on eût fait sucer cette maxime

maxime avec le lait, feroient des filles laborieuses; elles paieroient l'Etat des avances qu'il a faites pour les élever dans leurs premieres années, & donneroient moyen d'étendre la bonne œuvre. Je ne vous parle que des filles, ma chere; car je n'ai pas étendu mes observations sur les garçons. J'ai vu avec plaisir que l'Etat s'occupe des moyens de tirer parti de ces enfants, & qu'on donne des récompenses aux paysans qui voudront s'en charger, ce qui n'empêchera pas qu'il n'en reste assez pour y faire de belles recrues, & repeupler les campagnes dévastées.

Une autre partie de l'Hôpital que j'ai visité fort soigneusement, c'est le lieu où l'on enferme les filles & les femmes libertines. Oh! qu'il y auroit là un vaste champ pour des personnes zélées! Je m'étois persuadée d'abord, que la Religion entroit pour quelque chose dans l'enlévement de ces filles; qu'on s'efforçoit de les gagner à Dieu, par la douceur. Rien de tout cela, ma chere; elles en sortent pires qu'elles n'y sont entrées; la rigueur dont on use envers elles les révolte, les ulcere, & elles y deviennent presque incorrigibles. Hélas! nos Missionnaires

traversent les mers pour amener au Christianisme les Idolâtres ; & les domestiques de la Foi sont misérablement négligés. Je sais qu'il conviendroit peu aux Ministres du Seigneur d'entrer dans cette espece d'enfer où ces misérables se dédommagent en jurant de l'impossibilité où elles sont, pendant quelques mois, de faire pire. Ce seroit à des femmes pieuses, véritablement charitables & zélées à commencer la cure de ces pauvres abandonnées. Le plus grand nombre n'a pas la plus légere idée de Religion ; il faudroit donc les en instruire, & commencer par la leur faire aimer. Le Magistrat n'est chargé que de la police extérieure, c'est à la piété à changer les cœurs. On voit dans ce lieu des filles qui y sont revenues plusieurs-fois, & qui probablement y reviendront encore : c'est donc à pure perte qu'elles y sont. Comme vous êtes femme à projet, bâtissez-nous quelques châteaux en Espagne sur cette importante matiere. La conversion sincere d'une demi-douzaine de ces filles par année, produiroit plus de bien à l'Etat que l'emprisonnement de plusieurs milliers qu'on est forcé de borner à un espace de temps très-court.

Ceux qui ont commencé ces établiſſements ont été au plus preſſé ; il s'agiroit de les perfectionner aujourd'hui : la converſion de ces pauvres créatures feroit un grand moyen de population. Elles empoiſonnent le genre humain dans ſa ſource.

Si quelqu'un s'aviſoit de lire nos lettres, il ſe moqueroit de nos prétentions. C'eſt bien à de pauvres petites femmelettes qu'il appartient de s'ériger en réformatrices dans un Royaume gouverné par des hommes ſi ſages, & dont la police fait l'admiration des étrangers. C'eſt ſur-tout une impertinence à deux femmes qui ſont à peine agrégées parmi les citoyens. Qu'on s'en prenne, ſi l'on veut, aux influences du climat, l'air qu'on y reſpire y affectionne, & déjà je me ſens Françoiſe, ſans oublier pourtant mon ancienne Patrie. Ah ! je le ſens aux mouvements de mon cœur, je ſuis citoyenne de l'Univers, & tous les hommes, quels qu'ils ſoient, ſont mes freres. Ne ſommes-nous pas tous enfants du même pere ? Comment ceux qui ſont froids pour l'humanité, oſent-ils dire l'Oraiſon Dominicale ?



LETTRE
DE CLARICE
A LADY HARIOTE.

JE me flatte que vous êtes accouchée, ma chere, & si j'en crois nos bonnes femmes, vous l'êtes heureusement. Elles disent que tout ce qu'on souffre dans la grossesse est autant de rabattu sur la couche, & vous avez beaucoup souffert. A ce compte je devrois trembler pour moi-même. Je ne sais ce qu'est devenue cette complexion délicate dont on me plaignoit autrefois; je prends de l'embonpoint sans perdre rien de mon agilité, je dors, je mange à merveille. Entre nous, je crois pouvoir attribuer cet heureux changement à la vie réglée que je mene ici, & à l'exercice. Vous ririez, si vous me voyiez décrotter chaque matin un morceau de pain, long d'une demi-aune, arrosé d'un coup de vin très-trempé. Le thé, le Café me dessechoient, je vous assure; j'avois

été forcée de m'en sevrer en route, je n'ai point été d'avis de reprendre une habitude dont je m'étois si heureusement débarrassée, & je m'en trouve bien. En vérité j'étois née pour le genre de vie que j'ai adopté. En y réfléchissant un peu, je n'en suis pas surprise. Si le travail est la vocation de tous les enfants d'Adam, Dieu leur a donné un corps propre à ce à quoi il les destine. La fainéantise abrege nos jours, j'en suis sûre. On voit ici des vieillards vigoureux, qui ne connoissent plus les maladies, depuis qu'ils ont doublé leur travail. Pour nos jeunes gens, la santé siege sur leur visage, & cent villages comme celui-ci, ne fourniroient pas de l'eau à boire à un Apothicaire. Les femmes y portent leurs enfants avec une aisance qui vous surprendroit; elles ne rabattroient rien de leur travail ordinaire, si ma mere ne les forçoit à quelques ménagements. Elle étend ses soins pour elles jusqu'au dixieme jour après leurs couches. Autrefois on les voyoit se traîner dès le quatrieme, ce qui en a fait périr plusieurs, & a vieilli les autres long-temps avant la saison. Au commencement, ma mere

a bien eu de la peine à les retenir si long-temps à la maison, elles alléguoient la nécessité de travailler. Enfin elle est venue à bout de leur faire comprendre que ces dix jours leur en ménageoient bien d'autres, en les préservant des maladies qui étoient les suites de leur indiscrette précipitation. Ces petits détails paroissent peu de chose, & nous procurent pourtant une race saine & robuste. Comme je suppose que vous serez en état d'entendre lire, lorsque cette lettre vous parviendra, je vais répondre à vos objections, ma chere. Je dis vos objections, quoique vous m'ayiez annoncé qu'elles étoient d'une autre. Je connois vos tons, vous les aviez pensées, avant qu'on vous les eût faites.

Si l'on vous disoit qu'il est difficile de plier au joug du travail des gens accoutumés à la fainéantise, j'en conviendrois avec vous. Votre philosophe prétend que la chose est impossible, & il en donne pour preuve la difficulté de faire travailler les pauvres qu'on enferme, qui assurément ne resteroient pas quatre minutes à l'Hôpital, si on leur en ouvroit les portes, & qui y périssent d'ennui. J'en conclus,

moi, qu'on s'y prend mal. On conduit les animaux par la crainte, on ne dompte les hommes que par la douceur. Ce que ma mere dit des Hôpitaux qu'elle a visités, Madame d'Astie me l'avoit déjà appris ; elle a sur cela une expérience à laquelle on peut se fier.

L'habitude de voir des malheureux endurcit les cœurs qu'une ardente charité n'attendrit pas. Les pauvres sont si ignorants, si grossiers, si brutaux, si peu reconnoissants, ou plutôt si ingrats, qu'il faut une vertu sublime pour conserver la douceur à leur service. Un Intendant rempli de zele prioit, il y a quelque temps, ma belle-mere de lui communiquer ses lumieres sur la maniere de policer un Hôpital qu'il veut établir. Tout dépend des Hospitalieres, répondit-elle. La Charité qu'on exerce sur les corps doit avoir pour but le bien de l'ame. La crainte peut obliger les pauvres à se conformer aux réglements, sans que pour cela ils en deviennent meilleurs. Il faut, si on veut remplir les fins que le Christianisme inspire, leur faire aimer ces réglements. Parmi ceux qu'on enferme, il y a des vieil-

lards hors d'état de travailler, & il y a des gens encore robustes. Il faudroit tirer parti de ces derniers, pour l'agriculture & la population. Le premier pas qu'il faut faire pour cela, est de gagner leur cœur & leur confiance; & combien en doit-il coûter à l'Hospitaliere, avant que d'en venir là? L'instruction doit suivre. Il faut tâcher d'en faire des Chrétiens, & aussi-tôt on aura des hommes. Parmi le grand nombre de pauvres, il s'en trouve de moins pervers, & d'un naturel plus heureux que les autres: il faudroit commencer par gagner ceux-là, récompenser leur docilité par de petites douceurs, par des louanges, par des témoignages d'amitié. Il est peu de cœurs qui ne soient accessibles de ce côté-là. Pendant que les Hospitalieres travailleroient, il faudroit que des personnes charitables s'occupassent des moyens d'établir ces pauvres. La perspective d'un état heureux & tranquille adouciroit leur prison, & en chassant le désespoir de leur cœur, les mettroit en situation de se prêter à ce qu'on exigeroit d'eux.

Dans quelle maison prend-on ces

précautions, uſe-t-on de ces ménagements? S'il en exiſte, qu'elles ſont rares! D'ailleurs, je le répete d'après ma mere, celles qui ſont chargées de ces ſortes d'établiſſements ont trop d'ouvrage pour le bien faire, en leur ſuppoſant toute la bonne volonté poſſible. Surchargées, excédées de travail, elles ſe deſſechent, oublient le motif qui les avoit conduites à ſe conſacrer au ſervice des pauvres, & inſenſiblement les œuvres de la plus héroïque charité, deviennent des œuvres de métier.

Ce n'eſt point à des particuliers à trouver ou plutôt à procurer le remede à de tels maux. Mais vous me demandez des châteaux en Eſpagne, j'en vais faire. Autant s'amuſer à cela qu'à faire des nœuds, & à remuer des cartes: voilà la réponſe que je fais d'avance, à ceux qui prétendront que je perds mon temps à bâtir des ſyſtêmes qui ne ſe réaliſeront jamais.

Suppoſez que j'euſſe un pouvoir égal à ma bonne volonté, ou que ceux dans leſquels il réſide, vouluſſent adopter mon ſyſtême. Je conſidérerois qu'il y a deux choſes à faire. Guérir ou diminuer les maux qui exiſtent

actuellement. Prévenir ceux qui pourroient exister dans la suite. Quels sont les maux les plus contraires au bien physique de l'Etat? La dépopulation; une misere qui brise les liens qui doivent attacher les hommes à la patrie, & qui en fait des membres qui ne tenant à rien, n'aiment rien, ne s'intéressent à rien. Ces sortes de citoyens ne méritent pas ce titre. Comme ils ne peuvent être plus misérables qu'ils le sont; qu'ils ne jouissent que de l'air qu'ils respirent; que le Royaume pourroit être bouleversé sans qu'ils y perdissent un fétu, ils ne s'embarrassent point qu'il prospere ou qu'il périsse. Leur état étant si mauvais qu'il ne peut devenir pire, tout changement leur paroît avantageux par l'espoir de pêcher en eau trouble, & d'améliorer leur sort. Ces sortes de gens sont toujours au service de tous les esprits brouillons, des ennemis même de l'Etat. Ils le verroient changer de maître, avec une indifférence brutale. Tous les liens qui attachent les hommes au Prince, ou n'ont jamais existé chez eux, ou sont rompus. Ces sortes de gens sont à charge à l'Etat, pendant la paix, &

très-dangereux en temps de guerre, sur-tout de guerre civile, intestine. Il ne leur manque que des chefs qui sachent se les attacher par la licence. Un million de moins de ces hommes dans un Etat, n'y feroit point un vuide : ils y sont ce que la vermine est au bled. Faut-il donc les perdre ? Non, il faut essayer de les changer, de les affectionner à l'Etat, de les y attacher par des liens qu'ils aiment. Si la difficulté de remédier à ce mal présent, décourage, la facilité de le prévenir peut consoler. Qu'on me laisse la maîtresse, & dans vingt ans, cette race de frêlons aura fait place à des citoyens qui se regardant comme enfants de l'Etat, l'aimeront de cet amour que tout homme a naturellement pour sa famille. On sent bien de quel moyen je prétends me servir. Il seroit question d'enlever aux mendiants, aux gens sans aveu, leurs enfants de l'un & de l'autre sexe, au dessus de sept ans. Cela avanceroit de sept ans la métamorphose promise, il n'en faudroit plus que treize.

On crie sans cesse que la révocation de l'Edit de Nantes a dévasté l'Etat. Si on suivoit le systême que

je propoſe, il faudroit chercher le moyen de ſe décharger au dehors par des Colonies. La France, quelque vaſte qu'elle ſoit, ne pourroit contenir ſes habitants. Je ferai le calcul de la nouvelle population, après en avoir indiqué les ſources.

L'état religieux eſt la perfection du Chriſtianiſme. Jeſus-Chriſt s'en eſt fait le défenſeur lorſqu'il a dit à Marthe que ſa ſœur avoit choiſi la meilleure part, qui ne lui feroit point ôtée. N'arrachons point des pieds de Jeſus ceux qui y ſont uniquement attentifs à écouter ſa parole, & à la méditer, cette vocation eſt très-excellente, mais elle eſt très-rare, & le relâchement des premiers Inſtituts fait aujourd'hui regarder comme à charge la multiplication des Réguliers. Pour en diminuer le nombre, il ne faudroit que les obliger à vivre ſelon leur regle; bientôt les noviciats feroient déſerts, & pendant que la Trape & les Ordres qui en approchent continueroient d'être peuplés d'adorateurs en eſprit & en vérité, on verroit peu à peu les autres Monaſteres ſe détruire, faute de ſujets, ſur-tout ſi une loi du Prince fixoit le temps de l'engagement

plus loin que celui où on le prend aujourd'hui, temps trop voisin de l'enfance, pour pouvoir être celui des réflexions que demande une démarche, qui, si elle ne conduit pas aux premieres places dans le Ciel, précipite au fond des enfers. L'âge qui a été sagement prescrit pour les Ordres sacrés devroit, ce semble, faire la regle de celui pour les vœux solemnels.

Quelle ressource n'offriroit pas à l'Etat cette diminution de Moines! Que les biens qui leur deviendroient inutiles, soient employés à l'éducation de ce grand nombre d'enfants arrachés aux mendiants, ou donnés volontairement par des parents pauvres & surchargés de famille; quelles sources ouvertes pour la population, l'agriculture, la milice, la marine & les manufactures! Quelles sources d'abondance & de richesses pour l'Etat!

Calculons au plus bas, le nombre des mariages qui pourroient suivre de ces arrangements. Les Enfants-Trouvés de Paris comptent ordinairement entre six ou sept mille enfants en nourrice; ces enfants mieux soignés, on en conserveroit au moins la moitié,

qui parvenus à l'âge d'hommes, produiroient par année au moins deux mille mariages. Mettez-en le double pour le reste des Provinces, & assurément il y en auroit beaucoup plus. Voilà les seuls Enfants-Trouvés qui fourniroient chaque année six mille mariages; en treize ans, c'est en bonne Arithmétique . . . . 78000 fam.

Joignez-y dix mille mariages des enfants de l'Etat, c'est-à-dire de ceux qu'on auroit enlevés aux mendiants, ce fera 10000

Ajoutez-y ceux des jeunes gens qui se font religieux sans vocation, par enfance, par imitation, paresse, & vous aurez au moins en treize ans 40000

Ce n'est, pour cettte derniere classe, que trois mille & quelques mariages par année.

128000 fam.

Voilà donc en treize ans, cent vingt-huit mille familles de plus dans le Royaume, qui, à quatre enfants par famille mettront en vingt ans cinq cents douze mille habitants en état de contracter de nouveaux

mariages. Si on avoit profité de cette ressource depuis la révocation de l'Edit, n'eût-on pas remplacé nos pertes? Je sais qu'on pourra m'objecter que tous ceux qui contracteront ces mariages n'eussent pas vécu dans le célibat, à l'exemption de ceux qui se seroient fait religieux. A cela je réponds :

Que les enfants des mendiants & des vagabons, loin d'être la richesse de l'Etat, en sont la vermine ; que le plus grand nombre des autres ne se marient pas dans la crainte de mettre au monde des misérables. Or, comme je l'ai remarqué au commencement, ceux qui le sont absolument, sont rarement de bons citoyens, il faut les affectionner à la Patrie par des bienfaits. Qu'ils mangent un pain dur & arrosé de leurs sueurs, cela est dans l'ordre ; mais qu'ils n'en manquent pas. Comment leur en procurer? Le voici.

Je crois qu'on ne pourroit sans sacrilege faire servir à des usages profanes les biens que la charité des fideles a consacrés au Seigneur : mais le nombre des Monasteres diminuant, leur revenu peut être employé à établir ces nouvelles familles, après avoir élevé ceux dont elles seront composées. Les éduquera-

t on dans des Hôpitaux? Non, il n'en sort que des fainéants. Il faut en former des Colleges d'agriculteurs qui partageront leur temps entre les travaux de la campagne, & les études convenables au progrès de l'agriculture. Il n'est si petit métier qui ne nourrisse son maître, dit-on communément, & cela est vrai. Si un particulier peut gagner sa dépense, à plus forte raison ceux qui vivent en commun & qui dépensent moins pourront-ils subsister de leur travail. Depuis l'âge de quinze ans, ces enfants, au lieu d'être à charge, pourroient gagner quelque chose au-delà de ce qu'ils dépenseroient, ce qui, mis en masse, contribueroit à leur établissement. Si l'agriculture étoit poussée aussi loin qu'elle le peut être en France, il est certain que le prix des denrées diminueroit. L'excédent des enfants qui ne pourroient être employés à la culture de la terre, formeroit des ouvriers pour les manufactures. Nourris à moins de frais, le prix de la main-d'œuvre baisseroit, ce qui tourneroit au profit de tous les Ordres de l'Etat qui pourroient se fournir d'étoffes & de toutes les autres choses nécessaires, avec plus d'abon-

dance. Cet avantage feroit peu de chofe, comparé à celui que produiroit l'exportation ; les François deviendroient les pourvoyeurs de l'Europe entiere, parce qu'ils feroient en état de donner leurs marchandifes à meilleur marché. Ces nouveaux citoyens qui devroient à l'Etat leur exiftence, s'y affectionneroient. Le travail perdroit la moitié de ce qu'il a de dur, par une habitude contractée dès l'enfance. Pénétrés des grands principes de la Religion, ils rempliroient les devoirs pénibles de leur état avec joie & avec ardeur : la certitude de la récompenfe éternelle, qui eft le prix infaillible de l'affujettiffement volontaire à fes devoirs, les confoleroit du peu de falaire qu'ils en retirent dans ce monde. La pauvreté abfolue difparoîtroit, & avec elle tous les vices qu'elle entraîne.

Mais, comment réuffir à remplir ce projet ? Je le répete, il dépend abfolument du foin qu'on apporteroit à choifir les maîtres & les maîtreffes qu'on mettroit à la tête de ces établiffements. Telle Ville qui contient actuellement vingt Maifons religieufes, en conferveroit à peine deux, lorfqu'on

voudra les contenir dans les bornes de leur Inſtitution. A la place de ces Monaſteres qui tomberoient d'eux-mêmes, une ſeule Communauté de chaque ſexe dans les grandes Villes, ſeroit deſtinée à former ces maîtres & ces maîtreſſes. Il faudroit les y tenir pluſieurs années pour les inſtruire eux-mêmes, & ne conſerver que ceux dans leſquels on reconnoîtroit une piété ſolide, éclairée, éloignée de toute ſuperſtition. Il faudroit que des Eccléſiaſtiques zélés vouluſſent y donner leurs ſoins; qu'on choisît pour exercer l'emploi de maîtres & de maîtreſſes, des perſonnes d'un âge mûr, qui ſans goût pour le mariage, n'euſſent en vue que de ſe conſacrer au Seigneur dans l'important miniſtere qui leur ſeroit confié. Il faudroit qu'on les débarraſſât de toute ſollicitude temporelle, en pourvoyant honnêtement à leurs beſoins, en ſanté, en maladie & dans la vieilleſſe. On exigeroit d'eux une grande douceur, c'eſt le ſeul moyen de gagner les cœurs; je ſais qu'ils auroient beſoin d'une grande fermeté; mais ſans ſe relâcher des loix établies, il faudroit prendre la peine de convaincre les

pauvres enfants de la néceſſité de ces loix qui ne tendroient qu'à leur avantage. On auroit beſoin que ces maîtres & maîtreſſes euſſent un bon eſprit, des talents; cet état en demande beaucoup. Leur état ſeroit mitoyen entre la vie religieuſe & celle du monde, & ceux qui s'y dévoueroient auroient au moins autant de moyens de perfection que dans les Couvents.

Les Païens avoient conçu l'importance de veiller à l'éducation des enfants. Minos, Lycurgue, les premiers Perſes, en avoient tiré tout le fruit qu'on pouvoit eſpérer de l'imperfection des moyens qu'ils y employoient. Que ne devroit-on pas eſpérer chez nous d'une éducation chrétienne, où Dieu donne la grace néceſſaire pour faire ce qu'il commande?

Je vais répondre d'avance à une objection, qu'on pourroit me faire. Des loix générales ſur l'éducation ne conviennent qu'à des petits Etats, & il ne ſeroit guere poſſible de les établir dans un grand Royaume. Chaque Province veilleroit à l'éducation de ſes pauvres. Graces à la piété de nos ancêtres,

il en est peu où les Réguliers n'aient des biens qui leur avoient été confiés pour les distribuer aux indigents. Ce seroit une œuvre digne du Roi, de ramener ces biens à leur destination, il le pourroit même absolument sans diminuer le nombre des Monasteres. La Trape qui n'a que huit mille livres de rente, a cent cinquante Religieux, & on y distribue d'abondantes aumônes, sans la dépense qu'exige la réception des hôtes. C'est dans le travail des Religieux qu'on trouve de quoi suppléer aux revenus de la maison. Qui empêche les autres de les imiter? Nous voyons qu'un artisan nourrit de son travail une femme & des enfants. Pourquoi un Religieux ne pourroit-il pas faire élever un pauvre? Mais, dira-t-on, le Religieux est assujetti à un long Office, il a ses heures de méditations, d'étude; il faut qu'il confesse, qu'il prêche, qu'il dise la Messe. La réponse est facile. Le Religieux est logé, & l'artisan ne l'est pas. Il n'est point de Monastere qui n'ait de vastes jardins; le vrai Religieux y trouveroit la moitié de sa dépense. Il est vrai que ce seroit une nourriture moins délicate que le

poiſſon ; mais les pauvres qui travaillent autant que doit faire le Religieux, ſe contentent de légumes, & ſe paſſent de viande & de poiſſon. Les pauvres volontaires doivent-ils être plus délicats ? N'ont-ils fait vœu de pauvreté que pour ſe ſouſtraire à la pauvreté, & ne manquer de rien ? S'ils prêchent, ils ſont payés; s'ils compoſent, leurs livres leur produiſent un revenu qui excede de beaucoup leurs beſoins ; la rétribution qu'ils reçoivent pour leur Meſſe, fait plus de la moitié du gain que peuvent faire dans tout le jour de pauvres artiſans. Ces derniers vivent-ils moins vieux que les Moines ? Ont-il plus de maladies ?

A Madame Derby.

Je vous ai obéi, ma chere mere, voilà ce que je ferois ſi Dieu avoit égalé mon pouvoir à ma bonne volonté; faſſe le Ciel que je ne néglige pas les œuvres que Dieu a miſes entre mes mains. Le moment approche où vous devez m'être rendue, je ſuſpendrai mes réſolutions juſqu'à votre arrivée, elles ſont en général d'employer à réaliſer en petit mes

projets, à y faire servir le superflu de mon bien, & ce superflu, le genre de vie auquel nous nous sommes consacrés le rend très-abondant. Si quelques-uns des heureux du siecle lisoient la distribution de nos heures, la frugalité de notre table, la simplicité de nos habits, ils nous regarderoient en pitié; & nous ne pouvons de notre côté nous empêcher d'avoir pour eux une compassion bien plus juste. La paix, la joie, la tranquillité, la santé, l'innocence sont les biens dont nous jouissons avec abondance. Lequel d'entr'eux pourroit se vanter de posséder ces trésors inestimables?

Dites à ma chere Hariote que mon époux est au bout de son journal, & qu'elle l'aura incessamment. Il eût été plutôt fini; mais les devoirs doivent l'emporter sur les amusements. Il préside aux travaux de la montagne, pendant que Madame d'Astie & moi présidons à la cuisine des travailleurs. Que la nature se contente de peu! Un seul de ces somptueux dînés que j'ai ordonnés quelquefois, suffiroit pour nourrir deux cents de nos travailleurs. Quand j'y pense, je rougis encore de nos trois plats, & je ne

ſuis conſolée que par le plaiſir de régaler nos convaleſcents, je ne dirai pas de la deſſerte de notre table, car je me ferois une peine de leur envoyer un morceau froid; mais d'un morceau de notre table. Jeſus-Chriſt eſt toujours ſervi le premier, comme cela eſt dans l'ordre.



REPONSE

DE LADY HARIOTE

A CLARICE.

PLAISE à Dieu, ma chere Clarice, que la vie frugale que vous menez vous affranchiſſe des horribles douleurs que j'ai ſouffertes, comme elle vous a débarraſſée des incommodités dont j'ai été la victime, depuis neuf mois. J'en fais le ſerment, ſi je me retrouve dans le cas d'être mere une ſeconde fois, j'irai eſſayer de votre régime. Il y a aujourd'hui un mois juſte que je ſuis mere d'un joli petit garçon. Si vous vous étiez arrangée en conſéquence de mes premieres réſolutions,

changez bien vîte tout cela, & penſez qu'il me faut une fille pour ce petit ange. Je dirai que vous me l'avez volée, & je ne m'en conſolerai que par l'eſpérance de mettre nos biens en commun comme nos cœurs. J'ai atteint à la perfection de l'amitié, Clarice, votre fille ſera une grande Dame auprès de mon fils, & je ne m'aviſe point de penſer à la diſproportion de la fortune de ces deux enfants. Ce ſeroit bien pire ſi nous perdions notre procès, nous reſterions très-pauvres, & mon fils deviendroit un parti très-mince, ſans que je perdiſſe l'eſpoir de l'entendre un jour vous appeller ſa mere. Il s'y accoutumera de bonne heure, & quelque plaiſir que j'aie à le voir, je ſaurai le ſacrifier à l'avantage qu'il aura d'être élevé de votre main, à condition pourtant que vous continuerez d'être ſoumiſe à votre ſage directrice. J'approuve l'arrangement de votre petit ménage, & ſans vanité j'ai eu l'eſprit de mettre le nôtre ſur le même ton. Vous y gagnez un habitant. Je reſtitue à l'agriculture un de mes gens, & une fille qui ſervoit ſous la cuiſiniere. Cette derniere n'étant plus occupée

occupée de trente-six ragoûts peut s'en passer. Le retranchement de notre table nous met en état de doter ce couple ; trois cents livres leur paroissent une fortune, & ils les emploieront selon votre direction. Vous me rendrez avare, Clarice ; j'étudie tous les jours pour apprendre à distinguer mes besoins réels des imaginaires. Je ne puis, dans l'état où le Ciel m'a placée, me réduire comme vous, à des r bes de laine ; mais je m'apperçois fort bien que sans me singulariser, en retranchant les dépenses de pur luxe & de fantaisie, comme les parfums, les fleurs, &c. je pourrai chaque année établir une pareille famille. Cette idée me dédommage de la petite violence que je me ferai pour me sevrer de toutes ces babioles. Vous n'en serez pas quitte pour une famille : le valet de chambre de Milord est amoureux de votre Fanny, celle-ci l'est de la peinture que vous nous avez faite de votre vie champêtre, elle veut en partager les douceurs. J'ai éprouvé sa vocation, en lui disant qu'accoutumée depuis long-temps à une bonne table, à des travaux aisés, elle ne pourroit se faire au genre de vie des paysans,

& qu'elle succomberoit sous la fatigue : elle se fâche, & me demande si elle ne peut pas faire ce qu'a fait Madame la Baronne d'Astie, & ce que fait actuellement sa chere maîtresse. Elle dit qu'elle s'accoutumera par degrés, & que si elle n'est pas propre aux grands travaux, elle apprendra aux petits enfants à filer du coton. Par le conseil de notre mere, elle a été passer un mois aux Filles de S. Thomas de Ville-Neuve, à S. Germain en Laye, où il y a une grande école de petites fileuses; c'est un établissement de feu M. Languet: elle en est revenue enchantée. Les petites filles y viennent dès le matin, & portent à leur bras un panier où elles ont leur dîner & leur goûter; elles n'interrompent le travail que pour l'instruction. Au bout de la semaine on pese le coton qu'elles ont filé, & on les paie; les plus petites portent en sautant de joie, quelques sols à leurs meres; on n'en donne pas davantage aux plus grandes; mais on leur amasse le reste pour s'habiller tous les ans, & le surplus est donné aux parents. Par ce moyen les meres débarrassées toute la journée de leurs enfants, travaillent de leur côté, &

ces enfants, loin de leur être à charge, leur apportent du profit dès la seconde année d'école ; car la premiere appartient aux maîtresses, & sert à payer le coton qu'elles gâtent en commençant.

Vous avez vu dans la galerie du Château de Windford, le tableau d'un serrurier, que l'amour fit peintre, & vous verrez chez vous un faiseur de bas au métier, qui lui doit sa vocation. C'est le valet de chambre de Milord qui lui a présenté de sa main les prémices de son ouvrage. Il ouvrera le coton que sa femme fera filer, & s'offre à former quelques enfants-trouvés. Voilà une nouvelle branche de manufacture chez vous. Je verrois partir tout cela avec joie, si notre mere n'étoit pas résolue à les accompagner. Ah, Clarice ! je ne m'accoutume point à l'idée de la perdre. Est-il possible que vous soyez dans une telle abondance, pendant que votre pauvre Hariote va rester si dénuée ? Que vont devenir toutes mes bonnes résolutions, lorsque je n'aurai plus celle qui me soutenoit dans les moments où il me paroissoit pénible de les remplir ? Où est l'amitié, Clarice ?

Ne devroit-elle pas vous engager à faire un effort en ma faveur ? Vous l'aurez le reste de votre vie, une année seroit-elle trop pour moi ? Je sens toute l'indiscrétion de ma demande ; de plus, quand j'obtiendrois de votre tendresse cet héroïque sacrifice, la fermeté de notre mere le rendroit inutile ; elle se croit appellée où vous êtes, & se reproche tous les moments qu'elle perd ici. Je n'aurai point à me reprocher d'avoir négligé un seul de ceux qui me restent à en jouir, & je tâcherai de faire une provision qui me servira toute ma vie.

Au reste, Fanny & son époux, loin d'être à charge au village, se chargent de faire la dépense du petit ameublement de leur compagnon moins riche qu'eux ; ils possedent trois cents louis entr'eux deux, & se flattent d'établir avec cette somme une petite manufacture de bas ; préparez-leur des éleves. Je suis bien de votre avis sur les moyens de peupler la France d'un nouveau peuple qu'on pourroit comparer aux Mirmidons qui, de fourmis devenus hommes, conserverent de leur premiere origine, une grande aptitude pour le travail. Ainsi les

arrieres-neveux de ceux que vous aurez élevés, noublieront point la leur. On ne m'a donné permiſſion que de remplir mes quatre pages, elles finiſſent, & je dois finir auſſi. Notre mere va continuer.

LETTRE de Madame Derby à Clarice.

EN vérité, ma chere, elle a beaucoup ſouffert, & a ſouffert avec une patience qui n'étoit pas, comme vous penſez bien, un fruit de ſon tempérament. Mon pauvre cœur eſt en preſſe, quand je penſe que d'ici à quatre mois vous ſouffrirez une pareille épreuve; voyez combien je ſuis imparfaite! Je ſuis convaincue que la ſouffrance eſt un bien, il me ſemble même que je me tire aſſez bien de celles que le bon Dieu m'envoie, & pourtant je ne puis ſans frémir juſqu'à la moëlle des os, voir ſouffrir les perſonnes que j'aime. Ce n'eſt point un compliment, ma chere, ſi j'avois pu mettre au monde l'enfant de Lady Hariote, & ſi je pouvois me charger du vôtre, je le ferois, je penſe, quand ce ne feroit que pour ſouffrir moins. Notre amie a été en danger pendant quinze jours, & c'eſt

ce qui m'empêcha de vous écrire, je ne voulois ni vous tromper, ni vous inquiéter. Je n'eus pas le courage de lui cacher son état, c'est, ce me semble, une vraie cruauté. Ceux qui l'environnoient me conjuroient de ne pas l'effrayer; il n'en falloit pas davantage, disoit-on, pour la tuer. Je m'élevai au dessus de toutes leurs craintes, je le lui avois promis, je lui tins ma parole, avec tous les ménagements convenables. Elle m'entendit à demi-mot, & avec une constance & une résignation bien rares dans une personne de son âge, elle mit ordre à sa conscience. Quelques jeunes Dames avec lesquelles elle est liée, avoient craint de la voir tomber dans les frayeurs qu'elles auroient eues en pareil cas; je ne perdis pas cette occasion de leur faire remarquer l'avantage d'avoir vécu dans l'innocence, lorsqu'on se croit au moment de la mort. J'espere que les réflexions qu'elles ont faites à ce sujet, produiront du fruit. Hariote se promet bien de leur rappeller ce qu'elles lui en ont dit depuis sa convalescence, qui a été fort prompte. Elle m'avoit priée de vous taire qu'elle eût été en danger, je ne vois pas à quoi cela eût été bon;

car je suis persuadée que ma chere Clarice est intimement persuadée que Dieu n'a besoin ni d'une couche ni d'une maladie pour terminer ses jours, quand il le trouvera convenable. Je sais qu'elle est dans l'habitude de regarder chaque jour comme devant être le dernier de sa vie, & qu'elle y pense sans effroi. La crainte de Dieu est sans doute le commencement de la sagesse; mais j'ai toujours remarqué avec plaisir que votre confiance en lui balançoit tellement cette crainte qu'elle ne produisoit chez vous ni trouble ni découragement, & j'ai loué sa divine bonté de ce qu'il vous conduit à lui par cette voie. Continuez, ma chere enfant, à regarder le Ciel comme le seul séjour où vous serez affranchie de la crainte du péché, & des maux inévitables de cette vie; supportez-la, parce qu'elle vous met en état de travailler pour cette autre vie qui ne finit point. Ce support de la vie est, je pense, tout ce qu'on peut demander à un Chrétien dont la foi est vive.

J'ai lu avec plaisir votre songe sur les moyens d'augmenter la population; plût à Dieu que ceux qui ont l'autorité

entre les mains en fiſſent un ſemblable, & vouluſſent le réaliſer. Comme il ne faut pas s'y attendre, faites en petit ce que vous ſouhaiteriez de faire en grand, peut-être le bon exemple excitera-t-il quelques perſonnes riches à vous ſeconder. Vous avez fort bien remarqué que tout dépend de ceux qui préſideront à l'œuvre. Si vous ne formez pas des perſonnes capables de ſoutenir ce bien après vous, la cupidité, l'intérêt particulier, viendront bientôt à bout de le détruire ; & dans cent ans on n'en appercevroit pas veſtige. L'homme eſt horloge, les poids tendent toujours à deſcendre ; il faut néceſſairement qu'il y ait quelqu'un attentif à les remonter. Ce qui rend ce renouvellement plus difficile, c'eſt que ce n'eſt point par de beaux diſcours qu'on peut eſpérer de ſoutenir de pareils établiſſements, il faut des exemples. Si l'on pouvoit comprendre les charmes de la vie à laquelle vous vous êtes dévouée, les perſonnes telles que Madame la Baronne d'Aſtie ſe multiplieroient : malheureuſement ces charmes ne ſe font ſentir que dans l'exercice, & votre genre de vie enviſagé de loin, paroîtra

toujours insupportable aux gens qui seroient en état de vous seconder. J'ai été enchantée de la résolution qu'a pris Fanny de se fixer avec vous : cette fille est toute propre à entrer dans vos vues ; il faut espérer que Dieu mettra au cœur de quelques autres le desir de vous seconder ; & s'il vous fait la grace de vous donner des enfants qui héritent de votre vocation comme de vos biens, vous pourrez vous flatter que le bien que vous faites vous survivra.

Il y a deux sortes de gens qui peuvent contribuer à votre œuvre. Des riches qui veulent faire leur salut, qui attachés par état au grand monde, vous seconderont de leurs biens : il se trouvera même des hommes humains & de bon esprit, qui sans être animés par l'esprit du Christianisme, se feront un plaisir de vous aider de leur superflu, par la seule conviction que vos établissements sont ce qui peut procurer le plus grand bien à l'État. Il ne faudra point éplucher leurs motifs : quoique moins parfaits que ceux des premiers, ils sont louables; être citoyen, aimer la patrie, est une vertu.

La seconde sorte de gens qui pourront

aider au succès de vos entreprises ; sont ceux qui voudront bien payer de leurs personnes, & ceux-là vous sont incomparablement plus nécessaires. A la rigueur, l'autorité pourroit contraindre le paysan à une partie des regles que les vôtres suivent, sans en espérer les mêmes biens : tout ce qui est forcé ne peut être de durée. L'essentiel est d'avoir des personnes qui, par leur exemple, fassent aimer ces regles. Combien de pauvre Noblesse trouveroit une ressource, en se prêtant à vos bonnes intentions, & sortiroit, par-là, de la pauvreté dans laquelle elle croupit ! Je dis comme vous, ma fille : il faut se hâter de finir, par la crainte de ne finir pas, tant il y auroit de choses à dire sur cet important article.

Je compte partir au moment où le printemps commencera à montrer son nez. Nous ferons le voyage commodément, quoiqu'avec économie. On nous fait actuellement un charriot couvert de toile cirée, avec des paniers en dessous, bien garnis de foin, pour tenir nos jambes à l'aise. Nous irons dans cette voiture jusqu'à Beziers, avec deux chevaux que nous acheterons ici. S'il est moins coûteux de prendre la

voie du canal à Beziers, nous y vendrons nos chevaux, ſinon nous arriverons chez vous bêtes & gens. On vouloit me forcer à prendre un carroſſe, je n'ai point prêté l'oreille à cette propoſition. Il eût coûté beaucoup plus, & n'eût été bon qu'à faire du feu en arrivant chez vous, au lieu que notre petit charriot ſera votre équiqage dans les courſes qu'il vous faudra faire d'un établiſſement à un autre, & ſera dans les autres temps au ſervice de la communauté. Le domeſtique de Milord, qui épouſe la fille de cuiſine, eſt un excellent cocher. Ce que nous épargnerons par cette maniere de voyager, ſera conſacré à la charité, elle ennoblira ce que notre voyage aura de roturier & de meſquin.





LETTRE

DE Mad. LA BARONNE D'ASTIE,

A MADAME DERBY.

JE ne laisse point à notre enfant le soin de vous rendre compte de ses prouesses, je me défie de l'exactitude de sa plume, lorsqu'il est question de parler d'elle-même; elle couleroit sur les faits, avec une rapidité qui vous les laisseroit à deviner. Je n'ai jamais vu tant d'activité dans un esprit si mesuré & si paisible. Elle fait chacune de ses actions avec autant de sang-froid que si elle n'avoit que celle-là à faire, & ne laisse pas de multiplier les objets de ses soins, d'une maniere qui semble miraculeuse; car elle s'est chargée d'un détail qui pourroit fort bien occuper trois personnes. Au reste, elle ne vous trompe point sur sa santé, elle est parfaite, & si sa taille qui perd chaque jour de sa perfection, n'indiquoit son état, on ne la soupçonneroit jamais d'une

grossesse avancée. Il est bien juste qu'elle participe aux avantages de nos paysannes, puisqu'elle s'associe de si bonne grace à leur sollicitude, n'ayant pu obtenir de partager leurs travaux pénibles, comme elle l'eût souhaité. En cela seul, elle m'a donné quelque peine, & j'ai été long-temps à lui faire comprendre que Dieu l'ayant mise à la tête, ce seroit aller contre son ordre, en se faisant les pieds & les bras. Elle ne laisse pourtant pas d'employer les siens; sa quenouille ne sort de son côté qu'aux moments où elle écrit, ou prend ses repas; elle a excité une émulation étonnante parmi nos fileuses, & le fil est augmenté d'un quart, depuis qu'elle est parmi nous. Nos femmes, à son exemple, filent ou tricotent en marchant, & il n'y a pas jusqu'à celles qui vont à Bordeaux toutes les semaines, qui ne travaillent en route. Oh, que le pouvoir de l'exemple est grand! & que n'obtiendroit-on pas des hommes, si, au lieu de multiplier les préceptes & les sermons, on voyoit ceux qui les débitent, exécuter eux-mêmes ce qu'ils recommandent aux autres. Je vais vous rendre compte

des conquêtes de notre fille, depuis un mois.

Elle s'est informée avec soin du caractere de plusieurs Gentilshommes, qui dans des restes de maisons ruinées qu'ils décorent du nom de châteaux, traînent dans l'ignorance une vie misérable ; elle a voulu leur rendre visite. Nous avons un grand nombre de ces familles. La renommée qui grossit tout, leur avoit appris le mariage de mon fils avec une Angloise, qui étoit plus riche qu'une Princesse, & qui avoit des habits tout d'or. Ce récit avoit fait naître un grand desir de la connoître ; mais la morgue de nos pauvres voisins l'avoit emporté sur leur curiosité, & fiers de leurs vieux parchemins, il eût fallu faire l'exhibition des nôtres pour leur prouver que nos aïeuls avoient quitté la charrue quelques heures avant les leurs. Notre enfant au dessus de ces puérilités a résolu de les prévenir ; il est vrai que sa visite n'étoit pas désintéressée ; elle vouloit fouiller dans ces masures pour voir si elle ne découvriroit rien à son usage. Une bourrique dont elle se sert dans les petits voyages à la montagne ou ailleurs, a été l'équipage avec

lequel elle parcourut, la semaine passée, tous nos environs. Je l'avois prévenue sur leurs faits, gestes & coutumes. Les filles avec des sabots aux pieds, conservent précieusement les vieux clinquants qui ont servi à leurs trisaïeules, & s'en parent avec ostentation, les Dimanches & les Fêtes. Malheur au paysan le plus à son aise, s'il osoit alors les regarder en face, ou ne pas les saluer de la maniere la plus respectueuse ; les peres & les freres saisiroient avec joie cette occasion de tirer leurs épées rouillées, pour en frapper le téméraire qui auroit osé manquer à son devoir. Ma fille bien instruite ramassa soigneusement tous les colifichets qu'elle avoit mis au néant. Rubans, neufs ou à moitié passés, pompons, blondes, fausses fleurs, gazes, tout fut repassé, remonté, plié, empaqueté. Elle joignit à ces chiffons toutes celles de ses robes & de ses jupes qu'elle n'avoit pu convertir en ornements d'Eglise. Vous savez qu'elle avoit la garderobe la mieux fournie. Robes de taffetas rayé, de toile peinte, de petites étoffes de printemps. Il lui en restoit vingt-deux auxquelles elle joignit tous ses bonnets

de nuit, garnis de dentelles communes, & qui alloient devenir les parures des grandes Fêtes. Elle fit autant de paquets qu'elle avoit de visites à rendre, observant de mettre les colifichets d'un côté, & les habits d'un autre; car elle vouloit ménager l'orgueil.

Le bruit de sa visite & de ses présents l'avoit dévancée, & avoit commencé à humaniser la vanité de nos voisins. Les moins fiers nous reçurent à la porte de leurs maisons, tandis que les Dames, dans un taudis qu'on appelloit salle, méditoient combien il falloit faire de pas pour venir à notre rencontre. Ma fille les enchanta toutes au premier coup d'œil, & par une politesse éloignée de la bassesse & de la hauteur, leur fit entrer dans la tête sans aucun effort, qu'elle étoit née au moins leur égale. Cette premiere visite devoit être courte, elle avoit destiné vingt-quatre heures à chaque famille, cependant, dans deux d'entr'elles, elle a resté trois jours entiers, & je vous en dirai la raison. Après la premiere nuit passée, elle demandoit permission aux meres, de présenter quelques bagatelles Angloises à Mesde-

moiselles leurs filles, & après quelques façons, le paquet des colifichets étoit déployé, admiré, donné, accepté. Elle regrettoit ensuite de n'avoir rien de neuf à leur offrir pour elles-mêmes, & demandoit si elle oseroit offrir quelque chose encore propre, & qui pouvoit servir en meubles : alors elle défaisoit le second paquet. Elle ne prit cette liberté que dans les deux maisons où elle a séjourné plus long-temps; dans les autres, elle consultoit la maîtresse de la maison sur l'emploi de plusieurs choses qu'elle avoit résolu de ne plus porter, étaloit sa marchandise, se mesuroit sur les regards de celle à qui elle parloit, & saisissoit la premiere occasion de l'offrir, qui se présentoit. Un seul mot, comme : *C'est bien dommage de mettre en meubles des choses aussi fraîches*, lui faisoit ajouter tout de suite : Si elles eussent été neuves, j'aurois pris la liberté de les offrir à ces Demoiselles ; mais je n'oserois me hasarder jusques-là. Il y avoit alors un combat entre la cupidité & l'orgueil ; & comme elle aidoit à ces deux passions, son offrande étoit acceptée. Par ce moyen, elle a tellement gagné le cœur de cette Noblesse,

qu'elle eſt en état de les amener à tout ce qu'elle voudra de bon ; & elle fait déjà de grands projets ſur ce ſujet.

Notre derniere viſite fut dans un village à deux lieues de chez nous. Il y a dans ce village deux Gentilshommes, couſins-germains, dont les épouſes ont été ſi fécondes que l'un a quatorze enfants & l'autre douze, & de ces vingt-ſix, il y a dix-huit filles. Qui pourroit vous dépeindre la miſérable vie que menent ces pauvres gens ? A peine ont-ils de quoi ſe remplir d'un pain ſi noir & ſi groſſier, que les chiens auroient beſoin d'être affamés pour le manger. Cependant ils firent un effort pour nous bien recevoir. Quelques vieilles poules furent égorgées, on envoya à un bourg voiſin pour avoir du pain blanc, & les deux couſins, dont les maiſons étoient contiguës, ſe cotiſerent pour nous traiter à frais communs. A la lettre, les habits des filles étoient en lambeaux, & la propoſition de les habiller fut reçue avec tranſport. Meſdames, nous dit la larme à l'œil le plus âgé des deux couſins, vous auriez peine à deviner que vous êtes chez des Gentilshommes,

dont la nobleſſe étoit ancienne dès le temps des premieres Croiſades. Nous avons conſervé notre ſang ſans mêlange, aux dépens de toutes les commodités de la vie, dont nous avons ſu nous paſſer; ſi nous euſſions eu moins d'enfants, nous aurions vécu ſur notre chétif bien, ſinon avec abondance, du moins avec le néceſſaire; une trop grande fécondité, en nous forçant de partager notre morceau de pain en trop de morceaux, a rendu notre état très-miſérable. Cependant quelle que ſoit notre détreſſe, nous réſiſtons courageuſement à la tentation de nous élargir par des moyens indignes de nous. Quelques-uns de nos parents moins délicats, ont fait une fortune dont nous rougiſſons, puiſqu'ils la doivent à la finance; ils voudroient nous offrir la même reſſource pour nos fils, nous n'avons pu deſcendre juſques-là, & l'unique faveur que nous leur avons demandée, eſt d'obtenir quelques places pour nos filles dans des Abbayes Royales, où l'on eſt obligé de les recevoir ſans dot. On nous en a ménagé deux à chacun, ce qui nous ſoulagera un peu, & on nous fait eſpérer de placer deux

de nos garçons dans l'Ecole-Militaire.

Clarice applaudit à tout, même à la ridicule délicatesse de cés bons Gentilshommes, & dès qu'elle put en trouver l'occasion, elle sonda la vocation des quatre victimes qu'on avoit destinées au Cloître. Elles n'en avoient point d'autre que la faim, & l'une d'elles lui dit en pleurant, que si elle n'eût craint la colere de son pere, elle auroit trouvé le moyen de cesser de lui être à charge, en épousant le fils d'un riche Fermier, dont elle étoit aimée; mais, ajouta-t-elle, il me tueroit s'il savoit que j'en eusse seulement la pensée. Ainsi j'obéirai, j'en serai quitte pour être bien malheureuse; car je déteste le Couvent; ce qui me console, c'est que je ne le serai pas long-temps; j'espere que je mourrai bientôt de la...... Elle s'arrêta à ces mots, & Clarice finissant la phrase: de la douleur de perdre votre amant. Ne rougissez pas de me l'avouer, je veux être votre amie & vous rendre tous les services qui dépendront de moi. Elle la caressa beaucoup, & apprit d'elle que sa sœur & ses deux cousines étoient dans le même cas; mais elle ajouta qu'elles ne lui pardonneroient

jamais, si elles savoient qu'elle les eût trahies. Ne craignez rien, lui dit notre enfant, laissez-moi seulement le soin de vos petites affaires, & tout ira bien. Dès le même jour elle chercha à gagner la confiance des parents, & les invita à nous rendre notre visite. Puis elle dit aux deux Gentilshommes: Vos aînées me paroissent avoir beaucoup d'esprit, & certainement elles réussiront à tout ce qu'on voudra les employer. Cependant je vous demande permission de vous faire faire une remarque. Parlez, Madame, lui dirent-ils. Vos filles, je vous le répete, sont charmantes; mais elles doivent entrer dans la société de Religieuses élevées dans le grand monde, & ces Demoiselles sont timides; confiez-les à Madame d'Astie jusqu'à leur départ; elles prendront avec nous un air plus dégagé, & seront vues de meilleur œil dans les Maisons où vous avez dessein de les mettre. Cette proposition fut acceptée avec actions des graces; on fit venir des ouvriers des bourgs voisins, pour mettre à leur taille des robes de toile peinte; ma fille & moi travaillâmes aux coëffures, & en vérité, ces pauvres enfants ne furent plus reconnois-

sables sous ces nouveaux habits. La reconnoissance nous fraya le chemin du cœur des peres, & ils consentirent à nous accompagner au retour, avec leurs épouses. Jusqu'à l'arrivée de ma fille, je n'avois fait sensation que dans notre village, & ces bonnes gens connoissoient à peine mon nom. Les habits de Clarice avoient fait une rumeur qui s'étoit répandue à dix lieues à la ronde, ils ne pouvoient comprendre la cause de la simplicité de ses habits, le choix qu'elle avoit fait d'un village, pour son séjour. Ils furent encore plus surpris de la simplicité de nos meubles, & en conclurent qu'on avoit exagéré ses richesses. Comme elle n'avoit pas dit un mot de sa naissance, & qu'ils ne croyoient pas possible qu'on pût le taire, quand on a quelque chose à étaler sur cet article qui leur paroissoit si important; ils se fixerent à penser qu'elle étoit la fille de quelque Négociant à son aise, qui s'étoit amourachée de mon fils, & qui par complaisance pour moi s'étoit mise à mon pli. Il hasarderent quelques questions sur cet article, & furent stupéfaits quand ils apprirent qu'elle étoit fille de qualité; qu'elle

jouissoit actuellement de vingt-cinq mille livres de rente, & qu'elle auroit deux millions après la mort de son pere qui étoit Chevalier Baronnet. Elle les surprit encore davantage en leur apprenant qu'en Angleterre on faisoit cas d'un homme pour ce qu'il étoit, & non pas pour ce qu'il faisoit; que le fils d'un Lord, d'un Ministre d'Etat n'étoit point déshonoré en entrant dans le commerce; qu'un bon Fermier tenoit rang parmi les Gentilshommes, & étoit admis à la table des Pairs du Royaume, quoiqu'il n'eût aucun Noble dans sa famille; en un mot, qu'on y révéroit la haute Noblesse; mais qu'on ne la croyoit pas altérée lorsque, pour réparer les malheurs de la fortune, ceux qui en étoient possesseurs s'assujettissoient à une profession quelconque, pourvu qu'elle fût utile à l'Etat, & qu'on l'exerçât avec honneur. Nos Gentilshommes commencerent par trouver ces coutumes révoltantes; ensuite elle les amena à se plaindre du préjugé qui régnoit en France à cet égard, & qui les condamnoit à périr dans la misere. Enfin, avant la fin du jour, elle leur fit comprendre que tout préjugé qui

réduit à l'inutilité des hommes nés pour servir l'Etat, étant un préjugé ridicule & criminel, qu'il étoit d'une ame noble de le secouer, & que c'étoit pour en donner l'exemple qu'elle s'étoit réduite à la qualité de Fermiere. Cet état, leur dit-elle, n'a rien d'avilissant, c'étoit celui de nos premiers peres. Abraham qui étoit considéré comme un Prince, n'étoit pourtant qu'un berger; Jacob son petit-fils s'étoit fait domestique de son oncle; en un mot, elle leur prouva par vingt exemples, que celui qui sert l'Etat est au dessus du Noble inutile. Je conçois, lui dit M. de Ferfal, un de ces Gentilshommes, que celui qui peut servir son Roi & sa patrie est indigne du nom de Gentilhomme, s'il refuse de le faire par amour du repos, ou par la crainte du danger; mais, ajouta-t-il, des enfants comme les nôtres, quelque desirs qu'il aient de servir la patrie, sont dans l'impossibilité de le faire. Il faut avoir du bien pour s'entretenir dans le service, & ils en sont absolument dénués.

Eh! croyez-vous, lui dit Clarice, que le Roi & la partie n'aient pas autant besoin de laboureurs que de soldats?

soldats ? Que deviendroient les seconds sans les premiers ? On ne fait la guerre que pour assurer aux citoyens la jouissance paisible des fruits que procure le cultivateur. Mon époux, ajouta-t-elle, imitera les premiers Romains, qui tenoient d'un côté l'épée, & de l'autre ne dédaignoient pas de cultiver le petit champ, héritage de leurs ancêtres. On ne craignit point de remettre le sort de la République entre les mains d'un Cincinnatus qu'on trouva à la charrue, lorsqu'on lui apporta les ornements de la Dictature. Ce grand homme, presque aussi-tôt vainqueur qu'armé, revint avec empressement reprendre ses travaux champêtres. Addolonime étoit de la famille des Rois de Sidon; il s'étoit fait Jardinier, & on le trouva travaillant à la terre, lorsqu'on lui annonça qu'Alexandre lui rendoit sa Couronne.

Aussi n'avons-nous jamais dédaigné les travaux de la campagne, lui dit Ferfal; mais la médiocrité de notre champ nous met hors d'état de pousser nos enfants à des occupations plus dignes de leur nom, & comme c'est un mal sans remede, il faut nous y soumettre & l'ensevelir dans toute sa

pureté, tel que nous l'avons reçu. Déterminés à borner le nombre des infortunés, qu'une fécondité malheureuse dans nos enfants, multiplieroit à l'infini, nous sommes fortement résolus à ne consentir jamais à aucun mariage, par rapport à eux; car il y a peu d'apparence qu'une fille de leur rang & riche, pensât à relever notre maison; tout le monde ne doit pas compter sur une bonne fortune, telle que Monsieur le Baron d'Astie l'a rencontrée.

Le trait étoit d'un vrai paysan, & j'en avois rougi pour mon fils; il ne fit pas semblant de l'avoir entendu, & reprenant la parole avec le plus grand sang froid: Vous avez raison, Monsieur, lui dit-il, peu d'hommes doivent s'attendre à un bonheur semblable au mien; mais savez-vous que je ne fais point consister ce bonheur dans la noblesse & l'immense fortune de mon épouse? Si le Ciel l'eût fait naître bergere, & que ses aïeuls depuis Noé n'eussent pas eu d'autre profession, savez-vous bien que je l'eusse choisie & préférée à une Princesse qui n'auroit point eu ses vertus? J'avoue, répondit Ferfal, que les vertus de Madame

étoient bien capables de justifier une mésalliance, cependant je ne crois pas qu'il soit permis de la faire, en aucun cas, & je ne pardonnerois jamais à mes enfants d'en faire une.

Je suis bien de votre avis, Monsieur, lui dis-je; mais nous n'attachons pas le même sens au terme de mésalliance. Se mésallier, c'est épouser une fille sans mœurs, ou qui sort d'une famille déshonorée par le vice. Je ne tiens pour Gentilhomme qu'un homme qui a les sentiments vraiment nobles, & j'aurois cru mon fils très-mal allié, s'il eût épousé une telle fille, quand sa noblesse auroit daté du temps de Pharamond. Tout homme vertueux dans un degré supérieur, est digne d'être Noble, & l'est à mes yeux.

Je ne vous répéterai point tout ce que nous dîmes en trio, avant que de pouvoir vaincre le misérable préjugé de ces pauvres gens, & ce qu'il y a de singulier, c'est que les deux femmes résisterent encore long-temps après que les hommes se furent rendus. J'ai dit que cela étoit singulier, & cela ne l'est point du tout, n'en déplaise à Lady Hariote, une femme sotte l'est quatre fois plus qu'un homme,

& l'obstination est presque toujours en proportion de la sottise & de l'ignorance. Nous laissâmes passer quatre jours pour affermir nos prosélytes dans leurs nouveaux sentiments, & malgré les progrès qu'ils se flattoient d'avoir faits dans la philosophie, nous les vîmes prêts à se révolter lorsque nous leur déclarâmes que nous pouvions établir quatre de leurs filles qui n'avoient absolument aucune vocation pour la vie religieuse, qu'elles étoient pourtant résolues d'embrasser, si elles ne parvenoient point à les attendrir sur leur sort. Mon fils, depuis notre premier entretien, avoit vu le Fermier dont les deux fils aimoient deux de ces Demoiselles.

Les deux autres étoient aimées de leurs cousins, qui n'ayant pas une grosse dot à offrir comme les fils du Fermier, se désespéroient. Mon fils releva leur courage. Clarice vouloit en faire les premiers habitants d'une nouvelle habitation qu'elle avoit projettée, & les mettre en état d'y vivre. Le Baron avoit trouvé le Fermier fort docile, ses deux fils l'avoient menacé de s'engager, s'il ne consentoit à leur mariage, & comme ils étoient uniques,

car on n'a pas coutume de compter les filles pour grand'chose, le bon homme leur avoit promis de passer par où ils en voudroient. Il vint à la pensée du Baron de lui proposer un des fils de Ferfal pour son troisieme enfant, qui étoit une fille fort gentille. Vous voulez donc que je reste seul & abandonné, à mon âge, lui dit le bon homme en pleurant? Tout au contraire, mon cher ami, lui dit mon fils, en l'embrassant. Votre Ferme est seule & isolée, notre dessein est de l'environner d'un hameau, dont vous serez comme le chef & le pere, puisque vos trois enfants en seront les premiers habitants. Dieu vous bénisse, répondit le Fermier, & qu'il bénisse aussi vos projets; cependant j'ai bien peur que mes belles-filles & mon gendre ne me méprisent. Les deux Gentilshommes mes voisins sont d'honnêtes gens; mais ils sont si fiers: s'ils vous ressembloient, vraiment, je me mettrois à genoux pour leur demander leur Demoiselle, & leur offrir ma fille qui a été fort bien élevée dans un Couvent; pour mes fils ils savent lire, écrire, voilà tout; avant ceci, ils ne m'avoient jamais donné de

chagrin. Et ils ne vous en donneront plus, lui dit mon fils, laissez-moi conduire tout ceci. J'y consens, reprit le bon homme, j'ai trente bonnes mille livres argent comptant, je les partagerai entre mes trois enfants, & si je ne meurs pas bientôt, ils peuvent compter sur davantage. Nous ne vous en demandons pas tant, lui dit mon fils, il ne faut pas se dépouiller tout à fait, il faut garder de quoi récompenser ceux de vos enfants qui le mériteront le mieux, par leur respect. Le paysan a été enchanté du soin que prenoit mon fils d'assurer sa félicité future, & l'a laissé maître absolu.

Comme ceci s'étoit passé avant que de parler à nos Gentilshommes, nous offrîmes de la part du Fermier six mille livres pour chacun de ses fils, en attendant sa mort, & nous conclûmes que chacun des gendres feroit un présent de cinq cents livres à son beau-pere, ce qui réconcilia les épouses de ces Messieurs avec ces alliances. Je pris ce moment pour proposer la fille du Fermier à celui des fils qui lui plairoit davantage, & tout fut conclu sur le champ. Comme il y a encore

ſept mois jusqu'au temps où ſe font les mariages dans la Paroiſſe, nous nous chargeons des quatre Demoiſelles juſqu'à ce temps, & nous exigeons que les futurs époux ſoient aſſidus pendant tout ce temps aux inſtructions de nos Paſteurs. Nos trois Gentilshommes ont certainement plus beſoin de cette derniere clauſe que les enfants du Fermier; car ils ſont d'une ignorance craſſe. Nous promettons aux parents de prendre quatre autres de leurs filles auſſi-tôt que celles-là ſeront mariées, nous avons déjà des vues ſur elles, qui ſeront remplies, s'il plaît à Dieu, avec le temps. Voilà donc un nouveau hameau que nous allons établir, Madame; il ne nous manque qu'un Eccléſiaſtique ſemblable à ceux que Dieu nous a donnés, pour veiller ſur cette future habitation. Nos Paſteurs ſacrifieront volontiers une partie de leur revenu pour lui donner moyen de vivre agréablement; voyez, Madame ſi vous ne pourriez pas nous procurer un tel homme. Tous ceux qui ont été élevés à S. Sulpice ont d'excellents principes, leurs dignes Supérieurs pourroient nous trouver ce qui nous convient, ſi vous aviez la

bonté de leur expliquer le plan que nous avons suivi. Je décompte les jours en attendant celui où j'aurai l'honneur de vous posséder, & de vous remercier d'être la mere d'une fille qui fait toute ma félicité. Je vous en sais autant de gré, comme s'il eût dépendu de vous de ne l'être pas. Mes respects, s'il vous plaît, à Lady Hariote, ne la verrons-nous pas quelque jour ?



LETTRE DE CLARICE A LADY HARIOTE.

EH mon Dieu ! ma chere Hariote, j'étois gaie & tranquille, dans le temps où j'étois menacée d'un des plus grands malheurs que je puiſſe craindre. En liſant la lettre de notre mere, qui m'annonce l'extrêmité à laquelle vous avez été réduite, j'ai éprouvé un frémiſſement égal à celui que j'aurois ſenti, ſans doute, ſi je vous avois vue dans cette extrêmité. N'allez pas croire que mes frayeurs & mes angoiſſes portaſſent ſur vous, non ; la mort me paroît dépouillée de ſes horreurs, quand j'ai lieu d'eſpérer qu'elle n'eſt que le commencement d'une meilleure vie : c'étoit ſur moi que je pleurois, c'étoit ſur Milord, c'étoit ſur nous tous. Mes actions de graces au Seigneur ſur le bien qu'il nous a fait, en nous conſervant une perſonne ſi chere, ont été pro-

portionnées à l'estime que je fais du bien qu'il nous a rendu. C'est vous annoncer que je ne l'ai jamais remercié de meilleur cœur, c'étoit précisément la situation où j'étois lorsque vous m'eûtes annoncé la résurrection de ma mere. Je crois tout vous dire par ces deux mots. Vous savez que je suis absolument novice sur la situation dans laquelle vous étiez ; je n'avois jamais vu de femmes dans votre cas, que depuis mon séjour ici, & elles s'en tirent à si peu de frais, que je m'étois fait illusion sur ce que vous aviez à souffrir ? Ah ! si jamais vous vous trouvez dans le même cas, venez, venez, ma chere sœur, venez participer à la bénédiction que Dieu répand ici sur les filles d'Eve ; elles ne souffrent que ce qu'il faut pour accomplir la menace du Très-Haut. Modéreroit-il leurs douleurs, à proportion de l'innocence de leur vie ? On n'eût point souffert dans le Paradis terrestre, & ce lieu en retrace l'idée ; car manger son pain à la sueur de son front, nous paroît moins un mal qu'un remede contre le vice & l'ennui, que l'oisiveté & la vie molle traînent à leur suite. Madame ma belle-mere

est là-dessus, d'une habileté dont je ne soupçonne pas la nôtre ; elle m'assure que j'aurai la couche la plus heureuse, & je me repose sur ses promesses.

Le printemps vient de rendre à nos travailleurs toute leur activité ; le hameau de l'Union Chrétienne semble sortir de terre ; les seules murailles étoient faites, & dans une semaine tout a été presque achevé. On commence le hameau de la *Famille*, c'est le nom de celui qu'on bâtit précisément à moitié chemin de la Ferme, & des maisons de nos Gentilshommes, justement à l'endroit où finit notre Paroisse. Si le bon Dieu bénit nos intentions, bientôt ce vaste terrein, du milieu duquel on ne pouvoit appercevoir une maison, deviendra comme un seul village ; nous pouvons travailler long-temps avant que la terre nous manque, & la surabondance de nos bras produira des manufactures. Un Seigneur que je me propose d'aller saluer dans peu de jours, possede ici quatre lieues de terrein en quarré, & il sacrifie cette grande étendue de terre, au plaisir d'y venir chasser une douzaine de fois, chaque automne.

Quel meurtre ? Il y auroit là de quoi nourrir plusieurs milliers d'hommes, & on en fait la demeure d'un millier de lievres, qui, peu satisfaits de cette vaste possession, viennent détruire & ravager tout ce qui a le malheur d'être planté & cultivé sur les frontieres de leur empire. Un malheureux paysan outré de voir détruire en un moment l'espoir de sa moisson, & le fruit d'une année de travail, doit renfermer ses soupirs & ses plaintes, s'il ne veut s'exposer à être assommé par les Gardes-chasse. Que si par malheur il tuoit un de ces lievres, on parle de galere. Quelle tyrannie ! De bonne foi ces Seigneurs qui comptent pour si peu tout ce qui n'a point rapport à eux, ont-ils des entrailles de fer ? Se persuadent-ils que toute la nature ne doit travailler que pour eux ? Ce sont, me dit-on gravement, les prérogatives de leur naissance & de leur fortune. Quelles horribles prérogatives, que celles qui donnent le droit d'être cruel, barbare, injuste ! Oh, je me jetterai, s'il le faut, aux pieds de cet homme & je lui dirai :

Monseigneur, je viens vous pro-

poſer un plaiſir digne d'un Grand, d'un Roi, en compenſation du foible amuſement que vous procure cette immenſe garenne; vous vous amuſez médiocrement à voir s'élever vos lievres du milieu de vos broſſailles, permettez-nous de changer la ſcene, de diverſifier le tableau, d'augmenter votre gloire, votre revenu même. Enfermez vos lievres dans un eſpace que vous fixerez, ſi vous ne pouvez vous réſoudre à vous en priver tout-à-fait; nous le clorrons ſi vous l'exigez : abandonnez-nous le reſte de cette terre inculte & ſouffrez que nous employions nos ſueurs & nos ſoins à la fertiliſer. Bientôt vous verrez ſortir de terre une race nouvelle, qui en bégayant, répétera avec tranſport votre nom, que les auteurs de leur naiſſance leur auront appris à bénir. Vous ſerez le pere de ces nouvelles familles, qui vous devront leur exiſtence. Vous les verrez croître ſous vos yeux, elles multiplieront vos vaſſaux & ceux de vos enfants. Je vous demande cette grace au nom du Tout-Puiſſant qui n'a pas créé la terre pour le plaiſir de quelques particuliers, mais pour l'utilité des hommes en général. Une colonne

dressée au milieu de la plaine, annoncera aux races futures, qu'un tel Seigneur, plus noble que son rang, sut sacrifier au profit de l'humanité un de ses plaisirs. Si cet effort vous paroît pénible vous participerez à la gloire des Héros, en triomphant de vous-même. Tous les yeux sont fixés sur vous, combien de gens qui vous sont inférieurs se croiront obligés de marcher sur vos traces! Je vois de tous côtés le feu dévorer ces plantes inutiles, & la terre échauffée de leurs cendres, produire avec d'autant plus d'abondance qu'elle a toujours été inculte. On s'empresse de trouver à grands frais des Isles dans le nouveau monde, la France se dévaste pour peupler ces climats, & nous avons au centre du Royaume des endroits déserts qu'on pourroit rendre vivants, animés & fertiles. Que votre exemple ouvre de nouvelles sources d'abondance à votre patrie! Préférez la gloire d'un Législateur, d'un Créateur, pour ainsi dire, à celle d'un grand, d'un puissant, d'un conquérant, d'un riche. Rachetez vos péchés par cette bonne œuvre; au moment de la mort où tout s'échappera de vos mains, elle

fera votre consolation, votre joie, elle fondera votre confiance.

Croyez-vous, ma chere, qu'il y ait un Etre assez dur pour ne pas se rendre à ces justes considérations? Pour moi, je ne puis me le persuader, & je me croirois criminelle, si je résistois au mouvement qui m'engage à lui suggérer cette bonne œuvre. Adieu, ma chere Hariote; je vous quitte pour lire le récit que mon époux vous envoie, & qu'il vient de finir, quoiqu'il me l'ait fait par lambeaux, je suis bien aise de le revoir en total; c'est une vraie confession, je vous en avertis d'avance.





LETTRE
DU BARON D'ASTIE
A LADY HARIOTE.

MADAME,

TANT que je n'ai envisagé que de loin la pénible tâche que vous m'avez imposée, je me suis cru assez de courage pour la remplir. Au moment de l'exécution il me manque. Je prétendois à votre amitié, à votre estime, & comment me flatter de posséder jamais l'une & l'autre, lorsque je vous aurai montré combien peu je mérite ces sentiments. En vérité je craindrois, si j'avois à recrire cette confession, de pallier certains endroits pour vous paroître moins coupable. Quelque grands qu'aient été mes égarements, je croirois pourtant les avoir anéantis, s'il suffisoit de les pleurer avec des larmes de sang, pour ainsi dire. Non, rien ne peut surpasser mon repentir. Dieu paroît les avoir oubliés,

Madame ; j'espere que vous n'aurez pas le courage de vous en souvenir, & de me punir de mon obéissance. Avant que d'en venir à cette confession si humiliante, je suis forcé de remonter au temps qui précéda mon existence. Ce qui aggrave ma faute, c'est le mépris des exemples & des conseils d'une mere qui fut dans tous les temps l'imitatrice des vertus de ses ancêtres; je suis peut-être le premier qui, depuis une longue suite de siecles, me suis montré indigne du sang dans lequel j'ai puisé le mien.

HISTOIRE de Madame la Baronne d'Astie.

MES aïeux n'ont pas toujours vécu dans une pauvreté aussi grande que celle dans laquelle mon bisaïeul laissa son fils ; mais cette pauvreté avoit une source bien glorieuse, puisque c'étoit la fidélité qu'il avoit conservée pour son Roi, dans un temps où chacun prenoit le parti qui convenoit à ses intérêts, qui avoit causé la ruine de son héritage. Mon grand-pere se voyant hors d'état de se soutenir

dans le service, borna toute son ambition à cultiver alternativement son champ, les sciences & l'éducation d'une fille unique qui avoit causé la mort de sa mere en naissant. Je ne vous dirai point qu'elle étoit d'une beauté parfaite, j'espere que vous en jugerez un jour, Madame. Malgré ses chagrins & ses travaux, elle en a conservé une partie, & peu de femmes lui peuvent encore être comparées. Cette beauté peut être regardée comme la source de tous ses malheurs, si on peut donner ce nom à des accidents qui l'ont conduite à la perfection & au bonheur. Elle vivoit tranquille dans sa retraite & dans sa pauvreté, lorsqu'on publia l'arriere-ban pour assembler la Noblesse.

Imaginez-vous, Madame, l'extrêmité de la misere d'un homme qui n'avoit qu'un revenu de sept louis par année, pour lui & sa fille, encore ne pouvoit-il y compter qu'en se le procurant à la sueur de son front, par un travail assidu. Telle étoit la situation ordinaire de mon aïeul. Il eût pu trouver une ressource dans la pauvreté, même de ses voisins, il étoit adoré dans son village,

& nul qui n'eût regardé comme une faveur l'acceptation du partage de son nécessaire. Il reçut avec reconnoissance les offres sinceres de ces pauvres gens sans être tenté d'en profiter. Sa maxime étoit qu'un vrai Noble doit donner avec plaisir, & ne recevoir que dans le cas où le refus d'un bienfait mettroit sa vie en danger. La vente de son mince patrimoine pouvoit payer la dot de sa fille dans un couvent, & le mettre en équipage pour servir son maître, il résolut de le sacrifier ! Hélas ! cette ressource lui manqua, & obligé de se rendre à Bordeaux sans délai, il se vit forcé d'y paroître dans l'équipage d'un mendiant. Rebuté à la porte de l'Intendance, il eut toutes les peines du monde à parvenir jusqu'à l'antichambre de l'Intendant, qui, sortant de son appartement, demanda à ses gens pourquoi l'on avoit laissé monter ce misérable. Puis se tournant vers lui: Que voulez-vous, bon homme, lui dit-il ? Je me suis rendu à l'Appel, lui répondit mon aïeul, d'un ton ferme. Je me nomme D. B. & je viens offrir à mon Roi les restes d'un sang accoutumé depuis bien des siecles,

à couler pour la Patrie. Ce nom étoit trop connu pour ne pas frapper l'Intendant. Il salua mon aïeul, lui demanda excuse de son erreur, le prit par la main, le conduisit dans son cabinet, & lui offrit généreusement sa bourse, pour se mettre dans un état plus décent. Monsieur, lui répondit mon aïeul, je ne refuse point votre secours. J'ai cherché une ressource dans la vente de mon très-petit patrimoine : ne pouvant trouver à m'en défaire, je souhaite de l'engager, & je regarderois comme un service essentiel l'acquisition que vous voudriez bien en faire. A cette condition, j'accepte avec reconnoissance l'offre que vous me faites avec tant de générosité. Vous savez qu'un Gentilhomme ne peut recevoir avec décence, des dons que de son Roi. C'est aussi de sa part que je vous les offre, lui dit l'Intendant, ébloui de ce désintéressement. Cependant, pour me prêter à votre délicatesse, je me charge de vous faire trouver à vendre votre bien, d'une maniere avantageuse; en attendant, j'espere que vous voudrez bien accepter ma maison & ma table. Permettez que je vous présente à

moi épouſe ; elle ſait honorer la vertu ſous quelque forme qu'elle lui apparoiſſe : faites-moi la grace de vouloir paſſer dans ſon appartement.

La hauteur eſt le ſeul dédommagement d'une ame noble, qu'on veut écraſer. Ceſſe-t-on de chercher à l'humilier, elle revient à ſon état naturel, & regarde comme un devoir de rendre plus de politeſſe qu'elle n'en reçoit ; car l'orgueil eſt de bonne compoſition quand on lui a donné ſon compte. Mon aïeul dépouilla donc la fierté dont il s'étoit décoré, & qu'il avoit miſe en place d'un équipage ſortable à ſon nom : il répondit aux politeſſes de l'Intendant en homme qui n'étoit pas né pour l'état dans lequel il ſe montroit, & ne ſembla point humilié ni élevé de paroître à ſa table dans ſes mauvais habits. L'Intendante étoit une Dame du premier mérite, & ayant appris que Mr. D. B. avoit laiſſé dans ſa chaumiere une fille de quinze ans, elle lui demanda comme une faveur, la permiſſion de l'aller prendre elle-même, & de la garder quelque temps dans ſa maiſon. Elle l'aima bientôt comme ſa fille. La paix qui ſuivit, ayant permis aux Gentils-

hommes qui s'étoient assemblés pour l'arriere-ban, de s'enretourner chez eux, elle obtint de mon Pere de la lui laisser, & comme les dépenses qu'il avoit faites à Bordeaux avoient presque absorbé tout son bien, l'Intendant lui obtint une gratification de la Cour, qui lui procura le moyen de l'augmenter, & de le mettre dans l'état où il est aujourd'hui.

Ce fut chez cet Intendant que le Baron d'Astie vit ma mere. Il jouissoit d'une fortune qui le mettoit en situation de se passer de celle d'une femme, & il se crut heureux d'obtenir sa main. Je fus le seul fruit de ce mariage, & ma mere, qui, en changeant d'état n'avoit point oublié les grands principes de vertu dans lesquels elle avoit été nourrie, ne voulut s'en reposer sur personne, du soin de me les inculquer. Je perdis mon pere lorsque j'entrois dans ma neuvieme année, & comme il n'y eut jamais de pere & d'époux plus tendre, il n'y en eut jamais de plus regretté. Mon aïeul le suivit de près, & ces pertes successives me mirent en danger d'en faire une autre. L'amour maternel fit, pour ainsi dire, un miracle en ma faveur,

& retint l'ame de ma mere, prête à s'envoler, pour suivre ce qu'elle avoit eu de plus cher au monde.

Résolue de surmonter en ma faveur le chagrin dont elle étoit dévorée, Madame d'Astie renonça à tout ce qui pouvoit la distraire des soins qu'elle me destinoit. Elle se retira dans une fort belle Terre que nous avions, & comptoit y passer des jours tranquilles, lorsqu'une injustice qu'elle ne pouvoit prévoir, la força de rentrer dans le monde.

Un intendant qui avoit passé dix-huit ans au service de mon grand-pere paternel, produisit tout-à-coup un titre par lequel son maître lui devoit soixante mille livres qu'il lui avoit avancées en différents temps. Comme l'obligation qu'il présentoit portoit intérêt, cela montoit au double de la somme, & il prétendoit être payé du tout. Il étoit notoire que l'acte qui fondoit la demande de cet homme étoit faux, il falloit l'en convaincre, & commencer un procès; quelque aversion qu'eût ma mere pour la chicane, elle étoit ma tutrice, & ne pouvoit en conscience abandonner mes intérêts; elle entra donc avec

courage dans une carriere si épineuse, pour une personne de son caractere. Pour comble de malheur, feu mon pere avoit un nombre de parents & d'amis dans le Parlement de Bordeaux, ils furent recusés par nos adversaires, & l'on nous traîna au Parlement de Toulouse, où après trois années de poursuites, & tout le soin qu'on put prendre pour convaincre de faux nos parties, les Juges persuadés que nous avions le bon droit de notre côté, ne purent pourtant s'empêcher de juger selon le texte de la loi, & nous perdîmes avec dépens.

J'avois suivi ma mere à Toulouse; témoin des peines incroyables que lui donnoit cette malheureuse affaire, je fis un cri de joie, lorsque je la vis terminée, préférant la pauvreté à laquelle nous allions être réduites, à la crainte de voir ruiner sa santé, que je mettois bien au dessus de toutes les richesses. C'étoit dans son sang que j'avois puisé cette fermeté, elle m'en donnoit l'exemple. On ne la vit point éclater en plaintes contre ses Juges; il ne sortit pas même de sa bouche un seul reproche contre les ravisseurs de mon

mon bien. Dieu ſait, me dit-elle en m'embraſſant, ce qu'il vous en faut, croyez ſans héſiter, mon fils, que vous euſſiez abuſé de ceux que vous venez de perdre : la fermeté chrétienne qu'il nous inſpire, vaut infiniment mieux que tous les tréſors. Il nous donne beaucoup plus qu'on ne nous ôte, & ce ſont des biens hors de l'atteinte de l'injuſtice des hommes. Il nous reſtitue à la vie humble, cachée & laborieuſe de nos ancêtres, & quoiqu'il ſoit l'auteur de notre patience & de notre ſoumiſſion, il ſaura la récompenſer au centuple, même dès cette vie, ſi cela convient à ſa gloire, & à notre ſalut.

Oh ! femme vraiment héroïque, vous fûtes inſpirée alors. Dieu m'annonçoit par votre bouche les ineſtimables biens qu'il me deſtinoit, & auxquels je ne fuſſe jamais parvenu par une autre voie. Oui, Madame, c'eſt à la perte de ce procès que je dois ma Clarice, il eſt du moins la premiere origine de mon bonheur ; mais puis-je me rappeller, ſans frémir, qu'il eſt auſſi devenu, par ma faute, l'occaſion de l'égarement dont je ne ceſſerai de gémir, le reſte de ma vie,

quoique la divine Miséricorde ait changé pour moi le poison en remede. Le courage de ma mere, & sa tranquillité, dans un coup si accablant, mit le comble à l'admiration que sa beauté avoit excitée. Plusieurs partis se présenterent à l'envi, mais fidelle aux cendres de mon pere, elle ne fut point ébranlée des avantages qu'on lui offroit, & se préparoit à partir, lorsqu'on lui annonça la visite de notre adversaire.

Son premier mouvement fut de refuser de le voir, & plût au Ciel qu'elle l'eût suivi. Elle se le reprocha, & craignant de conserver dans son cœur le plus léger germe de ressentiment contre un homme qu'elle avoit tant sujet de haïr, elle le reçut avec une politesse qui dut le confondre. Il étoit accompagné d'une fille plus âgée que moi de deux ans, ce n'étoit assurément pas une beauté, & actuellement que je me rappelle de sang froid les traits qui me subjuguerent alors, je vois clairement qu'elle étoit à peine au dessus du médiocre : dans ce moment, elle me parut toute charmante. Vous vous étonnerez qu'un enfant qui n'avoit pas encore treize ans fût

susceptible d'une passion tendre. Hélas, Madame! indifférent sur tous les autres biens, il y avoit déjà plus d'une année que la lecture que j'avois faite d'un roman, à l'insu de ma mere, m'avoit appris que j'avois un cœur, & que je ne pouvois être heureux ou misérable que par ce cœur. La passion que je conçus à ce moment pour Roselle, c'étoit le nom de cette fille, fut peut-être plus l'effet du besoin & du desir que j'avois d'aimer, que d'une impression, qui, sans cette lecture, n'eût eu sans doute aucune suite. Le discours de son pere acheva ce que mes dispositions avoient commencé. Madame, dit-il à ma mere, vous voyez à vos pieds le plus malheureux de tous les hommes, (& il s'y étoit effectivement jeté). Ce que je dois à cette fille que j'aime uniquement, ne m'a pas permis d'écouter les sentiments de mon respectueux attachement pour votre famille. J'ai gardé long-temps le silence sur les sommes qui m'étoient dues, & si j'eusse été sans enfants, j'aurois choisi de mourir dans la médiocrité, plutôt que de dépouiller le petit-fils d'un Maître dont j'ai reçu mille témoignages

de bonté. Jugez, Madame, de ma vénération pour sa mémoire, par la proposition que je prends la hardiesse de vous faire. Je connois la nature des biens de feu Monsieur d'Astie; ce qu'il en a laissé suffira à peine pour payer les sommes qui me sont adjugées, & je ne puis penser, sans frémir, au triste sort que vous & M. votre fils êtes sur le point de subir. Je viens vous offrir tout le dédommagement qui dépend de moi : que M. votre fils devienne l'époux de ma fille; elle lui portera en dot les biens dont un juste Arrêt vient de le dépouiller. Je sais qu'elle est née d'un sang obscur, cependant ses charmes & ses richesses la mettent en état de prétendre à tout, & déjà elle seroit placée dans un rang supérieur à celui que je vous demande pour elle, si je n'eusse préféré le plaisir délicat de relever la fortune du fils de mes maîtres, à celui de lui voir doubler son bien, en la mariant à un homme aussi riche qu'elle l'est devenue par la cession que je suis prêt à lui faire de tous mes droits.

Pendant ce discours, le visage de ma mere s'étoit enflammé d'une indignation si vive, qu'il étoit aisé

de prévoir la réponse qu'elle alloit faire, & sans bien connoître encore ce qui se passoit dans mon ame, je ne pus m'empêcher d'en frémir. Elle fut pourtant plus modérée que ce misérable n'avoit lieu de l'attendre, tant étoit grand, dès-lors, l'empire qu'elle avoit sur ses passions. Monsieur, lui dit-elle, je souhaite que la proposition que vous osez me faire ait pour principe le remords, & dussé-je engager mon fils à sacrifier tout le bien que vous lui retenez injustement, je croirois ce sacrifice peu considérable, s'il pouvoit vous obtenir de Dieu un repentir réel. Voilà le vœu que la charité chrétienne m'oblige de former en votre faveur. Mais, jamais l'extrêmité la plus cruelle ne me feroit consentir à une union que je croirois avilissante. Si vous n'étiez que d'une basse naissance, je pourrois m'élever au dessus du préjugé qui défend la mésalliance, en faveur de la générosité qui vous feroit rechercher mon fils au moment où il est ruiné sans ressource. Rendez-vous justice, Monsieur, dites-vous à vous-même ce que je vous épargne. Fussiez-vous un Prince, je vous refuserois mon fils,

si vous aviez été capable du forfait que vous voulez réparer par un autre. Je prie le Ciel de vous pardonner, comme je vous pardonne, je vous le répete, & c'est moins pour l'intérêt de mon fils que pour le vôtre, que je vous avertis que la sorte de restitution que vous vouliez nous faire ne décharge point votre conscience de l'obligation de la faire d'une autre maniere.

Vous manquez de respect à vos Juges, lui dit ce misérable, en se levant d'un air furieux. Vous osez les accuser d'injustice, & m'accuser moi-même de vol? Craignez les effets de mon juste ressentiment, & puisque vous rejettez mes bontés, craignez tout de ma haine.

Ces paroles suspendirent l'inclination naissante que je me sentois pour la fille d'un pere si coupable, & malgré ma jeunesse je ne sais s'il eût évité mon ressentiment, s'il ne nous eût débarrassé de son odieuse présence. J'essayai pourtant d'engager ma mere à ne pas confondre la fille qui étoit innocente, avec le pere coupable; le feu avec lequel je la défendois fit concevoir à ma mere combien je

risquerois en la revoyant, & elle se hâta de me tirer d'un lieu où ma vertu encore foible eût été en danger. Bientôt les nouvelles occupations où je fus forcé de m'assujettir, affoiblirent une impression qui n'avoit pu être que proportionnée à mon âge; cependant, il me resta toujours un souvenir tendre de cette jeune personne, & ce fut comme le germe de la passion violente qu'elle m'inspira depuis. Je ne pus jamais l'associer au juste mépris que j'avois pour son pere, qui n'oublia rien de tout ce qu'il crut capable de nous nuire, & qui mit le comble à l'indignation que ses Juges avoient déjà contre lui, par les efforts qu'il fit pour empoisonner le peu de mots que ma mere lui avoit dits.

Je ne vous répéterai point ce qui se passa dans les premieres années de notre séjour à la campagne; ma chere Clarice vous en a rendu compte; j'ajouterai seulement que j'ai lieu de me convaincre qu'on ne doit chercher la cause des désordres prématurés, que dans l'oisiveté où on laisse croupir les jeunes gens. Je suis malheureusement né avec les passions les plus vives: à peine eus-je le temps de

m'en appercevoir, mes moments étoient partagés entre l'étude & le travail des mains; je ne connoissois point d'autre délassement que la diversité de mes exercices, ou une conversation sensée, ou les œuvres de charité. Une journée si pleine me paroissoit courte, je n'avois pas le temps de fournir à tout ce que je souhaitois de faire, & pour me servir d'une expression triviale, mais qui est trop vraie pour ne pas la préférer à toute autre : Le Diable ne trouvoit pas le moment de me tenter.

Si ma mere n'avoit consulté que son propre goût, elle n'auroit point souhaité d'autre bonheur pour moi, que celui que je goûtois alors. Cependant, elle voyoit approcher l'instant où il faudroit me choisir une compagne : notre village offroit à son choix des filles aimables, sages, vertueuses; mais si elle se sentoit la force de sacrifier le préjugé à mon bonheur, supposé que j'eusse pris du goût pour quelqu'une de celles-là, elle croyoit ne devoir rien épargner pour le prévenir. En m'inculquant chaque jour que la seule vertu fait la vraie noblesse, elle m'insinuoit qu'on ne pouvoit trop révérer ceux en qui ces

deux avantages se trouvoient réunis; que communément une fille noble avoit une meilleure éducation que celle qui étoit née dans la lie du peuple; que l'ordre de la Providence étoit qu'on s'assortît selon sa naissance, & qu'il falloit des circonstances, qui se rencontrent très-rarement, pour sortir de cet ordre. Insensiblement ces leçons répétées, comme sans dessein, firent impression sur moi, & me préserverent du danger de m'attacher à celles parmi lesquelles je vivois. J'étois pourtant dans une situation qui ne permettoit pas d'espérer une alliance sortable; elle crut me devoir proposer d'essayer à la changer.

Mon fils, me dit elle, lorsque j'eus accompli ma dix-huitieme année, vous ne m'avez point vu murmurer contre l'ordre de la Providence, lorsqu'elle nous a consignés dans cette solitude. Je vous avouerai même qu'il est peu d'état qui me paroisse préférable à celui dans lequel vous vivez ici, & que s'il m'appartenoit d'en desirer, d'en choisir un pour vous, il borneroit toute mon ambition. Cependant, comme c'est à Dieu seul qu'il convient de nous placer selon

ses desseins, je craindrois d'anticiper sur ses droits, en vous retenant plus long-temps auprès de moi. Il faut sonder votre propre cœur pour sçavoir à quoi il se décidera. J'ai sauvé quelques bijoux du naufrage, & j'en ai tiré mille écus que j'ai placés chez un Négociant à Bordeaux. Le capital aujourd'hui se monte à quatre mille livres, & je les ai destinées à perfectionner votre éducation. Si vous vous sentez quelque goût particulier ou pour la guerre, ou pour la robe, je regarderai ce goût comme un commencement de vocation, & je sacrifierai tout pour vous mettre en état de la suivre. Prenez huit jours pour réfléchir sur ce que je vous propose, & consultez-en avec Monsieur Duboc le jeune; il vous connoît à fond, je souscrirai aveuglément à tout ce que vous déciderez ensemble, & de mon côté, je prierai le Seigneur qu'il vous éclaire.

J'obéis à ma mere, & après avoir bien pesé les devoirs de tous les états qui pouvoient me convenir, je n'en trouvai point de plus beau & de plus noble que celui dans lequel Dieu m'avoit placé. Adoucir les mœurs

de ces hommes simples, qui, pour prix du pain qu'ils fournissent à des citoyens ingrats en sont méprisés comme de vils esclaves; leur apprendre à sanctifier leur pauvreté, leurs travaux; faire auprès d'eux les respectables fonctions de pere, de consolateur, de soutien, d'ami, de pacificateur: pouvois-je aspirer à une vocation plus excellente? J'applaudis, me dit ma mere, au dessein où vous êtes de finir vos jours dans les exercices louables où vous les avez commencés, pour ainsi dire; mais, mon cher enfant, vous ne connoissez que ce genre de vie, peut-être votre dégoût pour les autres états n'est-il fondé que sur l'ignorance des avantages qu'ils peuvent vous procurer. Pour lever à cet égard tous mes doutes, j'ai besoin que vous essayiez d'un autre genre de vie. Parmi les amis qui me sont restés à Bordeaux je compte un Avocat dont la probité m'est connue. Sa délicatesse ne lui a pas permis de pousser sa fortune aussi loin que la plupart de ses confreres; d'ailleurs, chargé d'une famille nombreuse, la nécessité, autant que son inclination, l'a engagé à se séparer du grand monde, où l'on est exposé à des



dépenſes qui dérangent également le ſalut, la ſanté & la fortune, ainſi vous y pourrez conſerver l'innocence de vos mœurs. On dit qu'il a pluſieurs filles fort aimables; je ſerois charmée que votre cœur en choisît une. Pendant cette année vous eſſaierez votre goût pour le Barreau. Si vous perſévérez à lui préférer votre premier genre de vie, vous reviendrez avec la compagne que vous aurez aſſociée à votre ſort, & vous acquerrez un nouveau moyen de ſervir nos pauvres, en prévenant les différents qui peuvent s'élever parmi eux, & en les décidant d'une maniere conforme aux loix de cette Province, dont vous vous inſtruirez particuliérement. Que ſi votre goût change, je n'épargnerai rien pour vous ſoutenir dans l'état que vous ſouhaiterez de ſuivre, & dans lequel j'eſpere vous voir faire des progrès rapides, pourvu que vous continuiez à craindre & à ſervir le Seigneur. Rappellez-vous ces paroles du Prophete : *Si le Seigneur n'eſt le principal architecte de la maiſon, elle ne pourra s'élever d'une maniere ſolide.* Qu'il ſoit donc l'architecte de votre état quel qu'il ſoit. Comptez plus ſur ſon ſecours que ſur votre application,

& vos talents ; il n'abandonne jamais ceux qui se confient en lui, & sait, selon qu'il convient à ses desseins, étendre ou resserrer leurs lumieres.

Vous serez sans doute surprise de l'espoir qu'avoit ma mere de me voir un jour un habile Avocat, parce que j'ai négligé de vous apprendre que j'avois employé à de bonnes études, les deux années que j'avois passées à Toulouse, & qu'en sortant de cette ville je parlois & écrivois le latin avec autant de facilité que ma langue naturelle. On ne m'avoit point abandonné aux méthodes ordinaires. Un homme habile & docile avoit bien voulu se prêter aux idées de ma mere, & m'avoit beaucoup abrégé le travail. Elle estimoit la science, & disoit pourtant qu'elle eût de bon cœur abandonné celle des langues, s'il eût fallu, pour l'acquérir, risquer mes mœurs, & les exposer à la contagion des colleges. Mrs. Duboc avoient achevé de m'y former, & il étoit peu de garçons de mon âge qui eussent fait de si grands progrès. Hélas ! Madame, j'en avois fait peu dans la science des sciences, dans l'art de me vaincre moi-même ; vous en allez juger par ce qui va suivre.

On choisit pour m'envoyer à Bordeaux le jour où l'on y portoit nos denrées, & on me donna un cheval pour suivre la voiture. Sa lente allure m'impatientant, je dis à nos femmes que j'allois prendre le devant, & que je me rendrois à l'auberge où elles s'arrêtoient, sur les sept heures du soir, pour leur rendre le cheval. J'avois déjeûné dans la voiture, & je comptois ne m'arrêter plus qu'à Bordeaux. A une demi-lieue de cette ville, je me sentis saisi d'un appétit si dévorant que, n'y pouvant plus résister, je descendis à la porte d'un méchant cabaret pour y prendre quelques rafraîchissements. J'allois remonter à cheval lorsqu'une chaise très-ornée s'arrêta devant la porte pour rendre à la maîtresse du logis un petit paquet dont le cocher s'étoit chargé. La curiosité me fit jeter les yeux sur une Dame qui étoit dans la chaise, & quoique je sentisse, en la regardant, une émotion dont je ne démêlois pas la cause, il y a beaucoup d'apparence que cette rencontre n'auroit point eu de suite, si cette Dame, me fixant à son tour, n'eût point cherché à se rappeller mes traits. Moins timide que

moi, elle me demanda d'un ton de voix dont la douceur me charma, si elle se trompoit en croyant m'avoir vu quelque part. Je ne me souviens pas d'avoir jamais eu cet honneur, Madame, lui répondis-je; cependant il me paroît que vos traits ne me sont pas entiérement inconnus, & si j'en croyois un mouvement que je n'ai jamais ressenti qu'une fois..... Ah! vous êtes le baron d'Astie, me répondit-elle, avec transport: le lieu où nous sommes n'est pas propre à une reconnoissance; mais ma maison n'est qu'à mille pas d'ici; faites-moi l'honneur de m'y accompagner, & nous nous éclaircirons sur bien des choses qu'il nous importe de savoir.

Vous allez sans doute me trouver bien foible, Madame! Je crus en ce moment n'être que poli, ou plutôt je ne crus rien; les mouvements de mon cœur avoient suspendu toutes les fonctions de mon esprit; j'étois entraîné, subjugué, & sans répondre une seule parole je montai dans la chaise que cette Dame avoit fait ouvrir par son laquais auquel elle commanda de monter mon cheval, & en même temps comme si elle eût craint que je ne lui

échappasse, elle commanda au cocher d'arriver en diligence. A peine fus-je à côté de cette Sirene, que j'éprouvai un frémissement qui sembloit être le présage des maux que j'allois éprouver ; & je ne sais, si je ne fusse point resté dans un silence stupide, si elle n'eût point commencé par des reproches de l'avoir si absolument oubliée, que je ne pusse me rappeller son nom. Quelques mots vagues, & qui ne signifioient rien, furent toute ma réponse. J'arrivai, je descendis de la chaise, je lui présentai la main pour en sortir, & tout cela machinalement. Je cherchois à me dérober à moi-même le souvenir de ce nom qu'elle m'accusoit d'avoir oublié, & ne pouvant y réussir, je me demandois par quel enchantement je me trouvois chez la fille de notre cruel ennemi ; car vous pressentez sans doute, Madame, que c'étoit cette Roselle dont on m'avoit offert la fortune & la main, que je venois de rencontrer. Elle avoit une expérience qui ne lui permit pas de se méprendre sur la cause de mon trouble, & elle chercha à le diminuer, quelque flatteur qu'il fût pour ses charmes. Que vous dirai-je ? mes lumieres & mes remords

furent impuissants contre une passion qui s'empara de mon ame avec une telle violence, qu'elle m'ôta même le desir d'essayer à la vaincre, & fermant les yeux sur l'abyme dans lequel j'allois me précipiter, j'oubliai tout ce que la Religion, l'honneur & la tendresse de ma mere auroient dû m'objecter contre une personne qui ne chercha pas même à me faire acheter sa défaite. Nouveau Renauld de cette dangereuse Armide, je perdois, en la voyant, le souvenir du monde entier, elle me rappella à moi-même. Nous ne sommes pas en sûreté ici, me dit-elle dès le lendemain; votre mere ne tardera pas à faire d'exactes perquisitions de ce que vous êtes devenu. Je suis trop connue dans le lieu où vous m'avez rencontrée, pour pouvoir nous flatter d'échapper à ses recherches, je vous perdrai, j'en mourrai de douleur. Ah! lui répondis-je avec transport, qui pourroit vous arracher à ma tendresse? Je mourrois à vos yeux avant qu'on pût me résoudre à me séparer de vous. Votre âge, me dit-elle, vous soumet encore à son joug tyrannique; je connois la haine implacable qu'elle me porte, & que n'ai-je pas fait pour

la diminuer. Mon pere en mourant m'ordonna de vous faire offrir une seconde fois ma fortune & ma main; elle rejetta l'une & l'autre. Eh ! de quoi m'accuse-t-elle ? Ai-je participé à la persécution que vous avez soufferte ? N'ai-je pas fait tout ce qui dépendoit de moi pour la réparer ? N'en doutez pas, elle sera bientôt instruite du séjour que vous avez fait chez moi, un ordre supérieur nous séparera, & qui sait jusqu'où elle portera sa haine ? Je ne veux point vous déguiser les dangers où mon aveugle tendresse pour vous m'expose. Je suis plus âgée que vous, j'ai sollicité votre main, je serai accusée de vous avoir séduit, & si la douleur de vous perdre ne me donnoit pas la mort, je serois en péril de perdre la vie sur un échafaud, on m'accuseroit d'un rapt.

Ah ! que je périsse mille fois, plutôt que de vous exposer au moindre danger, lui dis-je ! Parlez, ma chere Roselle, je suis prêt à vous suivre au bout de l'Univers. Cherchons un asyle dans lequel je puisse vous donner la qualité d'épouse; la tendresse que ma mere a pour moi l'emportera sur l'éloignement que la fille de son ennemi

a dû lui inſpirer. Que ſi elle demeuroit inflexible, nous attendrons dans une terre étrangere le moment où les loix me donneront le droit de diſpoſer de mon ſort. Mais, hélas! ne recueillerez-vous d'autre fruit de ma tendreſſe que la dure néceſſité de vous expatrier?

On ne deſcend point pas à pas dans l'abyme du crime, comme vous le voyez, Madame; on y roule avec une rapidité effrayante. Quel changement vingt-quatre heures avoient apporté dans mes diſpoſitions! Comment ne mourus-je pas d'effroi en me trouvant en ſi peu de temps ſi diſſemblable à moi-même! Hélas, la ſorte d'ivreſſe dans laquelle j'étois tombé, obſcurcit tellement mes lumieres, dans ces premiers temps, que je ſentis peu les remords. Que je payai cher, par la ſuite, la félicité criminelle dans laquelle je me plaiſois trop alors, pour chercher à m'en détromper! Mon funeſte ſommeil dura peu, & le réveil fut épouvantable.

Roſelle, depuis la mort de ſon pere, avoit vécu dans le déſordre le plus ſcandaleux. Ce miſerable uſurpateur de mon bien en avoit, en peu d'années, diſſipé la plus grande partie: ſa fille

élevée dans la molleſſe & les plaiſirs, n'avoit pu ſe réſoudre à y renoncer, & avoit cherché des reſſources dans le libertinage. Au moment où elle me rencontra, on lui avoit écrit que le pere d'un jeune homme qu'elle avoit ruiné, venoit d'obtenir un ordre de la faire enfermer : elle étoit donc déterminée à quitter le Royaume, lorſqu'elle me trouva, & fut charmée de rencontrer un homme qui voulût lui ſervir de guide. Elle m'aimoit pourtant dans ce moment, autant qu'une fille de ce caractere eſt capable d'aimer ; mais la ſuite fit bien voir que ſon ame de boue étoit prête à tout ſacrifier à l'aiſance & au luxe. Pauvre aveugle que j'étois ! je regardai la propoſition qu'elle me fit de tout abandonner pour me ſuivre, comme la preuve de l'amour le plus parfait, & ſi j'euſſe pu diſpoſer en ce moment de la Couronne, je n'en aurois eſtimé la poſſeſſion que pour la mettre à ſes pieds. Notre départ fut fixé pour la nuit ſuivante, temps dans lequel ma mere ſeroit inſtruite, de ma fuite, & quoique je me ſentiſſe déchirer par les peines cruelles que je prévoyois pour cette tendre mere,

j'eus le barbare courage d'étouffer le cri de la nature, & je partis sans chercher à modérer ses douleurs par l'espoir de me revoir un jour. Roselle avoit déjà pris des mesures pour passer en Angleterre; elle s'étoit procuré un passeport pour elle & un domestique, sous un nom différent du sien; cependant, j'ai su depuis mon retour que nous n'eussions point échappé à la vigilance de celui qui vouloit la faire enfermer, s'il n'eût cru qu'il étoit plus avantageux pour son fils qu'elle sortît du Royaume, ainsi nous n'y trouvâmes aucun empêchement. Nous avions passé la nuit à faire des ballots; cette misérable, non contente de laisser de grandes dettes après elle, eut la bassesse d'emporter de la maison tout ce qu'elle put de meubles, comme tapisserie d'indienne, tour de lit, rideaux de fenêtres, lit de plume. Je servis innocemment à ce vol. J'ignorois que la maison où elle m'avoit conduit n'étoit qu'une maison qu'elle avoit louée toute meublée; mais mon ignorance à cet égard ne m'a point tranquillisé sur la nécessité de restituer, & mon premier soin, lorsque Dieu m'eut ouvert les yeux, fut de prier ma mere d'employer

à cette restitution l'argent qu'elle avoit placé en ma faveur. Permettez-moi de tirer le rideau sur la suite de mes égarements ; je passai six mois à Londres, dans l'ivresse d'une passion qui m'occupoit si uniquement que j'étois incapable de toute pensée étrangere à mon amour. En quittant Bordeaux, Roselle m'avoit fait promettre de l'épouser en arrivant à Londres, & je regardois cet engagement comme le sceau de ma félicité. Le Ciel qui vouloit me sauver, dans le temps où je n'oubliois rien pour me perdre, ne permit pas que je consommasse ma ruine, en m'unissant pour jamais à cette méprisable créature. Elle éluda, sous plusieurs prétextes, les offres que je lui fis souvent à cet égard, elle préméditoit déjà sans doute l'horrible trahison qu'elle vouloit me faire, & craignoit de me donner des droits sur elle que je pusse réclamer un jour. Comme ses volontés étoient des ordres sacrés pour moi, je crus, comme elle vouloit me le persuader, que son éloignement pour des nœuds indissolubles venoit de la délicatesse de sa passion pour moi ; elle craignoit, disoit-elle, que le mariage ne fût le

tombeau de mon amour, & mes protestations ne pouvoient la raſſurer contre la crainte du refroidiſſement qui lui coûteroit la vie. Si j'euſſe été moins aveuglé j'aurois apperçu en elle les ſymptomes d'une inconſtance qu'elle feignoit de craindre de ma part; elle trouvoit ſouvent des prétextes de ſortir ſans moi, la diminution de nos fonds la mettoit, diſoit-elle, dans la néceſſité de cultiver l'amitié de quelques Bordelois établis à Londres, par le canal deſquels elle eſpéroit pouvoir toucher quelques parties de ſes revenus; chaque jour elle m'apportoit d'heureuſes nouvelles ſur ce ſujet, & enfin elle m'annonça qu'un de ces Négociants vouloit bien lui avancer une ſomme conſidérable. Cet homme étoit à la campagne à ſept milles de Londres, elle lui avoit dit qu'elle étoit mariée, & il exigeoit ma ſignature avant que de compter cet argent. Nous réſolûmes donc d'aller chez lui le lendemain; la nuit, Roſelle ſe plaignit d'une grande colique, & ne put fermer l'œil. Alarmé de ſon état, je la conjurai de remettre ſon voyage, elle m'avoua le matin qu'elle ne ſe ſentoit guere en état de

l'entreprendre, quoique ſes douleurs fuſſent paſſées, & qu'elle étoit ſi fatiguée qu'elle avoit beſoin de repos; cependant, ajouta-t-elle, il eſt de la derniere conſéquence pour nous de ne pas laiſſer refroidir la bonne volonté de cet homme, & je me ferai la violence de partir, à moins que vous ne vous déterminiez à lui porter une excuſe de ma part; je vous donnerai un billet pour l'avertir de l'accident qui m'eſt ſurvenu, & j'y joindrai une quittance de la ſomme qu'il doit vous compter, qu'il veut que vous ſigniez auſſi. Je ne fis d'autre objection à Roſelle ſur ce voyage, que celle que me fourniſſoit ſon état, & l'inquiétude où je ſerois de la laiſſer avec un domeſtique. Elle me répéta tant de fois qu'elle étoit bien, à l'exception de la fatigue, que je réſolus de la laiſſer ſeule, pourvu qu'elle me donnât parole d'envoyer un exprès ſur mes pas, ſi elle ſe ſentoit la moindre diſpoſition à être repriſe de ſon mal.

Je vous l'avouerai, Madame; je ſuis effrayé, humilié de la corruption du cœur humain, quand je me rappelle les circonſtances de la trahiſon dont j'allois

j'allois être la victime. Je venois de donner à cette infame créature les preuves de la plus vive tendresse; j'avois été plus mort que vif, par la seule idée des maux qu'elle avoit feint d'éprouver. Mon inquiétude, en la quittant, étoit si tendre! comment n'en fut-elle point touchée? Eut-elle le barbare courage de m'abandonner au mouvement du désespoir où elle devoit croire que j'allois être livré? Mais, pourquoi m'étonner de l'affreuse dépravation d'un cœur livré au crime? Etois-je moins coupable que Roselle, moi qui avois déchiré le cœur de ma tendre mere, & qui depuis six mois l'avois plongée dans la plus affreuse douleur? Cette réflexion que je fais aujourd'hui, malheureusement je ne la fis pas alors, elle m'auroit épargné bien des maux ou les eût sanctifiés. Mais, je dois reprendre mon récit.

Je me rendis au carrosse de voiture, qui devoit me conduire à la maison de campagne du Négociant, & j'y attendis une heure, qui me sembla durer un siecle. Ce fut bien pis lorsque nous fûmes en chemin. Notre cocher avoit des paquets à rendre à vingt maisons qui étoient sur la route,

en ſorte que nous fûmes deux mortelles heures à faire deux lieues. Arrivés à Bratfort, notre cocher me demanda où je voulois être conduit. Je tirai mon adreſſe qu'il examina long-temps; après quoi il me dit qu'il n'avoit jamais entendu parler du nom des gens chez leſquels ce Négociant diſoit être logé. Me voilà donc à courir de porte en porte, mon adreſſe à la main. Vous noterez, s'il vous plaît, que ce village a une grande demi-lieue, & qu'obligé de m'arrêter à chaque pas, je fus très-long-temps à le parcourir. Admirez mon aveuglement, je n'eus pas le moindre ſoupçon de la trahiſon qu'on m'avoit faite, & après m'être aſſuré qu'il n'y avoit point d'autre village de ce nom, je me perſuadai qu'on l'avoit mal écrit, & qu'aſſurément celui que je cherchois demeuroit dans quelque endroit dont le nom reſſembloit à celui-là. Pour comble de malheur, je vis arriver mon valet qui me dit que Madame l'avoit envoyé pour me prier de ne point m'arrêter à dîner, & de revenir auſſi-tôt que j'aurois terminé mes affaires, parce qu'elle ſe ſentoit plus mal. Si j'avois eu des ailes à ce moment

j'aurois volé à Londres : faute de ce secours, je me déterminai à prendre un cheval, & je fus à la Ville en moins d'une heure. J'avois le passe-par-tout de la maison, je veux ouvrir, & je trouve la porte fermée à la grosse clef. Je me persuade que mon valet a fait ce chef-d'œuvre ; je n'ose frapper, dans l'idée que Roselle est au lit, & qu'elle auroit peine à se lever ; me voilà donc à me promener dans la rue, en long & en large, comme un fou, en frappant du pied, en maudissant le valet. Enfin, mon impatience l'emporte, je retourne sur mes pas au devant de ce garçon qui revenoit dans une voiture ; cette voiture étoit arrivée, point de valet, il en étoit sorti aux barrieres. Je revins à la maison comme un forcené, & ayant frappé inutilement plusieurs fois, je prie un voisin de me prêter une échelle pour descendre par l'*éri* (*a*). Je vole à la chambre de Roselle, je la trouve ouverte & déménagée, c'est-à-dire de nos coffres, de sa toilette &

(*a*) Chaque maison à Londres a un fossé devant la porte, environné d'une grille de fer. De ce fossé on entre dans la cuisine qui y est de plain-pied.

de nos habits. Ne me demandez point ce que je devins alors. Je restai pâle, immobile, & ne doutai point que je n'eusse été trahi. Cependant il fut des instants où je cherchai une autre cause de ce que j'appellois mon malheur, & ne voulant rien négliger pour m'éclaircir, je fus à une boutique qui n'étoit qu'à dix pas de notre demeure, pour tâcher d'avoir quelques éclaircissements. Pendant que je faisois d'inutiles questions, l'homme du Peny-post, frappa à notre porte, & la maîtresse de la boutique l'ayant appellé, il me remit la lettre suivante.

LETTRE de Roselle au Baron d'Astie.

J'AI pitié de ton erreur, mon pauvre Baron, & je veux te prouver que tu n'as pas aimé une ingrate, en te donnant les moyens de m'oublier; car ta folle passion pourroit te porter à des extrêmités dont je serois fâchée. Je te jure, mon très-cher, que je ne t'ai pas trompé quand je t'ai dit que je t'aimois, & tu peux te vanter d'avoir fixé ma légéreté pendant trois grandes semaines. Après ce temps, suffoquée par la violence de tes beaux sentiments,

je me suis efforcée, par pure générosité, de te déguiser le changement des miens. J'ai soutenu assez long-temps la gageure, pour me croire quitte envers toi; mais en vérité, j'étois excédée, & je serois morte d'ennui, malgré les entre-actes que j'ai su ménager, si j'avois voulu feindre plus long-temps. Si quelque chose peut servir à te consoler, c'est que ceux qui m'ont aimée avant toi n'ont pas été si bien traités, & que ceux qui te succéderont ne doivent pas s'attendre à une telle complaisance de ma part. Retourne planter tes choux, mon enfant, c'est la seule chose dont je te croie capable. Si je t'eusse cru homme à surmonter les ridicules préjugés, j'eusse pu t'employer utilement pour nos intérêts communs; mais que faire d'un homme d'une probité gauloise, qui n'a pas l'esprit de comprendre que tout doit céder à la nécessité de jouir des agréments de la vie, & que tout ce qui peut les procurer est légitime. Adieu, mon très-cher, crois, sur ma parole, que tu ne seras jamais qu'un sot.

Avouez, Madame, que je prête de bonne grace à tout ce que mon aventure

a d'humiliant. J'entends d'ici les éclats de rire que vous ferez en lisant cette lettre, que j'aurois pu adoucir; mais j'aime mieux m'y exposer, que de manquer à la sincérité que je vous ai promise. Vous croyez bien sans doute qu'une pareille missive fut le coup de grace pour mon amour; il ne survéquit pas une minute à cette indigne lettre; le dépit, la honte, furent les seuls mouvements dont je fus animé. Je me rappellai alors mille circonstances qui auroient dû m'éclairer sur le caractere de cette vile créature; elle m'avoit avoué que les meubles qu'elle avoit enlevés de Bordeaux ne lui appartenoient pas, & s'étoit divertie des exclamations douloureuses que devoit avoir fait la maîtresse de la maison, qui, disoit-elle, étoit l'avarice même. Elle s'étoit moquée du reproche que je m'étois fait d'avoir aidé à cette injustice; en un mot, j'avois eu besoin de me faire effort pour la justifier dans mon esprit, en plusieurs autres occasions où j'avois entrevu qu'elle n'avoit eu aucun principe. Comme elle étoit extrêmement étourdie, je m'étois persuadé que son cœur n'entroit pour rien dans ces discours; qu'ils

étoient une suite de la mauvaise éducation qu'elle avoit reçue, & qu'il seroit facile de rectifier ses sentiments. Sa lettre me fit voir que son fond étoit gâté sans ressource, & je remerciai le Ciel de m'avoir dépêtré, malgré moi, d'une si dangereuse créature.

Je n'eus qu'un instant pour faire ces différentes réflexions, & à peine avois-je eu le temps de lire ma lettre, que trois hommes qui étoient à quelques pas de la boutique, & qui parloient ensemble, s'approchent. Un d'eux me toucha d'une baguette, & me dit qu'il m'arrêtoit de la part du Roi. Je n'entendis que ces deux mots auxquels il en ajouta plusieurs autres que je ne compris point du tout, quoique la charitable marchande s'efforçât de me les faire comprendre. A la fin elle fit venir une femme qui parloit les deux langues, & qui m'apprit que j'étois arrêté à la requisition du maître de la maison, que nous avions occupée, & auquel nous devions un quartier. Cet homme me demanda si j'étois en état de payer ou de donner des cautions, & l'arrêteur me fit offrir de me garder quelques jours dans sa maison, jusqu'à ce que

j'eusse averti mes amis, & trouvé des répondants.

Je lui témoignai ma reconnoissance pour cette offre dont j'ignorois le motif, & l'avertis en même temps que je ne serois pas plus en état de payer & de donner des cautions dans huit jours que dans ce moment, puisqu'on m'avoit enlevé tout ce que je possédois, & jusqu'à mes habits, & qu'étant étranger, je n'avois aucune connoissance en Angleterre. Cette déclaration rendit à ces gens toute leur brutalité qui avoit été suspendue par l'espoir de tirer quelque argent de moi pendant le temps que je demeurerois chez eux; car mon habit qui étoit fort propre leur en avoit imposé, & ils me croyoient en état de faire de la dépense. Il n'y eut que la marchande & quelques voisins qui s'étoient assemblés, qui parurent touchés de compassion, & qui s'étant cotisés me donnerent une guinée que je refusai d'abord avec obstination, & que celui qui me servoit d'interprete me força de prendre, en m'apprenant que je n'aurois dans la prison que ce que je pourrois acheter. Je pris donc cette aumône; car il faut appeller les choses par leur nom, & je fis

affurer ces perfonnes charitables, que j'efpérois de la bonté de Dieu affez de vie pour leur rendre ce qu'elles me prêtoient avec tant de générofité; car c'étoit de pauvres gens, & cette modique fomme étoit confidérable, eu égard à leur fituation.

L'arrêteur à la vue de cette guinée m'offrit de nouveau fa maifon que mon interprete me diffuada d'accepter, parce que je n'avois que pour y payer tout au plus la dépenfe d'une couple de jours. Je demandai donc à être conduit tout de fuite à la prifon, & mes conducteurs, pour me punir d'avoir refufé leur offre, m'y traînerent avec ignominie, quoique je ne fiffe aucune réfiftance, & que je les euffe priés de faire venir un carroffe, pour m'épargner la honte des regards de la populace.

Ma fituation vous paroît fans doute bien affreufe, cependant ce n'étoit que le prélude de ce que j'avois à fouffrir. Dès le même foir je fus écroué dans la prifon pour vingt guinées que nous devions à diverfes perfonnes, enforte qu'y compris les frais de ma prife de corps & ceux de la prifon, je me vis détenu pour quarante louis

ſans aucune eſpérance de pouvoir les payer; de façon que j'aurois fort bien dit en entrant dans la priſon: *In ſæcula ſæculorum.* Vous vous étonnerez que je ne penſaſſe pas à réclamer les bontés de ma mere. Je vous l'avoue, Madame, j'aurois, ce me ſemble, préféré la mort à la honte de lui apprendre l'extrêmité où je me trouvois réduit par ma folie. Une orgueilleuſe fermeté me perſuadoit qu'il falloit ſoutenir moi ſeul tout le poids des maux que je m'étois attirés; après tout, me diſois-je en moi-même, ils ne peuvent aller plus loin que le cours de ma vie; elle ne peut être longue, ſi ce qu'on m'a dit eſt vrai; abſolument privé de toute reſſource, il faudra mourir de faim dans la priſon, & je m'y déterminai.

Il étoit tard lorſque j'y arrivai. On me mit dans une chambre ſans fenêtre, & où il n'y avoit rien pour ſe coucher, ou même s'aſſeoir, & j'y paſſai une nuit qui me ſembla ne devoir jamais finir, tant elle fut longue. Aſſis contre terre, tout ce qui s'étoit paſſé depuis ſix mois ſe peignit à mon imagination, d'une maniere ſi vive, qu'il eſt ſurprenant comment je pus ſupporter des impreſſions ſi terribles.

De quel état étois-je déchu ? Que l'espace qui me séparoit de cet état heureux me paroissoit immense ! Je sondois mes forces pour voir s'il ne me restoit pas quelque espoir de le franchir, & ne trouvant en moi que foiblesse, aveuglement, impuissance, le désespoir s'empara de mon ame, mes crimes me parurent de nature à me fermer pour jamais le recours à la miséricorde de Dieu, je me regardai comme une victime destinée pour servir d'exemple à ceux qui seroient tentés de marcher sur mes traces. Quelque grand que fût le châtiment que j'éprouvois, j'ose le dire, je me jugeois aussi rigoureusement que Dieu même; s'il m'avoit dans l'instant précipité dans l'enfer, il me semble que je n'en aurois point murmuré, tant je m'en trouvois digne. Ma soumission à mes maux présents vint donc de la conviction où j'étois qu'ils étoient mérités, & lorsque je perdois l'espoir de réparer mes fautes passées, je pris une ferme résolution de n'en point commettre de nouvelles, par des murmures dont j'aurois moi-même condamné l'injustice.

Le jour me surprit dans ces pensées;

on m'ouvrit la porte de ma chambre; elle donnoit ſur une grande cour, & on me fit entendre que j'avois la liberté de m'y promener. Ce léger adouciſſement me toucha peu, & je reſtai immobile à la même place ſans rien ſouhaiter, ſans rien prévoir, & ſans faire la moindre attention au bruit qui ſe faiſoit dans cette cour, qui étoit remplie d'un grand nombre de priſonniers. Le valet du Geolier qui avoit ouvert la porte, ſe perſuadant que je ne l'avois point entendu, dit à ceux qui ſe promenoient dans la cour, qu'il y avoit un nouveau venu, qui, ſelon les apparences, n'entendoit pas un mot d'Anglois. Un pauvre garçon menuiſier qui étoit depuis huit mois habitant de ce malheureux ſéjour, eut pitié de ſon compatriote, car il penſa que j'étois François; il entra donc dans ma chambre, & après m'avoir ſalué honnêtement, il m'offrit ſes ſervices, & le fit d'une maniere ſi vraie & ſi ſincere, que j'en fus pénétré de reconnoiſſance. Il faut s'être trouvé dans une ſituation pareille à la mienne pour ſentir le prix d'un ami qui s'offre par pure générosité; pour moi

je regardois cet homme comme un ange, quoique sa figure, ses habits & son langage annonçassent ce qu'il étoit véritablement, un homme sans naissance ni éducation.

Le sentiment de mon cœur passa sur mon visage, & Dupont, (c'étoit le nom de cet homme), me dit dans sa maniere grossiere: Allons, mon cher pays, prenez courage; il est dix heures du matin; selon les apparences, vous n'avez pas plus déjeûné aujourd'hui que vous n'avez soupé hier au soir; faites-moi le plaisi[illegible]e boire une pinte de biere avec m[illegible]mon exemple vous reconfortera, [illegible]is sûr. Il est vrai que vous avez l'a[illegible] d'un gentilhomme, & que je ne suis qu'un pauvre diable, qui ne peut pas grand'chose, cependant, ce peu qui est en mon pouvoir je vous l'offre de bon cœur; il ne faut pas s'affliger sans mesure, sans quoi on se pendroit comme si on étoit né Anglois.

J'eus beau me défendre de suivre Dupont, il m'entraîna dans une chambre voisine de la mienne, où il avoit fait un établi & un banc, & m'ayant forcé de manger un morceau, ce peu de nourriture releva mes esprits.

Pendant ce déjeûné, Dupont qui vouloit exciter ma confiance, me donna la ſienne, & me conta par quelle malheureuſe aventure il étoit dans cette priſon.

Je ſuis venu en Angleterre, me dit-il, pour tâcher de gagner quelque choſe, & ſur la parole de pluſieurs garçons de mon pays qui en avoient apporté quelques guinées avec leſquelles ils s'étoient établis. Les commencements ne répondirent pas aux eſpérances que j'avois conçues, quoique je puiſſe dire ſans vanité que je ne ſuis pas un mau[illegible]ouvrier ; mais j'étois mal vêtu, [illegible] n'eſt pas une bonne recomman[illegible]on. Un tailleur réfugié François, offrit de m'avancer un habit que je lui paierois à ma commodité, & me dit qu'il en avoit un tout fait, qui iroit merveilleuſement à ma taille. Je ne jugeai pas à propos de me charger de cette dette, parce que j'avois peur de ne pas pouvoir payer, & je le remerciai pourtant de ſa bonne volonté. Le lendemain, pendant que je courois la ville pour chercher de l'ouvrage, ce coquin envoya cet habit chez mon hôte. Il étoit d'un demi pied trop étroit &

trop court pour moi, ainsi quand j'aurois voulu m'en accommoder, il m'eût été impossible de m'en servir. Je le renvoyai donc le même jour. Le lendemain je fus arrêté de la part de ce misérable, qui prétendoit me forcer à prendre cet habit. On me conduisit ici, où je fis d'abord une fort sotte figure. Un honnête Anglois qui entendoit les deux langues me consola, & pria son Procureur de me rendre service; il fut trouver mon coquin; mais l'oiseau étoit déniché, & craignant pour lui le traitement qu'il m'avoit fait subir, étoit repassé en France. Je prouvai que je ne lui avois point commandé cet habit. On me déchargea, & je croyois que je n'avois plus qu'à sortir. Point du tout, la Justice ne veut rien perdre. On me signifia que je resterois en prison jusqu'à ce que j'eusse payé les frais de geole, & ceux de mon emprisonnement. J'eus beau représenter qu'ayant été arrêté injustement, comme cela étoit prouvé, je ne devois pas en bonne regle payer les verges qu'on avoit employées pour me châtier, lorsqu'on avoit reconnu que j'étois innocent; je parlois à des sourds. On me consola en m'apprenant que

j'avois mon recours ſur celui qui m'avoit fait arrêter, & que je pourrois le forcer à me payer mes frais, en le faiſant mettre à ma place. Beau raiſonnement ! Ceux qui le faiſoient ſavoient fort bien que c'étoit là choſe impoſſible, puiſqu'il étoit paſſé en France, & que d'ailleurs, comme l'on dit, où il n'y a rien, le Roi perd ſes droits. On devroit bien en dire autant de Mrs. de la juſtice, qui ne ſont guere juſtes, puiſque depuis huit mois ils me retiennent ici, ſans me donner ni pain ni pâte, & que j'y ſerois mort de faim, ſans un maître qui me donneroit trente ſols par jour, ſi j'étois libre, & qui, abuſant de ma détention, me lâche généreuſement trente-ſix ſols par ſemaine.

Dupont après cette confidence, s'attendoit à la mienne; mais elle étoit trop délicate pour la faire ainſi. Je me contentai de lui dire que je n'étois pas dans ſon cas, que je devois réellement ce pour quoi j'étois arrêté; que l'on m'avoit mis dans l'impoſſibilité de payer, en m'enlevant tout ce que je poſſédois, dans mon abſence, & que comme je ne ſavois aucune profeſſion, je devois m'attendre à mourir de faim,

puisque je ne possédois que vingt-six schellings. C'est toujours quelque chose, me dit Dupont, & si les gens qui vous ont fait arrêter sont inflexibles, ils seront forcés de vous nourrir; je parlerai à mon ami le Procureur, il aime les François, & je vous assure que, malgré sa profession, c'est un fort honnête homme. Au reste, vous pouvez disposer du peu que j'ai : j'ai pitié d'un homme tel que vous, qui n'est pas accoutumé à souffrir comme un pauvre here tel que moi qui suis né pauvre.

J'embrassai l'honnête Dupont en versant des larmes de reconnoissance, & sans accepter ses offres; je lui demandai un service qui devoit lui coûter moins, & dont j'avois le plus pressant besoin. Mon habit étoit très-propre; mais je n'avois que deux chemises sur le corps; celle de dessus étoit fine, & bien garnie; je souhaitois de troquer ma mince garderobe contre un habit plus sortable à mon état, & me procurer quelques chemises. Dupont me fit parler à quelques misérables Juifs qui rodent par les prisons pour abuser du besoin des prisonniers en leur vendant bien cher, & en leur achetant

pour rien les choſes dont ils veulent ſe défaire. Mon nouvel ami manqua les battre, lorſqu'ils ne m'offrirent que trente-ſix ſchellings de mon habit & de ma chemiſe; les galons de ma veſte valoient davantage. Il me pria donc d'attendre, & ayant écrit un mot qu'il me dicta, au Procureur, nous le vîmes deux jours après. En vérité c'étoit l'homme le moins propre à ſa profeſſion que j'aie jamais vu; il avoit une ame noble, bienfaiſante, qui ne lui permettoit point les rapines ſi ordinaires à pluſieurs de ſa robe, & il accommodoit plus d'affaires dans un mois, que ſes confreres n'en ſuſcitoient pendant une année. Un de mes chagrins eſt d'avoir oublié ſon nom.

Ce digne homme me fit trouver un habit, & le reſte de ce qu'il me falloit en échange du mien, & s'étant mis au fait du nom de mon principal créancier, il me promit de le voir. Malheureuſement il étoit parti pour un voyage de trois mois, ainſi il m'annonça qu'il falloit que je priſſe patience juſqu'à ſon retour. Quoique je vécuſſe de pain & d'eau, je ſentis bien que mon argent ne pouvoit me conduire juſqu'à ce temps, & trouvant qu'il

y auroit moins de honte à gagner ma vie de quelque maniere que ce fût, que d'accourcir le pain du pauvre Dupont, qui étoit déjà fort mince, je m'intriguai pour éviter, s'il se pouvoit, de lui être à charge.

Il y avoit dans cette prison plusieurs personnes qui faisoient de la dépense, & qui ne s'y tenoient que pour lasser la patience de leurs créanciers, & les amener à un accommodement. Ceux-là étoient dans des chambres propres, & ne manquoient de rien. J'offris mes services à l'un d'eux, qui écorchoit quelques mots de François, & je lui promis de le perfectionner en peu de temps dans cette langue ; il accepta ma proposition, & ayant goûté ma conversation, il me donna généreusement sa table. Il se nommoit Nil, & avoit eu une commission qui l'avoit mis à son aise ; les dépenses de sa femme qui avoit contracté des dettes à son insu l'avoient fait arrêter, & il s'obstinoit à vouloir un rabais de ses créanciers, puisqu'ils avoient eu tort de ne pas le consulter avant que de fournir au luxe de son épouse. Cet homme avoit trois filles qui étoient mises sur un bon ton, & qui venoient

le voir de temps en temps. Il arriva un jour que l'ainée qui étoit venue le voir, habillée à la françoise, & sans chapeau, fut surprise d'une grosse ondée de pluie, à deux cents pas de la prison, & y arriva toute trempée; on fit sécher ses habits; mais comme elle n'avoit qu'un petit bonnet, & qu'elle étoit toute défrisée, je m'offris à lui remettre quelques papillotes. Pendant les six mois que j'avois passé avec Roselle, j'avois voulu lui rendre ce service, & comme elle avoit beaucoup de goût pour la parure, elle m'avoit appris, beaucoup mieux que ne l'eût pu faire un perruquier, à arranger une tête. La jeune Angloise fut donc extrêmement satisfaite de ma façon de coëffer, & cela fit venir une idée à son pere, à laquelle je dois tout mon bonheur.

Nil avoit un frere établi à quelques milles de Windsord, qui étoit perruquier de sa profession; il ne faisoit presque rien pendant l'hiver; mais le lieu de son habitation & les environs étoient pleins, en été, de plusieurs familles, qui y venoient de Londres, & qui se servoient de lui, ensorte qu'il avoit toujours un garçon

François pour coëffer les Dames ; car elles trouvent que les gens de cette nation ont plus de goût que les Anglois. Il savoit que son frere cherchoit alors un garçon, & l'amitié qu'il avoit pour moi l'engagea à lui écrire pour me ménager cette place ; ce qu'il fit à mon insu. Pendant cet intervalle, mon principal créancier étoit revenu à Londres, & le charitable Procureur dont j'ai parlé, l'avoit engagé à me remettre une dette que j'étois dans l'impossibilité de payer. Mes autres créanciers, gens de rien, n'avoient rien voulu rabattre de la leur, ensorte que j'étois encore retenu pour vingt guinées, y compris les frais de geole. Nil proposa à son frere de payer cette somme pour moi, à condition que je travaillerois deux années pour lui. La même Demoiselle Nil que j'avois déjà coëffée une fois, feignit de vouloir l'être encore de ma main, & M. Nil le cadet fut si content de mon adresse, qu'il s'engagea à tout ce que son frere voulut.

Je ne vous ai rien dit de ce qui s'étoit passé en moi pendant les trois mois & demi que je restai dans la prison, où je croyois devoir demeurer

jusqu'à ce qu'il y eût un acte de grace, qu'on n'espéroit pas sitôt. Rien de ce que j'y avois souffert extérieurement, n'approchoit des tourments dont mon ame étoit la proie. Quelques efforts que j'eusse fait pour ranimer mon espérance, mon ingratitude envers Dieu & envers ma mere, me paroissoit si énorme, que je ne croyois pas pouvoir jamais en espérer le pardon. Que cet état est affreux! Combien de fois m'arriva-t-il ce que l'on assure d'un fameux hérésiarque, en regardant le Ciel. Je l'ai perdu par ma faute, & sans retour, disois-je en versant une abondance de larmes. Ah! je pouvois bien dire avec le Prophete Roi, que mon pain étoit arrosé de mes pleurs. Ce sentiment douloureux étoit si vif en moi, qu'il avoit comme anéanti tous les autres; l'orgueil si naturel à l'homme étoit émoussé, & l'on eût pu me mépriser tant qu'on eût voulu, sans qu'il me fût venu dans la pensée qu'on commettoit une injustice. Je ne fus donc que reconnoissant lorsque mon protecteur m'annonça ce que son frere vouloit faire en ma faveur, & je ne me trouvai point au dessus de l'emploi qui

m'étoit proposé, qui étoit encore trop bon pour un misérable qu'on auroit pu avec justice chasser de la société. J'eus la sensible consolation de voir Dupont sortir avant moi; des personnes charitables payerent ses frais, & je le laissai chez un maître où il gagnoit bien sa vie.

Arrivé dans notre nouvelle demeure j'eus peu d'occupation pendant quatre mois, & certainement je ne gagnois pas alors l'argent que je coûtois à mon maître, qui payoit ma dépense à l'auberge. Je dois ici rendre justice aux Anglois, & détruire un préjugé que j'avois comme les autres; c'est qu'il est difficile de trouver des cœurs plus essentiellement bons, & plus portés à aider les gens dans lesquels ils remarquent des mœurs, & l'amour du travail. Cette remarque n'est point déplacée, Madame, quoique j'aie l'honneur de parler à une Angloise. Vous ne connoissez que les gens de votre rang, & vous vous persuadez peut-être, que les Anglois du dernier étage ont le cœur aussi rude que leur écorce; vous leur feriez une injustice. Ils savent s'attendrir pour l'infortuné qui leur paroît vertueux, & pendant

plus d'une année qu'a duré ma misere, je dois rendre témoignage qu'ils sont très-compatissants, & qu'ils aiment à obliger. Il est vrai qu'ils rendent un service du ton & de l'air qu'un François diroit une injure; c'est que leur grossiéreté est égale à leur bienfaisance. Malheureusement cette premiere qualité masque l'autre, & c'est la raison pour laquelle on les croit cruels & barbares.

Lorsque j'eus passé quelques semaines chez M. Nil, il remarqua que je n'allois point à la Paroisse, il me dit: Je vous ai cru François réfugié, apparemment que je me suis trompé, & vous êtes Papiste. Quoique je craignisse de l'indisposer, en lui déclarant ma Religion, je ne balançai pas un moment à le faire; j'aurois frémi de la bassesse de dissimuler en pareille matiere. Je fus agréablement surpris de sa réponse. Mon enfant, me dit-il, j'ai connu de très-honnêtes gens parmi les Catholiques, & je ne vous en aimerai pas moins qu'auparavant, à présent que je sais que vous l'êtes; mais dans quelque Religion qu'on soit, il faut s'acquitter des devoirs qu'elle impose: vous avez une chapelle dans le bourg voisin,

voiſin, qui eſt deſſervie par un fort honnête homme, dont la bonne conduite édifie tout le canton, je vous laiſſerai la liberté d'y aller tous les Dimanches. Croyez-moi, il ne faut pas ſe relâcher ſur cet article, la négligence de la Religion conduit au libertinage, & je ſerois fâché que vous vous dérangiez chez moi.

Je ne dois point chercher à vous cacher la profondeur de l'abyme dans lequel j'étois tombé, Madame; je n'étois pas entré dans un li u conſacré au Seigneur, depuis mon arrivée en Angleterre, & je ſentis un frémiſſement général, lorſque mon maître me propoſa d'aſſiſter au redoutable myſtere. C'eſt que ma foi qui s'étoit réveillée me faiſoit craindre que la foudre ne partît des Autels que j'allois ſouiller par mes regards, en un mot, j'étois dans la ſituation que Montalve a décrite d'une maniere ſi touchante. Je craignis cependant de ſcandaliſer mon maître, & je feignis d'être fort ecornnoiſſant de la permiſſion qu'il m'accordoit, bien déterminé, pourtant à n'en point profiter. Hélas! le crime vient à bout de détruire les qualités naturelles & acquiſes. C'étoit la

premiere fois de ma vie que j'avois pu descendre jusqu'au mensonge, j'étois né vrai, & cette bonne disposition avoit été cultivée par ma mere, ensorte que j'avois horreur du moindre déguisement; cette horreur céda à la frayeur que m'inspiroit la vue de mon juge, il me sembloit que son Ministre auroit lu mon indignité sur ma face, & qu'il m'auroit chassé de la compagnie des fideles, d'où je m'étois banni moi-même volontairement.

J'ai dit que mon maître payoit ma pension dans un lieu où il mangeoit lui-même; c'étoit dans une petite auberge, la seule qu'il y eût dans le village. J'y étois à l'heure de midi, lorsqu'il y arriva une chaise de poste, suivie d'un domestique à cheval. Cet homme, après m'avoir regardé plusieurs fois, s'écria. Je ne me trompe pas, c'est notre cher Baron d'Astie, & se précipitant en bas de son cheval, il fut à moi avant que j'eusse eu le temps de l'envisager. C'étoit un domestique de mon pere, que ma mere avoit gardé jusqu'au temps de la perte de notre procès, & qui, plein de reconnoissance pour les bontés qu'elle avoit eues pour lui, venoit, chaque

année, de Bordeaux pour lui renouveller les assurances de son respectueux attachement. Ah mon Dieu! s'écria-t-il, en me baisant la main, en quel état retrouvé-je le fils de mes bons maîtres! je me hâtai de lui imposer silence, & comme son maître devoit dîner chez un ami qu'il avoit en ce lieu, il se hâta de faire ce que son service exigeoit de lui, pour venir me rejoindre. Que ne donneroit pas votre mere désolée; me dit-il, pour avoir la consolation de vous revoir! Hélas! cette respectable Dame languit depuis le jour de votre fuite; ses larmes sont sa nourriture, & si vous différez à lui donner de vos nouvelles, vous aurez sa mort à vous reprocher. Ah! mon cher ami, lui dis-je, elle est bien vengée, & la malédiction qu'elle a sans doute prononcée contre moi, a eu des suites bien terribles. Que parlez-vous de malédiction, me dit Henri? Sa bouche ne s'ouvre que pour demander votre retour au Seigneur. N'en doutez point, mon cher maître, malgré la longueur du voyage, vous la verriez bientôt ici, si elle vous y savoit; aurez-vous le courage de lui laisser finir dans l'amertume, des

jours qui couloient avec tant de tranquillité, avant votre départ ? Hâtez-vous d'aller lui rendre la vie, par votre présence, & si je puis servir à presser l'exécution de ce bon dessein, ne m'épargnez pas; ma personne, ma petite fortune, ma vie même sont à votre service.

J'embrassai ce fidele domestique avec une grande effusion de larmes, & après qu'elles eurent déchargé mon cœur de l'horrible poids sous lequel il étoit oppressé, je ne rougis point de lui déclarer tous mes égarements, & les malheurs qui en avoient été la suite. Henri m'interrompit plusieurs fois pour maudire Roselle, & ce fut de lui que j'appris la vie que cette infame créature avoit menée à Bordeaux. Il me dit aussi que ma mere n'ignoroit point que c'étoit avec elle que j'avois pris la fuite; mais qu'elle n'avoit pu parvenir à suivre mes traces, quelque soin qu'elle eût pris pour cela.

Henri me sollicitoit de partir sur le champ pour aller trouver ma mere, & croyant que ce que je devois à mon maître étoit le seul obstacle à mon retour, il vouloit absolument m'avancer cette somme. Vous connoîtrez, en

lisant la lettre que j'écrivis à ma mere, quelles furent les raisons qui m'empêcherent de profiter de ses offres. Je lui recommandai le secret sur ma condition, & je lui donnai ma parole d'honneur d'écrire incessamment à ma mere, & d'aller me jeter à ses pieds au premier moment où je le pourrois, sans blesser la justice, & je lui promis aussi de lui donner de mes nouvelles, tout le temps qu'il resteroit à Londres, où son maître devoit passer l'hiver.

Je sortis de cette conversation plus abattu que je ne l'eusse été après une longue maladie & mon maître eut peine à me reconnoître. Mais le changement de mon ame fut encore plus grand. L'assurance du pardon de ma tendre mere, sembloit m'être un gage de celui que Dieu vouloit m'accorder, & rougissant d'avoir pu désespérer de sa miséricorde, je pris une ferme résolution de me mettre au plutôt en état d'en profiter. J'avois toute l'après-dînée à moi. Je me servis de ce temps de repos pour me rendre chez M. Beker, qui acheva de ranimer ma confiance, & qui me fit voir que celui de tous mes crimes, dont je devois gémir le plus amérement, étoit celui d'avoir

défefpéré de la miféricorde de Dieu. Il voulut bien fe charger de joindre une lettre de fa main, à celle que j'écrivis à ma mere, les voici toutes les deux.

LETTRE de Monfieur Beker à Madame la Baronne d'Aftie.

Madame,

UN enfant prodigue pénétré de la honte & du regret de fes égarements, emprunte ma voix pour vous faire amende-honorable, & vous demander miféricorde. J'ofe affurer que Dieu l'a déjà accordée à fon repentir, & je ne faurois craindre que vous foyez plus inexorable. La grandeur de fa faute l'avoit précipité dans le défefpoir, depuis plus d'une année qu'il eft féparé de la malheureufe qui a été la caufe de fa fuire, il auroit tenté d'attendrir le Ciel, & vous, Madame, s'il eût cru que fes crimes euffent été fufceptibles de pardon. Dieu touché, fans doute, par l'ardeur de vos prieres, n'a pas permis qu'il pût fe repofer tranquillement dans fon crime, & je regarde l'ex-

trêmité de la misere où il s'est trouvé réduit, comme la plus grande grace. Il ne balanceroit pas un moment à partir pour se jeter à vos pieds ; mais je pense comme lui, que l'honneur & la justice lui font une loi de remplir ses engagements envers un homme qui l'a tiré de prison, où il avoit été mis pour dettes. Cet honnête homme, perruquier de sa profession, lui a avancé vingt louis, à condition qu'il seroit attaché à lui pendant deux ans, & qu'il coëfferoit les Dames, en quoi il réussit très-bien. S'il n'eût été question que d'avancer ce qui reste à payer de cette somme, on eût trouvé le moyen de vous le renvoyer plutôt; mais ce seroit ruiner son maître qui ne trouveroit pas, à point nommé, un autre garçon, & qui ne le remplacera jamais au gré de ses pratiques. Si vous me permettez, Madame, de vous dire mon sentiment à cet égard, je crois que vous devez l'abandonner à la Providence. Il sent l'humiliation de son état jusque dans la moëlle des os, si je puis m'exprimer ainsi; il faut lui laisser boire jusqu'à la lie, le calice qui lui est préparé en punition de ses fautes. Soyez tranquille à son

égard, il m'a donné sa confiance avec une plénitude qui m'a fait prendre pour lui des entrailles de pere, & quand les devoirs du Sacré Ministere que j'ai l'honneur d'exercer, quoique j'en sois indigne, quand, dis je, mon devoir ne m'engageroit pas à prendre de lui un soin particulier, il m'a tellement attaché à lui par ses bonnes qualités, qu'il est deux fois mon prochain.

Soyez tranquille sur sa foi, elle n'a point été ébranlée, & ne court même aucun risque de l'être. On est moins curieux en Angleterre de faire des prosélytes que dans aucun autre des pays protestants. D'ailleurs son maître n'a aucune répugnance pour les Catholiques, & comme il ignore parfaitement les dogmes de la Religion Anglicane qu'il professe, il n'y a pas de danger qu'il essaie de les faire adopter à M. votre fils. Au reste, cette ignorance est assez générale pour vous rassurer, quand bien même M. d'Astie ne seroit pas aussi-bien instruit qu'il l'est. La conviction de l'esprit ne conduit ici personne, & les Prosélytes Anglicans n'y sont amenés que par le déréglement du cœur. Grace à Dieu, votre fils ne risque plus rien

de ce côté-là, & sa conversion me paroît si sincere, qu'on y peut compter pour quelque temps au moins ; car la fragilité de l'homme est grande.

Je suis avec les sentiments du plus profond respect,

Madame,

Votre très-humble & obéissant serviteur, Beker, *Prêtre.*

LETTRE du Baron d'Astie, à Madame la Baronne d'Astie, sa mere.

OH ! la plus respectable de toutes les femmes ! oh la plus chérie, & pourtant la plus outragée de toutes les meres ! comment un fils aussi ingrat que je le suis devenu, aura-t-il la force de vous tracer les expressions de son repentir ? Quelque vifs que soient mes remords pourront-ils entrer en compensation des peines dont j'ai déchiré votre tendre cœur, depuis près de deux années que me dérobant à vos bontés, j'ai suivi la pénible carriere du vice ? Ah ! quelque vile que soit la condition où je me trouve réduit par ma folie, elle auroit des charmes pour

moi, si je pouvois m'arracher à la douloureuse idée d'avoir troublé la sérénité de vos jours. Vous aviez été supérieure à la perte de votre rang; je vous ai vu supporter sans murmure les amertumes inséparables d'une médiocrité qui touche à l'indigence; hélas! c'étoit à moi qu'il étoit réservé de trouver l'endroit sensible de votre ame. Ce n'a été qu'à la perte de votre fils que vous vous êtes permis de verser des larmes, que les événements les plus fâcheux n'avoient pu vous arracher. Avec quelle amertume les miennes n'ont-elles pas coulé, lorsque le fidele Henri m'a fait la peinture touchante de l'affreuse situation où vous a réduit ma fuite! Le hasard, ou plutôt la Providence l'a offert à mes yeux, à la suite d'un Lord, qu'il sert depuis quelques mois, & c'étoit cet instant que Dieu avoit marqué, de toute éternité dans sa miséricorde, pour ranimer en lui & en vous ma confiance absolument éteinte. C'étoit le plus grand de mes crimes, & le seul dans lequel j'aie persévéré. Oui, Madame, depuis plus d'un an, je déteste, du fond de mon cœur, mes autres égaremens, & sans espoir de touche

le Ciel, j'évitois soigneusement ce qui pouvoit l'irriter davantage. Je le remerciois d'avoir brisé d'indignes liens, je me soumettois avec joie aux suites humiliantes de mes fautes, & la mort m'eût paru préférable à l'horreur d'une rechûte.

J'ai été cruellement trahi, abandonné. J'ai brûlé pour la plus infame de toutes les créatures. Dispensez-moi de tout autre détail de mes égarements. Le regret, plus que la honte, me ferme la bouche, & je ne veux pas souiller votre esprit du récit de la vie infame que j'ai menée pendant six mois, dans un oubli total de Dieu & de mon salut. Ingrat envers mon Créateur, qui m'avoit comblé depuis mon enfance, des graces les plus précieuses, faut-il s'étonner si je le suis devenu envers vous? Ah! toute ma vie, quelque longue qu'elle puisse être, ne suffira pas pour expier mes égarements; vous me verrez les pleurer jusqu'à mon dernier soupir, & plût au Ciel que ce fût dans le moment; mais mon Ananie approuve les motifs du retardement de mon départ, & vous en instruit. Je ne murmure point de la longueur de mon exil, & la

douleur, que me causera votre absence, sera une partie de l'expiation de mes fautes, & celle qui me paroît la plus pénible.

J'ose joindre à l'amende-honorable que je vous fais de mes égarements, la demande d'une grace qui peut contribuer à adoucir mes remords. Je me suis prêté, sans le savoir, à une injustice, & suis devenu complice d'un vol, en aidant à la malheureuse complice de ma fuite, à enlever des effets que je croyois lui appartenir; quoique je n'aie point profité de ce vol, je ne m'en crois pas moins dans l'obligation de le réparer. Vous aviez destiné une somme pour mon entretien à Bordeaux, oserai-je vous prier d'en sacrifier une partie pour me décharger de l'horrible faix du bien d'autrui? J'espere que vous le pourrez, d'autant mieux, que tous vos projets d'établissement éloigné de vos yeux sont évanouis. Ma foiblesse a décidé de ma vocation, & je craindrois trop une seconde trahison de mes sens pour m'y exposer. Je consacre de bon cœur le reste de mes jours aux occupations champêtres, & veux que le choix d'une compagne pour moi

dépende abſolument de vous; car je ne puis plus me fier à moi-même pour ce choix important.

M. Beker ſoutient ma confiance, dans l'attente d'une réponſe favorable. Ah! je ne ſurvivrois pas à un arrêt, tel que je le mérite, ſi la bonté n'en tempéroit la juſtice.

REPONSE de Madame la Baronne d'Aſtie, à ſon fils.

LEs reproches que vous vous faites à vous-même, mon cher fils, ne me permettent pas de vous en faire, & votre heureux retour à la vertu, compenſe la douleur que m'avoit donné votre égarement. Comprenez par-là, quel eſt l'excès de ma joie. Que d'actions de graces ne devez-vous pas à Dieu, pour le repentir qu'il vous accorde, pour les heureuſes occaſions qu'il vous a ménagées, & pour la vie qu'il vous a laiſſée, afin d'en profiter. Ce détail de vos fautes, que vous craigniez de me faire, je l'ai eu par Henri, à qui vous l'avez confié, & qui me l'écrivit ſur le champ; ainſi, je reçus ſa lettre en même temps, que celle de M. Beker,

& la vôtre. J'ai bien remercié Dieu de ce qu'il a accordé un Pasteur si charitable, à ma pauvre brebis égarée qu'il a ramenée au bercail. Conduisez vous entiérement par ses conseils, mon cher enfant. Une premiere faute donne, à la vérité, une expérience, qui, toute funeste qu'elle est, peut être utile; mais elle affoiblit l'ame, & la rend moins propre à résister au péché. La vôtre se sentira long-temps des souillures qu'elle a contractées; elles ont ajouté à cette mollesse d'ame, qui vous rend susceptible de toutes les impressions. Je ne serai tranquille sur vous, qu'au moment où je vous verrai fixé, par un mariage qui puisse vous donner de la stabilité, ainsi, j'exige que vous vous prêtiez aux efforts que je vais faire pour vous tirer d'où vous êtes, si cela se peut, de l'aveu de l'honnête homme qui vous a tiré de prison, & sans lui causer un préjudice dont je ne puisse l'indemniser. Je m'en remets, à cet égard, à la prudence de M. Beker, auquel je communique mes intentions, & auquel je remets toute l'autorité que Dieu m'a donnée sur vous.

Si je ne m'étois pas promis, en

commençant cette lettre, de n'y mêler aucun reproche, je me plaindrois amérement de la défiance que vous avez eue par rapport à moi. Ne suis-je pas votre amie plus que votre mere? Ah! si vous aviez pu être témoin des transports où m'a jeté la seule vue de votre caractere! Mon premier mouvement fut de me jeter à genoux, & j'y demeurai comme hors de moi, assez long-temps pour donner de l'inquiétude à la pauvre marie. Je pouvois être prise, comme la mere de Samuel, pour une femme ivre, tant les agitations de mon visage furent extraordinaires. Actuellement même, je n'ai pas pu encore recouvrer entiérement mes esprits, & il m'est resté un tremblement si universel, que j'ai été forcée d'emprunter le secours de M. Duboc le cadet, pour vous écrire. Que ceci ne vous donne aucune inquiétude, je suis actuellement très-bien, à ce tremblement près.

(*M. Duboc écrit en son nom.*)

J'espere que mon cher fils ajoutera une foi entiere à mes paroles. Très-assurément votre chere & respectable mere est hors de tout danger. Il est

vrai qu'elle nous donna quelque crainte hier, & qu'il fallut la saigner; mais cette saignée la tira absolument d'affaire : elle avoit résisté à sa douleur, elle faillit succomber à sa joie. Elle est si bien en ce moment, qu'elle ne veut pas de mon ministere pour écrire à M. Beker, & compte le faire elle-même, après demain, ainsi, vous devez être tranquille sur sa santé.

Mon frere & moi avons partagé la joie de Madame la Baronne; elle ne sera complette qu'au moment où nous pourrons embrasser notre cher enfant, avec les sentiments de joie que ressentit le pere du Prodigue. Nous espérons que cette éclipse de vertu vous affermira dans le bien pour le reste de votre vie, en vous faisant comprendre le peu de fond que vous devez faire sur vos propres forces. Nous attendrons avec impatience l'effet des propositions que nous prierons M. Beker de faire à celui auquel vous vous êtes engagé, & quoi qu'il exige, nous tâcherons de le satisfaire. Nos très-humbles respects à ce charitable Pasteur.

(La Baronne finit de sa main.)

Voyez un peu la belle écriture toute tremblante, je la risque pour tirer mon fils d'inquiétude, & signer l'amnistie que lui accorde la plus tendre & la plus indulgente de toutes les meres.

LETTRE de Madame la Baronne d'Astie à Monsieur Beker.

Monsieur,

LORSQUE l'on s'engagea pour moi, il n'y a que deux jours, c'étoit en vérité parce que l'on comptoit sur un miracle; j'étois si mal, qu'on venoit de m'administrer mes Sacremens. Dieu l'a accordé aux prieres de nos saints Pasteurs, & comme mon état n'étoit causé que par un grand saisissement, quatre heures après, le Médecin répondit de ma vie, après une troisieme saignée du pied, qui me dégagea. Je me hâte de vous écrire, Monsieur, pour vous remercier de toute l'étendue de mon cœur, de vos bontés pour mon pauvre enfant,

& pour vous prier de le rassurer. Ma lettre, autant que je le rappelle, étoit capable de faire renaître sa défiance; j'avois la tête extrêmement embarrassée lorsque je la dictai, & mon attaque d'apoplexie n'étoit pas tellement dissipée, qu'on ne craignît un fâcheux retour. Puisque mon fils s'est ouvert à vous, Monsieur, de tous les événements de sa vie, vous devez comprendre mon excessive tendresse pour lui, ce que j'ai dû souffrir pendant son absence, & la révolution que me firent votre lettre & la sienne; j'en perdis l'usage de mes sens, & fus trois jours en danger. Graces éternelles soient rendues à l'Eternelle bonté qui m'a conservé la vie, pour me donner le plaisir de l'embrasser repentant de ses fautes.

Dieu a confondu ma prudence humaine, en anéantissant toutes les mesures que j'avois prises pour tirer mon fils de l'état où il l'avoit placé lui-même. Il me semble pourtant, après le plus sévere examen, que le préjugé n'a point eu de part à mes démarches. Je ne mesure la gloire d'une action, que sur l'utilité dont elle peut être à la société; il me semble que, dans

l'intention du Créateur, les hommes réunis n'ont point d'autre vocation que de travailler au bonheur les uns des autres, pour obéir aux ordres de celui qui est la bonté & la charité par essence. Pénétrée de ce sentiment, la destination de mon fils me paroissoit plus noble que celle d'un général d'armée, d'un Magistrat. Ceux-là sont employés à réparer les maux que produit la cupidité; celui qui devient le législateur des hommes, par son exemple & ses discours, les prévient. Si j'eusse appuyé sur ce sentiment, mon fils ne m'eût jamais quittée; mais comme il est dangereux de s'ennivrer de son vin, je sacrifiai mes lumieres aux idées communément reçues, & je me persuadai qu'il falloit tenter au moins de rendre mon fils à des occupations qui fussent plus sortables à sa naissance. Je ne sais pourtant si cette raison seule m'eût suffi pour vaincre ma répugnance, & l'exposer au danger du grand monde; mais il s'y en joignit une autre qui me détermina.

Avec le plus heureux naturel, mon fils a les passions les plus vives. Le célibat eût été un état dangereux pour lui; mais comment l'assortir dans le

lieu où il vivoit. Nos payſannes, pour la plus grande partie, poſſédoient les vertus de leur état, & auroient manqué de celles dont elles auroient eu beſoin dans celui où un mariage avec mon fils les eût élevées. Nous ſommes environnés, à la vérité, d'une nobleſſe pauvre, chez laquelle il m'eût été facile de lui trouver une épouſe; je n'y pouvois penſer ſans frémir. A la groſſiéreté, l'ignorance des filles de la campagne, elles joignoient un orgueil inſupportable, qui m'eût fait regarder avec horreur & pour lui & pour moi, la néceſſité de paſſer notre vie avec elle. Je crus avoir trouvé un juſte milieu; l'Avocat chez lequel j'envoyois mon fils, avoit une épouſe vertueuſe, qui avoit donné la meilleure éducation à ſes filles; elles avoient été élevées loin du grand monde, dans l'amour du travail, & dans les ſoins économiques qui conviennent à toutes les femmes, & qui ſont d'une néceſſité abſolue pour celles dont la fortune eſt bornée. Toute mon ambition étoit qu'il prît du goût pour une d'elles; je me faiſois une perſpective charmante des douceurs que je goûterois dans la ſociété d'une belle-fille

qui fût capable de goûter notre genre de vie, & peut être que je comptois trop sur les petits arangements que je prenois en conséquence. Je le répete, Dieu a renversé tous mes projets, & j'ai beau jeter les yeux sur l'avenir, je n'envisage aucun moyen d'établir ce cher fils, de maniere à le rendre heureux. Il faut donc l'abandonner à la Providence, & c'est le parti que je prends. Il me semble qu'elle est jalouse des ressources que je lui avois ménagées, il faut y renoncer. Je parle, Monsieur, des quatre mille livres que j'avois déposées pour établir mon cher enfant; je les sacrifie de bon cœur & à la justice, & au desir de le revoir plutôt. Par le mémoire qu'il m'envoie des effets qu'il a enlevés de la maison où il suivit cette misérable Roselle, je conçois qu'il faudra donner mille livres pour cette restitution. Je vous prie d'offrir les trois mille livres restantes, au maître de mon fils, pour l'indemniser du tort que lui fera son absence. J'espere qu'il aura pitié d'une mere désolée, qui lui offriroit des millions en dédommagement, si elle les possédoit, & qui croiroit encore lui être redevable pour

le ſervice qu'il a rendu à ſon fils, en le tirant de priſon. Que ſi vous jugiez vous-même qu'il ne pût, ſans ſe cauſer un trop grand préjudice, ſe priver de mon pauvre enfant juſqu'au temps où la mauvaiſe ſaiſon ramenera à Londres les habitants de cette grande ville, qui ſont à préſent dans le lieu où il habite, il faudra offrir cette croix au Seigneur, & attendre encore quelques mois; car pour rien au monde je ne voudrois pas qu'il mécontentât ſon bienfaicteur en le quittant ſans ſon aveu. Si ce malheur m'arrive, Monſieur, le ſeul adouciſſement que je puiſſe eſpérer, c'eſt d'avoir une ferme confiance que vous voudrez bien lui continuer vos charitables ſoins; ſoyez ſon pere, je vous en conjure, je remets entre vos mains toute l'autorité que Dieu m'a donnée ſur lui, & je ſerai tranquille, autant qu'on le peut être, dans des circonſtances auſſi pénibles que la mienne.

J'oſe vous prier d'engager mon fils à m'écrire ſouvent; j'eſpere que vous voudrez bien accompagner ſes lettres d'un mot de votre main. Ah! ſi ma ſoumiſſion à ceux qui me conduiſent ne me retenoit pas ici, je ne craindrois

pas les périls d'une longue route pour m'avancer le plaisir de l'embrasser, & de vous assurer de bouche, que rien n'égale ma gratitude, des peines que vous avez prises pour ramener au bercail cette pauvre brebis égarée.

Je suis avec respect, &c.

LETTRE de Mr. Beker à Madame la Baronne d'Astie.

OUI, Madame, la Providence qui s'étoit chargée, d'une maniere spéciale, du sort de M. votre fils, s'est montrée jalouse des précautions que la prudence vous avoit sagement fait prendre pour son établissement. Elle avoit de plus grands desseins sur lui, & ils ont commencé à se manifester d'une façon si admirable, que nous devons absolument l'abandonner à ses soins. Je dis nous, Madame; cet aimable jeune homme en m'honorant des sentiments d'un fils respectueux & tendre, avoit fait naître dans mon cœur toute la tendresse qu'il auroit pu attendre d'un pere. Comme vous, j'ai suivi les petites vues de la prudence humaine, & comme vous, je m'apperçois qu'elles

ont été trompées, sans pouvoir m'abandonner à l'inquiétude que je devrois naturellement avoir. Que d'événements j'ai à vous raconter, que de bonheurs je prévois pour vous ! Vous m'aviez remis votre autorité, Madame ; j'en ai fait un usage qui assure le salut, la félicité de votre fils, & qui vous procure une belle-fille telle que votre cœur l'eût choisie. Une fille dont la moindre qualité est une figure éblouissante, & un grand nom, une fille qui seroit une des plus riches héritieres, si le devoir ne la dépouilloit pas de plusieurs millions, je dis le devoir, & je devrois employer un autre mot. Madame votre belle-fille eût pu, sans manquer au devoir, se réserver ces immenses richesses ; c'est le desir de pratiquer toutes les vertus dans le degré le plus éminent, qui la rend aussi pauvre que M. votre fils. Je n'annoncerois qu'en tremblant, un tel mariage, à une Dame moins pénétrée que vous, du néant de tout ce qui n'est point vertu ; mais, après la connoissance que M. votre fils m'a donnée de votre caractere, je croirois commettre une injustice, en craignant que vous m'accusiez d'avoir eu plus d'égard

d'égard à l'inclination du Baron qu'à l'intérêt de sa fortune. Apprenez, Madame, par quel degré la Divine sagesse a conduit toute cette affaire, & espérez qu'elle finira aussi heureusement qu'elle l'a commencée.

Aussi-tôt que j'eus reçu la lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire, je me disposai à faire tous mes efforts pour dégager M. d'Astie. Je serois parti dès le même jour ; mais des devoirs attachés à mon ministere, m'ayant occupé toute la journée, je lui marquai par un billet qu'il me verroit le lendemain. Jugez de ma surprise, lorsque je le vis arriver le soir sur les dix heures, avec un air d'embarras, qui m'annonçoit qu'il avoit quelque chose de bien extraordinaire à m'apprendre. Rien ne pouvoit l'être davantage. En revenant de coëffer une noce, à la pointe du jour, il avoit trouvé, dans un lieu écarté, une jeune fille, ou plutôt, me dit-il, un ange. Ses habits, quoiqu'en désordre, annonçoient une fille de qualité; elle s'étoit effrayée à sa vue, & lui avoit offert sa bourse, le prenant pour un voleur, ou quelque chose de pire; enfin, le besoin d'un asyle prompt

& sûr, avoit forcé cette fille d'accepter l'offre de sa chambre où elle étoit depuis le matin.

Vous connoissez Monsieur votre fils, il ne faut pas beaucoup d'étude pour pénétrer les sentiments de son cœur, ils se peignent sur son visage. Il me fut donc aisé de m'appercevoir de l'impression que cette inconnue avoit faite sur lui, & je vous avouerai que j'en eus une véritable frayeur. Nous avons aux environs deux mauvaises maisons qui servent d'asyles à des personnes déréglées, & il arrive souvent qu'elles sont cruellement traitées des hommes que la débauche y conduit; ma premiere pensée fut donc de croire que c'étoit une de ces créatures infortunées que la crainte de quelque mauvais traitement mérité, avoit forcée à fuir. A peine le Baron eut-il entrevu ma pensée, que, sans me donner le temps d'achever, il me dit: Ah! Monsieur, gardez-vous de concevoir d'indignes soupçons; ce seroit accuser la vertu même, que de soupçonner Mlle. Derby.....Je l'interrompis à mon tour. Quoi, c'est Mlle. Derby, à qui vous avez donné retraite, lui dis-je? Je n'ai pas l'honneur

de la connoître perſonnellement ; mais depuis ſix mois qu'elle demeure dans notre voiſinage , elle en eſt l'édification ; je n'entends parler que de ſes vertus & de ſes bonnes œuvres. Comment une telle perſonne peut-elle s'être trouvée réduite à une telle extrêmité ? J'ignore , me répondit le Baron , par quel motif elle s'eſt échappée de la maiſon paternelle ; mon reſpect pour elle ne m'a permis de lui faire aucune queſtion. Je me ſuis tranſporté, par ſon ordre , à Oldwindſord , tout le village étoit en confuſion, à cauſe du départ de la mere de cette charmante perſonne , qui venoit de prendre la fuite avec un jeune homme que ſa fille devoit épouſer la nuit même qu'elle s'eſt évadée. J'ai ſu de ſa femme de chambre que Mlle. Derby avoit conſenti de bonne grace à ce mariage , & qu'elle ne pouvoit attribuer ſa fuite qu'à une lettre qu'elle lui remit une heure avant la célébration. M. Derby publie que ſa fille s'eſt ſauvée avec un amant ; j'ai bien la preuve du contraire, puiſque je l'ai trouvée ſeule ; d'ailleurs , il ne faut que la voir pour atteſter qu'elle eſt la plus ſage de

toutes celles de son sexe, comme elle en est la plus charmante.

Vous lui rendez justice, répondis-je au Baron, & Madame sa mere est une femme d'une éminente vertu. Son pere ne passe pas pour en avoir beaucoup, & je ne doute point qu'il n'ait occasionné la fuite de sa fille & de son épouse; mais que je crains pour vous, les suites d'une telle rencontre, mon cher ami! Mlle. Derby possede d'immenses richesses.... Et je n'ai pas la témérité d'aspirer à sa main, me répondit le Baron; je ne veux que la servir, la mettre en sûreté, & mourir de douleur de n'être pas digne d'elle. C'est un parti un peu trop violent, lui dis-je. Supposons que son cœur ne soit point engagé, qui sait jusqu'où la porteroit la reconnoissance. Pour ne point faire de cette lettre un volume, je vous dirai que je vis le lendemain Mlle. Derby; que j'appris avec admiration qu'elle ne s'étoit exposée à tant de dangers que pour éviter le crime d'épouser un Prêtre apostat, dont on lui avoit caché l'état, & qu'elle croyoit un homme de qualité, sur la foi de son pere, qui la poursuit comme le

plus cruel ennemi, pour s'approprier le riche héritage qu'elle a eu d'une de ses tantes, catholique comme elle; que cette héroïne vouloit payer de tout son bien le retour de l'amitié de son pere; qu'elle ne pouvoit lui faire cession de son héritage, qu'en se mariant, & que ne pouvant se flatter de trouver un époux de son rang, lorsqu'elle seroit dénuée des biens de la fortune, elle étoit déterminée à ne considérer que la vertu dans celui auquel elle vouloit attacher son sort. Il ne me restoit qu'à applaudir au choix qu'elle avoit fait de Monsieur votre fils, dont elle ignoroit le rang, lorsque nous eûmes lieu de croire que son pere soupçonnoit son asyle, & comme elle ne pouvoit fuir décemment qu'avec un époux, je me déterminai à l'unir sur le champ au Baron, & à faire partir les jeunes époux dès la même nuit, en me chargeant de satisfaire le maître du Baron. Vous m'accuserez, peut-être, de précipitation, Madame; suspendez votre jugement, je vous en conjure, jusqu'à ce que vous ayiez compris, par un récit plus détaillé, l'impossibilité où je me suis trouvé

d'attendre un consentement formel de votre part. Nos jeunes gens passeront quelques jours chez ma mere, à laquelle je les ai adressés. Je ne vous ai mandé qu'en gros les malheurs de votre vertueuse belle-fille, je me hâte de courir au secours de sa vertueuse mere, qui partage avec elle la haine d'un pere injuste, & qui pourroit en devenir la victime. Je suis avec un profond respect,

Madame,

Votre, &c.

Vous comprenez, Madame, par la lecture de ces lettres, que M. Beker, avoit pu, sans indiscrétion, m'autoriser à disposer de moi, sans attendre le consentement de ma mere, puisqu'elle lui avoit remis toute son autorité, & qu'elle l'avoit assez instruite de ses vues sur moi, pour lui faire comprendre qu'il les remplissoit parfaitement. Il lui apprit, par une seconde lettre, la résolution que nous avions prise de nous retirer chez le tuteur de ma chere Clarice, & il lui fit un ample détail de tout ce que mon épouse vous a écrit.

Ainsi, Madame d'Astie nous envoya, sans balancer, son consentement, à Bordeaux, ce qu'elle n'eût assurément pas fait, comme Clarice l'a remarqué, si elle n'eût été instruite du caractere & des vertùs de celle que j'allois lui donner pour fille & pour compagne.

Vous savez l'heureuse conclusion de nos aventures; je crains bien d'avoir fait une indiscrétion, en vous rendant un compte trop vrai des miennes. Vous direz, sans doute: Oh! ce libertin ne méritoit pas ma Clarice. Je suis de votre avis, Madame. Elle pouvoit trouver un époux plus digne d'elle; mais quand on auroit eu à choisir parmi tous les hommes qui existent, vous n'en auriez pu trouver un qui la mérita, qui connût mieux ce qu'elle vaut, & qui fût mieux disposé que moi à l'adorer, sans diminution, le reste de sa vie.

Les deux amies cesserent de s'écrire, parce que Lady Hariotte fut chez son Amie, avec Madame Derby, & y fit un long séjour.

Fin du Tome second.



